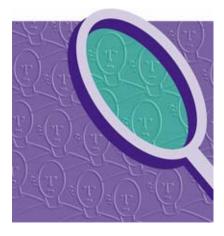


Nº 82-224-XIF au catalogue

Issues de la grossesse

2003





Statistique Statistics Canada Canada



Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Division de la statistique de la santé, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : 1 800 263-1136; 1 (613) 951-1746; courriel : hd-ds@statcan.ca).

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements 1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunication pour les malentendants 1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt 1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt 1 800 889-9734
Renseignements par courriel infostats@statcan.ca
Site Web www.statcan.ca

Renseignements sur les commandes et les abonnements

Le produit nº 82-224-XIF au catalogue est disponible gratuitement dans le site Internet de Statistique Canada. Les utilisateurs peuvent obtenir des exemplaires à www.statcan.ca sous la rubrique Produits et services.

Normes de service au public

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de services sont aussi publiées sur *www.statcan.ca* sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.



Statistique Canada

Division de la statistique de la santé

Issues de la grossesse

2003

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2006

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mars 2006

Nº 82-224-XIF au catalogue

ISSN 1712-4085

Périodicité : annuelle

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 82-224-XIE).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Informations pour l'usager

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
 - p provisoire
 - r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Table des matières

Faits sa	illants	4
Introduc	ition	5
Produits	connexes	6
Tableau	x statistiques	
1 Issu	ies de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme	9
1-1	Canada	9
1-2	Terre-Neuve-et-Labrador	11
1-3	Île-du-Prince-Édouard	13
1-4	Nouvelle-Écosse	15
1-5	Nouveau-Brunswick	17
1-6	Québec	19
1-7	Ontario	21
1-8	Manitoba	23
1-9	Saskatchewan	25
1-10	Alberta	27
1-11	Colombie-Britannique	29
1-12	Territoire du Yukon	31
1-13	Territoires du Nord-Ouest incluant Nunavut	33
1-14	Territoires du Nord-Ouest	35
1-15	Nunavut	37
1-16	Province ou territoire inconnu	39
Qualité (des données, concepts et méthodologie	
Définition	ns	41
Aperçu -	 Sources des données et qualité des données 	43
Statistiqu	ue de l'état civil — Base de données sur les naissances	48
Enquête	sur les avortements thérapeutiques	53
Statistiqu	ue de l'état civil — Base de données sur les mortinaissances	65
Base de	données sur la morbidité hospitalière	71
Estimation	ons de la population selon l'âge et le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires	77
Notes ex	plicatives pour les tableaux	79

Faits saillants

- Au total, on estime qu'il y a eu 447 904 grossesses en 2003, en baisse de près de 13 % par rapport aux 513 436 grossesses enregistrées en 1994.
- Cette baisse dans le nombre de grossesses est surtout concentrée chez les femmes de moins de 30 ans où les taux de grossesse ont diminués dans chaque groupe d'âge.
- La diminution la plus marquée des taux de grossesses se retrouve chez les adolescentes. En 1994, le nombre de grossesses pour 1 000 femmes de moins de 20 ans était de 41,6. En 2003, ce taux a chuté à 27,1. Cette diminution est particulièrement significative pour les adolescentes de 15 à 17 ans chez qui le taux de grossesses a chuté de près de la moitié, passant de 30,6 en 1994 à 16,8 en 2003.
- Par contre, les taux de grossesses ont monté pour les femmes de plus de 30 ans, avec la plus grande augmentation chez les femmes de 35 à 39 ans. En 2003, le nombre de grossesses pour 1 000 femmes âgées de 35 à 39 ans était de 48,8 par rapport à 40,7 en 1994.
- Quoique le taux de grossesses global s'est légèrement redressé vers la fin des années 1980 et 1990, il a été généralement en baisse depuis 1974 (la première année de cette série chronologique). Le taux a atteint son point le plus bas en 2002, puis il est remonté légèrement en 2003 pour atteindre 55,2 grossesses pour 1 000 femmes.
- Les données sur la grossesse sont fondées sur le nombre de naissances vivantes, d'avortements provoqués et de pertes foetales (mortinaissances et rapports hospitaliers sur les avortements spontanés).

Introduction

Ce produit regroupe des données sur les naissances vivantes, les avortements provoqués et les pertes foetales (mortinaissances et avortements spontanés) en vue de fournir des données complètes sur les issues de la grossesse.

Les statistiques sur les naissances vivantes, les avortements provoqués et les pertes foetales sont disponibles séparément dans divers autres produits offerts par Statistique Canada. L'objectif de la publication **Issues de la grossesse** est de rassembler en un seul produit toutes les statistiques sur les issues de la grossesse de façon à produire des données sur le nombre total de grossesses et à faciliter l'analyse de chaque issue de la grossesse dans le contexte des autres.

Les statistiques sont présentées selon l'année civile durant laquelle s'est terminée la grossesse et non selon l'année durant laquelle a eu lieu la conception. Pour chaque année de référence, les statistiques sont présentées selon le groupe d'âge et selon la province ou le territoire de résidence de la femme. Seules sont incluses les grossesses des résidentes du Canada.

Les tableaux CANSIM comprennent des données historiques qui couvrent la période de 1974 à nos jours. On effectue une mise à jour annuelle de ces tableaux afin d'y présenter les données de la dernière année. La publication Internet couvre les 10 dernières années disponibles.

L'accès gratuit aux données est permis via une interface spéciale de CANSIM. L'accès direct aux tableaux CANSIM se fait de trois façons différentes dans le produit HTML :

Section Tableaux:

- Tableaux CANSIM connexes
- · Tableaux individuels, dans la Source

Section Produits connexes:

Choisis parmi les tableaux de CANSIM de Statistique Canada

Produits connexes

Choisis parmi les publications de Statistique Canada

82-221-X	Indicateurs de la santé
82-223-X	Statistiques sur les avortements provoqués
84F0210X	Naissances

Choisis parmi les tableaux de CANSIM de Statistique Canada

102-4503	Naissances vivantes, selon l'âge de la mère, Canada, provinces et territoires
102-4505	Naissances vivantes, taux brut de natalité, taux de fécondité par groupe d'âge, et indice synthétique de fécondité, Canada, provinces et territoires
106-9002	Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires
106-9005	Avortements provoqués, selon le lieu de déclaration et le genre d'établissement où a été pratiqué l'avortement, Canada, provinces et territoires
106-9013	Avortements provoqués, selon le lieu de résidence de la patiente, Canada, provinces et territoires
106-9034	Avortements provoqués, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la patiente, Canada, provinces et territoires

Choisis parmi les enquêtes de Statistique Canada

3203	Base de données sur la morbidité hospitalière
3209	Enquête sur les avortements thérapeutiques
3231	Statistique de l'état civil - Base de données sur les naissances
3234	Statistique de l'état civil - Base de données sur les mortinaissances
3604	Estimations de la population selon l'âge et le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires

Choisis parmi les tableaux du Canada en statistiques de Statistique Canada

- · Issues de la grossesse, selon la province ou le territoire de résidence
- Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge
- Avortements provoqués selon la province ou le territoire de déclaration
- Avortements provoqués selon le lieu de résidence de la patiente
- Avortements provoqués pratiqués pour 100 naissances vivantes
- · Avortements provoqués selon le groupe d'âge
- Naissances et taux de natalité, par provinces et territoires
- Population selon le sexe et le groupe d'âge, par provinces et territoires

Tableaux statistiques

Tableau 1-1

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Canada

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
					nombre d'év	énements				
Total, grossesses 1, 2, 3										
Γous les âges	513 436	504 476	493 195	474 047	464 672	454 370	443 871	449 270	443 355	447 904
Moins de 20 ans	47 569	46 593	45 375	42 953	43 012	41 089	39 208	37 622	35 547	33 553
Moins de 15 ans	864	835	799	784	692	657	559	541	470	411
15 à 19 ans	46 705	45 758	44 576	42 169	42 320	40 432	38 649	37 081	35 077	33 142
15 à 17 ans	17 322	16 403	16 110	15 105	14 860	13 614	13 030	12 395	11 144	10 285
18 à 19 ans	29 383	29 355	28 466	27 064	27 316	26 818	25 619	24 686	23 933	22 857
20 à 24 ans	109 213	106 951	103 633	99 937	98 724	96 017	94 070	92 559	90 779	90 566
25 à 29 ans	159 462	150 221	144 831	137 779	132 926	129 450	125 458	126 715	125 142	127 572
30 à 34 ans	135 980	136 654	132 788	126 040	121 286	118 124	114 736	120 013	119 081	121 580
35 à 39 ans	51 369	53 457	55 796	56 228	57 057	57 749	57 893	59 274	59 245	60 316
10 ans et plus	9 226	9 899	10 439	10 921	11 149	11 817	12 385	13 032	13 530	14 239
Groupe d'âge inconnu	618	701	333	188	518	124	121	55	31	78
Naissances vivantes ⁴										
Tous les âges	385 114	378 016	366 200	348 598	342 418	337 249	327 882	333 744	328 802	335 202
Moins de 20 ans	23 980	23 657	21 824	19 920	19 913	18 982	17 503	16 572	15 533	14 945
Moins de 15 ans	252	241	227	218	192	177	153	116	120	97
15 à 19 ans	23 728	23 416	21 597	19 702	19 721	18 805	17 350	16 456	15 413	14 848
15 à 17 ans	7 904	7 846	7 169	6 427	6 453	5 986	5 372	4 927	4 538	4 262
18 à 19 ans	15 824	15 570	14 428	13 275	13 268	12 819	11 978	11 529	10 875	10 586
20 à 24 ans	73 302	71 142	67 515	63 522	63 041	61 480	59 523	58 186	56 729	56 377
25 à 29 ans	129 713	121 978	116 723	110 211	106 899	104 674	101 072	102 453	100 646	103 148
30 à 34 ans	113 692	114 516	111 024	105 131	101 422	99 455	96 353	101 460	100 768	103 607
35 à 39 ans	38 478	40 419	42 641	43 089	43 801	45 165	45 393	46 704	46 468	47 851
10 ans et plus	5 415	5 822	6 267	6 598	6 844	7 374	7 924	8 347	8 647	9 214
Groupe d'âge inconnu	534	482	206	127	498	119	114	22	11	60
Avortements provoqués ^{2 , 5}										
Γous les âges	106 255	108 248	111 659	111 709	110 331	105 666	105 427	106 418	105 154	103 768
Moins de 20 ans	21 538	21 224	22 118	21 792	22 074	21 140	20 864	20 380	19 344	17 958
Moins de 15 ans	560	556	544	530	483	468	389	412	337	302
15 à 19 ans	20 978	20 668	21 574	21 262	21 591	20 672	20 475	19 968	19 007	17 656
15 à 17 ans	8 655	7 916	8 387	8 182	7 971	7 276	7 387	7 222	6 381	5 785
18 à 19 ans	12 323	12 752	13 187	13 080	13 476	13 396	13 088	12 746	12 626	11 871
20 à 24 ans	31 372	32 215	33 207	33 714	33 422	32 462	32 623	32 730	32 371	32 662
25 à 29 ans	23 643	23 455	24 087	24 014	22 956	21 983	21 735	22 012	22 189	22 236
30 à 34 ans	16 681	17 504	17 862	17 517	16 959	15 708	15 790	16 243	15 981	15 734
35 à 39 ans	10 033	10 423	10 821	11 020	11 269	10 646	10 631	10 977	11 022	10 821
10 ans et plus	2 906	3 220	3 448	3 598	3 636	3 726	3 780	4 043	4 230	4 343
Groupe d'âge inconnu	82	207	116	54	15	1	4	33	17	14
Pertes foetales 3, 6										
Tous les âges	22 067	18 212	15 336	13 740	11 923	11 455	10 562	9 108	9 399	8 934
Moins de 20 ans	2 051	1 712	1 433	1 241	1 025	967	841	670	670	650
Moins de 15 ans	52	38	28	36	17	12	17	13	13	12
15 à 19 ans	1 999	1 674	1 405	1 205	1 008	955	824	657	657	638
15 à 17 ans	763	641	554	496	436	352	271	246	225	238
18 à 19 ans	1 236	1 033	851	709	572	603	553	411	432	400
20 à 24 ans	4 539	3 594	2 911	2 701	2 261	2 075	1 924	1 643	1 679	1 527
5 à 29 ans	6 106	4 788	4 021	3 554	3 071	2 793	2 651	2 250	2 307	2 188
0 à 34 ans	5 607	4 634	3 902	3 392	2 905	2 961	2 593	2 310	2 332	2 239
85 à 39 ans	2 858	2 615	2 334	2 119	1 987	1 938	1 869	1 593	1 755	1 644
40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	905 2	857 12	724 11	725 7	669 5	717 4	681 3	642 0	653 3	682 4

Tableau 1-1 - suite

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Canada

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
				taı	ux pour 1 00	0 femmes				
Total, grossesses 1, 2, 3										
Tous les âges	66,4	64,7	62,7	60,1	58,8	57,3	55,7	56,0	54,9	55,2
Moins de 20 ans	41,6	40,2	38,7	36,3	35,9	34,0	32,1	30,6	28,8	27,1
Moins de 15 ans	4,5	4,3	4,1	4,0	3,5	3,3	2,8	2,7	2,4	2,0
15 à 19 ans	49,2	47,6	45,6	42,8	42,4	40,1	38,0	36,1	33,9	32,1
15 à 17 ans	30,6	28,5	27,3	25,4	24,8	22,6	21,4	20,1	18,1	16,8
18 à 19 ans	76,6	76,1	73,5	69,3	68,5	65,9	62,5	59,8	57,1	54,1
20 à 24 ans	109,8	108,3	105,3	101,5	100,1	96,4	93,1	89,8	86,4	84,6
25 à 29 ans	143,2	138,9	135,8	130,7	127,6	125,6	122,5	124,1	121,1	122,0
30 à 34 ans	104,0	105,1	104,3	101,8	101,7	102,8	102,5	108,1	107,4	109,9
35 à 39 ans	40,7	41,7	42,7	42,6	42,8	43,2	43,5	45,3	46,4	48,8
40 ans et plus	8,2	8,6	8,8	8,9	8,9	9,2	9,5	9,8	10,1	10,5
Groupe d'âge inconnu	•••				•••					
Naissances vivantes ⁴										
Tous les âges	49,8	48,5	46,6	44,2	43,3	42,5	41,1	41,6	40,7	41,3
Moins de 20 ans	21,0	20,4	18,6	16,8	16,6	15,7	14,3	13,5	12,6	12,1
Moins de 15 ans	1,3	1,2	1,2	1,1	1,0	0,9	0,8	0,6	0,6	0,5
15 à 19 ans	25,0	24,3	22,1	20,0	19,8	18,6	17,0	16,0	14,9	14,4
15 à 17 ans	14,0	13,6	12,2	10,8	10,8	9,9	8,8	8,0	7,4	7,0
18 à 19 ans	41,2	40,4	37,2	34,0	33,3	31,5	29,2	27,9	26,0	25,1
20 à 24 ans	73,7	72,1	68,6	64,5	63,9	61,7	58,9	56,4	54,0	52,7
25 à 29 ans	116,5	112,8	109,5	104,6	102,6	101,6	98,7	100,3	97,4	98,6
30 à 34 ans	87,0	88,1	87,2	84,9	85,1	86,6	86,1	91,4	90,9	93,7
35 à 39 ans	30,5	31,5	32,6	32,6	32,9	33,8	34,1	35,7	36,4	38,7
40 ans et plus	4,8	5,0	5,3	5,4	5,4	5,8	6,1	6,3	6,4	6,8
Groupe d'âge inconnu					•••			•••		
Avortements provoqués 2, 5										
Tous les âges	13,7	13,9	14,2	14,2	14,0	13,3	13,2	13,3	13,0	12,8
Moins de 20 ans	18,8	18,3	18,9	18,4	18,4	17,5	17,1	16,6	15,7	14,5
Moins de 15 ans 15 à 19 ans	2,9 22,1	2,8 21,5	2,8 22,1	2,7 21,6	2,4 21,6	2,3 20,5	1,9 20,1	2,1 19,4	1,7 18,4	1,5 17,1
15 à 17 ans	15,3	13,7	22, I 14,2	13,7	13,3	20,5 12,1	12,1	19,4	10,4	9,5
18 à 19 ans	32,1	33,1	34.0	33,5	33.8	32,9	32,0	30.9	30.1	28,1
20 à 24 ans	31,5	32,6	33,8	34,2	33,9	32,6	32,3	31,7	30,8	30,5
25 à 29 ans	21,2	21,7	22,6	22,8	22,0	21,3	21,2	21,6	21,5	21,3
30 à 34 ans	12,8	13,5	14,0	14,1	14,2	13,7	14,1	14,6	14,4	14,2
35 à 39 ans	8,0	8,1	8,3	8.3	8,5	8.0	8.0	8.4	8,6	8,8
40 ans et plus	2,6	2,8	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	3,0	3,2	3,2
Groupe d'âge inconnu	-,-	-,-	-,-	-,-	-,-	-,-	-,-		-,-	-,-
Pertes foetales 3, 6										
Tous les âges	2,9	2,3	2,0	1,7	1,5	1,4	1,3	1,1	1,2	1,1
Moins de 20 ans	1,8	1,5	1,2	1,0	0,9	0,8	0,7	0,5	0,5	0,5
Moins de 15 ans	0,3	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
15 à 19 ans	2,1	1,7	1,4	1,2	1,0	0,9	0,8	0,6	0,6	0,6
15 à 17 ans	1,3	1,1	0,9	0,8	0,7	0,6	0,4	0,4	0,4	0,4
18 à 19 ans	3,2	2,7	2,2	1,8	1,4	1,5	1,3	1,0	1,0	0,9
20 à 24 ans	4,6	3,6	3,0	2,7	2,3	2,1	1,9	1,6	1,6	1,4
25 à 29 ans	5,5	4,4	3,8	3,4	2,9	2,7	2,6	2,2	2,2	2,1
30 à 34 ans	4,3	3,6	3,1	2,7	2,4	2,6	2,3	2,1	2,1	2,0
35 à 39 ans	2,3	2,0	1,8	1,6	1,5	1,4	1,4	1,2	1,4	1,3
40 ans et plus	0,8	0,7	0,6	0,6	0,5	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5
Groupe d'âge inconnu										

^{1.} Le nombre total de grossesses est égal à la somme des naissances vivantes, des pertes foetales et des avortements provoqués.

Nota: Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

^{2.} Pour 2002 et 2003, les résidentes du Nunavut sont exclues en raison de déclarations incomplètes.

^{3.} Pour 2002 et 2003, les cas hospitalisés d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non spécifiés au Nunavut sont exclus en raison de déclarations incomplètes.

^{4.} Le nombre de naissances vivantes est fondé sur les enregistrements figurant dans la Base de données sur les naissances.

^{5.} Le nombre d'avortements provoqués est tiré de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques qui fournit des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains états américains.

^{6.} Les pertes foetales regroupent les cas de mortinaissance tirés de la Base de données sur les mortinaissances et les cas d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non précisés tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière.

Tableau 1-2
Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Terre-Neuve-et-Labrador

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
				n	ombre d'éve	énements				
Total, grossesses 1										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	7 771 855 13 842 284 558 2 169 2 533 1 691 439 84	7 172 796 22 774 276 498 1 957 2 283 1 598 467 64	6 945 748 15 733 257 476 1 759 2 225 1 644 476 79 14	6 579 720 13 707 256 451 1 642 2 076 1 571 489 76 5	6 090 675 13 662 236 426 1 484 1 868 1 491 480 90 2	6 129 626 20 606 244 362 1 443 1 900 1 529 543 87	5 927 582 13 569 181 388 1 424 1 827 1 519 521 54 0	5 752 541 12 529 191 338 1 311 1 742 1 518 552 88 0	5 595 510 11 499 165 334 1 256 1 675 1 469 592 92 1	5 658 479 8 471 154 317 1 288 1 672 1 509 616 92 2
Naissances vivantes ²										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	6 339 624 13 611 207 404 1 646 2 220 1 467 344 38 0	5 859 562 9 553 187 366 1 508 2 007 1 390 358 34 0	5 747 538 6 532 172 360 1 366 1 939 1 468 392 44 0	5 416 496 4 492 162 330 1 231 1 830 1 397 408 54 0	4 994 432 3 429 136 293 1 150 1 610 1 349 397 55	5 055 419 5 414 140 274 1 099 1 647 1 371 454 65 0	4 869 391 2 389 123 266 1 084 1 580 1 343 435 36 0	4 716 349 1 348 111 237 980 1 501 1 344 478 64 0	4 651 308 4 304 99 205 988 1 452 1 325 510 68 0	4 629 305 1 304 89 215 960 1 421 1 360 524 58 1
Avortements provoqués ³										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	891 176 0 176 59 117 358 151 121 57 28 0	896 185 12 173 67 106 346 166 112 65 15	846 174 8 166 71 95 318 175 89 58 18	837 182 8 174 79 95 334 156 98 48 14	820 214 10 204 89 115 275 183 90 36 22 0	851 175 15 160 89 71 299 198 101 66 12	898 178 10 168 54 114 306 204 137 61 12	883 178 11 167 74 93 298 194 137 61 15	814 193 7 186 64 122 248 190 108 59 16	895 163 7 156 58 98 290 221 108 81 32 0
Pertes foetales 4										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	541 55 0 55 18 37 165 162 103 38 18	417 49 1 48 22 26 103 110 96 44 15	352 36 1 35 14 21 75 111 87 26 17	326 42 1 41 15 26 77 90 76 33 8 0	276 29 0 29 11 18 59 75 52 47 13	223 32 0 32 15 17 45 55 57 23 10	160 13 1 12 4 8 34 43 39 25 6	153 14 0 14 6 8 33 47 37 13 9	130 9 0 9 2 7 20 33 36 23 8	134 11 0 11 7 4 38 30 41 11 2

Tableau 1-2 - suite

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Terre-Neuve-et-Labrador

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
				taux	x pour 1 (000 femmes	5			
Total, grossesses 1										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	48,2 30,1 2,8 35,4 20,1 57,7 92,2 109,2 69,9 18,1 3,7	45,1 28,8 4,8 33,5 20,1 52,8 86,8 103,3 66,9 19,4 2,8	44,5 27,8 3,4 32,6 19,2 52,1 82,1 105,8 70,6 20,0 3,4	43,2 27,9 3,1 32,6 19,6 52,4 80,2 103,4 69,5 20,9 3,3	41,1 27,1 3,2 31,8 18,8 51,5 77,2 97,9 69,0 21,0 3,9	42,2 25,6 5,1 29,6 19,9 43,9 77,8 104,4 73,8 24,1 3,8	41,6 24,4 3,4 28,4 15,2 48,1 78,9 105,1 76,2 23,3 2,4	41,3 23,5 3,4 27,1 16,5 42,8 73,6 105,8 79,2 25,2 3,9	40,8 23,0 3,2 26,5 14,9 42,9 70,5 105,2 79,0 27,5 4,1	41,9 22,3 2,4 26,0 14,6 41,8 72,1 106,7 83,5 29,3 4,1
Naissances vivantes ²										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	39,3 22,0 2,8 25,7 14,7 41,8 69,9 95,7 60,6 14,2 1,7	36,8 20,3 2,0 23,9 13,6 38,8 66,9 90,8 58,2 14,9	36,8 20,0 1,4 23,6 12,9 39,4 63,7 92,2 63,0 16,5 1,9	35,5 19,2 1,0 22,7 12,4 38,3 60,2 91,1 61,8 17,4 2,3	33,7 17,4 0,7 20,6 10,8 35,4 59,8 84,4 62,4 17,3 2,4	34,8 17,2 1,3 20,2 11,4 33,2 59,3 90,5 66,2 20,1 2,9	34,2 16,4 0,5 19,4 10,3 33,0 60,0 90,9 67,4 19,4 1,6	33,8 15,2 0,3 17,8 9,6 30,0 55,0 91,2 70,2 21,8 2,9	33,9 13,9 1,2 16,2 9,0 26,4 55,4 91,2 71,3 23,7 3,0	34,3 14,2 0,3 16,8 8,4 28,4 53,8 90,7 75,3 24,9 2,6
Avortements provoqués ³										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	5,5 6,2 0,0 7,4 4,2 12,1 15,2 6,5 5,0 2,3 1,2	5,6 6,7 2,6 7,5 4,9 11,2 15,4 7,5 4,7 2,7 0,7	5,4 6,5 1,8 7,4 5,3 10,4 14,8 8,3 3,8 2,4 0,8	5,5 7,0 1,9 8,0 6,1 11,0 16,3 7,8 4,3 2,1 0,6	5,5 8,6 2,5 9,8 7,1 13,9 14,3 9,6 4,2 1,6 1,0	5,9 7,2 3,8 7,8 7,3 8,6 16,1 10,9 4,9 2,9 0,5	6,3 7,5 2,6 8,4 4,5 14,1 16,9 11,7 6,9 2,7 0,5	6,3 7,7 3,1 8,6 6,4 11,8 16,7 11,8 7,2 2,8 0,7	5,9 8,7 2,1 9,9 5,8 15,7 13,9 11,9 5,8 2,7 0,7	6,6 7,6 2,1 8,6 5,5 12,9 16,2 14,1 6,0 3,8 1,4
Pertes foetales 4										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	3,4 1,9 0,0 2,3 1,3 3,8 7,0 7,0 4,3 1,6 0,8	2,6 1,8 0,2 2,1 1,6 2,8 4,6 5,0 4,0 1,8 0,7	2,3 1,3 0,2 1,6 1,0 2,3 3,5 5,3 3,7 1,1 0,7	2,1 1,6 0,2 1,9 1,1 3,0 3,8 4,5 3,4 1,4 0,3	1,9 1,2 0,0 1,4 0,9 2,2 3,1 3,9 2,4 2,1 0,6	1,5 1,3 0,0 1,6 1,2 2,1 2,4 3,0 2,8 1,0 0,4	1,1 0,5 0,3 0,6 0,3 1,0 1,9 2,5 2,0 1,1 0,3	1,1 0,6 0,0 0,7 0,5 1,0 1,9 2,9 1,9 0,6 0,4	0,9 0,4 0,0 0,5 0,2 0,9 1,1 2,1 1,9 1,1 0,4	1,0 0,5 0,0 0,6 0,7 0,5 2,1 1,9 2,3 0,5 0,1

Le nombre total de grossesses est égal à la somme des naissances vivantes, des pertes foetales et des avortements provoqués.
 Le nombre de naissances vivantes est fondé sur les enregistrements figurant dans la Base de données sur les naissances.

Nota: Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

^{3.} Le nombre d'avortements provoqués est tiré de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques qui fournit des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains états américains.

^{4.} Les pertes foetales regroupent les cas de mortinaissance tirés de la Base de données sur les mortinaissances et les cas d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non précisés tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière.

Tableau 1-3
Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Île-du-Prince-Édouard

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
				n	ombre d'éve	énements				
Total, grossesses ¹										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	2 025 195 4 191 67 124 478 633 503 189 27 0	2 015 195 4 191 67 124 439 637 543 173 28 0	1 956 192 2 190 71 119 448 609 501 185 21 0	1 804 179 1 178 56 122 421 562 427 174 41 0	1 698 182 1 181 67 114 398 492 402 192 32 0	1 702 148 0 148 50 98 402 514 412 198 28 0	1 643 156 1 155 56 99 396 475 406 176 34 0	1 594 123 2 121 36 85 349 504 425 160 33 0	1 498 122 0 122 32 90 305 459 401 177 34 0	1 597 119 0 119 45 74 344 489 427 183 35 0
Naissances vivantes ²										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	1 716 149 2 147 51 96 397 549 446 155 20 0	1 754 150 3 147 51 96 377 565 499 142 21 0	1 694 146 0 146 52 94 372 549 452 160 15 0	1 591	1 504	1 515 x 112 36 76 349 474 380 178 x	1 441 x 120 43 77 335 430 376 152 x 0	1 380 x x 86 24 62 289 455 385 138 x 0	1 328 x x 89 20 69 260 422 372 158 x 0	1 417 x 95 36 59 290 445 396 164 x
Avortements provoqués ³										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	165 34 1 33 13 20 50 37 25 15 4	168 33 1 32 13 19 49 36 30 16 4	190 36 2 34 13 21 59 39 30 21 5	150 x x 28 11 17 46 31 23 16 x 0	149 x 28 11 17 46 28 21 18 x 0	145 x 29 10 19 43 28 24 16 x 0	158 x 29 10 19 49 33 23 18 x	174 x x 32 11 21 54 36 28 17 x 0	130 x x 27 9 18 39 25 21 13 x 0	137 x x 19 7 12 43 31 23 15 x 0
Pertes foetales 4										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	144 12 1 11 3 8 31 47 32 19 3 0	93 12 0 12 3 9 13 36 14 15 3	72 10 0 10 6 4 17 21 19 4 1	63 x x 7 3 4 16 20 9 7 x	45 x x 5 4 1 10 17 7 5 x 0	42 x x 7 4 3 10 12 8 4 x 0	44 x 6 3 12 12 7 6 x 0	40 x x 3 1 2 6 13 12 5 x	40 x x 6 3 3 6 12 8 6 x	43 x 5 2 3 11 13 8 4 x

Tableau 1-3 – suite

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Île-du-Prince-Édouard

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
				taux	c pour 1 00	00 femmes				
Total, grossesses 1										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans	58,9 33,6 4,4 39,1 22,8 63,9 101,7 137,6 90,5	58,2 33,7 4,2 39,4 23,3 63,2 93,7 142,1 98,9	55,9 32,5 2,0 38,8 24,3 60,2 96,2 134,7 93,7	51,5 30,2 1,0 36,2 19,1 61,7 90,7 124,0 82,4	48,9 30,6 1,0 36,6 22,3 58,7 87,5 111,6 81,6	49,1 25,0 0,0 30,0 16,4 51,6 89,2 115,5 88,2	47,7 25,9 1,0 31,1 18,8 49,5 88,1 110,2 90,1	46,3 20,2 2,0 23,9 11,9 41,7 77,0 121,0 95,3	43,4 20,2 0,0 24,1 10,4 45,4 65,9 111,7 90,2	46,4 19,5 0,0 23,4 14,7 36,8 72,5 116,1 97,0
35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	35,6 5,5 	31,8 5,7 	33,6 4,2 	31,6 7,8 	34,4 6,0 	34,8 5,2 	31,5 6,1 	29,5 5,9 	33,4 6,1	36,9 6,3
Naissances vivantes ²										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	49,9 25,7 2,2 30,1 17,3 49,4 84,5 119,3 80,2 29,2 4,1	50,6 25,9 3,2 30,4 17,7 48,9 80,5 126,0 90,9 26,1 4,3	48,5 24,7 0,0 29,8 17,8 47,5 79,9 121,4 84,6 29,1 3,0	45,4 x 29,1 14,3 51,1 77,4 112,8 76,2 27,4 x 	43,3 x 29,9 17,3 49,5 75,2 101,4 75,9 30,2 x 	43,7 x 22,7 11,8 40,0 77,5 106,5 81,4 31,3 x	41,8 x 24,1 14,4 38,5 74,5 99,8 83,4 27,2 x 	40,1 x 17,0 7,9 30,5 63,7 109,3 86,3 25,5 x	38,4 x 17,6 6,5 34,8 56,2 102,7 83,7 29,8 x	41,2 x 18,7 11,7 29,4 61,1 105,7 89,9 33,1 x
Avortements provoqués ³										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	4,8 5,9 1,1 6,8 4,4 10,3 10,6 8,0 4,5 2,8 0,8	4,8 5,7 1,1 6,6 4,5 9,7 10,5 8,0 5,5 2,9 0,8	5,4 6,1 2,0 6,9 4,5 10,6 12,7 8,6 5,6 3,8 1,0	4,3 x 5,7 3,7 8,6 9,9 6,8 4,4 2,9 x 	4,3 x 5,7 3,7 8,8 10,1 6,4 4,3 3,2 x	4,2 x 5,9 3,3 10,0 9,5 6,3 5,1 2,8 x	4,6 x 5,8 3,4 9,5 10,9 7,7 5,1 3,2 x	5,1 x 6,3 3,6 10,3 11,9 8,6 6,3 3,1 x	3,8 x 5,3 2,9 9,1 8,4 6,1 4,7 2,5 x	4,0 x x 3,7 2,3 6,0 9,1 7,4 5,2 3,0 x
Pertes foetales 4										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	4,2 2,1 1,1 2,3 1,0 4,1 6,6 10,2 5,8 3,6 0,6	2,7 2,1 0,0 2,5 1,0 4,6 2,8 8,0 2,6 2,8	2,1 1,7 0,0 2,0 2,1 2,0 3,7 4,6 3,6 0,7 0,2	1,8 x 1,4 1,0 2,0 3,4 4,4 1,7 1,3 x	1,3 x 1,0 1,3 0,5 2,2 3,9 1,4 0,9 x	1,2 x 1,4 1,3 1,6 2,2 2,7 1,7 0,7 x	1,3 x 1,2 1,0 1,5 2,7 2,8 1,6 1,1 x	1,2 x 0,6 0,3 1,0 1,3 3,1 2,7 0,9 x	1,2 x 1,2 1,0 1,5 1,3 2,9 1,8 1,1 x	1,2 x 1,0 0,7 1,5 2,3 3,1 1,8 0,8 x

^{1.} Le nombre total de grossesses est égal à la somme des naissances vivantes, des pertes foetales et des avortements provoqués.

Nota: Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

^{2.} Le nombre de naissances vivantes est fondé sur les enregistrements figurant dans la Base de données sur les naissances.

^{3.} Le nombre d'avortements provoqués est tiré de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques qui fournit des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains états américains.

^{4.} Les pertes foetales regroupent les cas de mortinaissance tirés de la Base de données sur les mortinaissances et les cas d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non précisés tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière.

Tableau 1-4
Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Nouvelle-Écosse

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
				n	ombre d'év	énements				
Total, grossesses 1										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	13 652 1 458 25 1 433 571 862 3 354 4 262 3 286 1 150 138	13 135 1 414 30 1 384 502 882 3 213 3 973 3 275 1 079 160 21	12 913 1 374 35 1 339 512 827 3 133 3 803 3 238 1 182 173 10	12 234 1 224 14 1 210 451 759 2 950 3 702 2 996 1 184 175 4	11 842 1 261 25 1 236 441 795 2 790 3 537 2 895 1 154 198 7	11 645 1 134 19 1 115 382 733 2 734 3 489 2 825 1 257 201 5	11 226 995 13 982 347 635 2 635 3 371 2 757 1 225 242 1	10 920 885 15 870 284 586 2 451 3 212 2 915 1 234 221 2	10 634 879 15 864 290 574 2 456 3 043 2 700 1 298 257 1	10 684 854 13 841 261 580 2 412 3 050 2 886 1 229 251 2
Naissances vivantes ²										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	11 099 957 11 946 355 591 2 498 3 702 2 909 934 95 4	10 726 873 11 862 301 561 2 434 3 451 2 924 919 108 17	10 573 883 12 871 327 544 2 320 3 309 2 939 996 123 3	9 952 744 6 738 251 487 2 168 3 196 2 720 998 124 2	9 595 751 4 747 240 507 2 050 3 047 2 602 994 144 7	9 575 687 3 684 204 480 2 002 3 066 2 572 1 091 152 5	9 116 585 4 581 193 388 1 893 2 906 2 497 1 061 173 1	8 909 507 8 499 153 346 1 735 2 771 2 650 1 077 167 2	8 663 517 5 512 148 364 1 759 2 599 2 453 1 136 198	8 650 473 6 467 122 345 1 702 2 612 2 612 1 067 182 2
Avortements provoqués ³										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	2 051 466 14 452 204 248 737 408 254 158 28	2 043 499 18 481 186 295 686 432 266 120 36 4	2 039 467 22 445 172 273 736 423 230 138 38 7	2 045 458 8 450 187 263 729 417 232 165 42 2	2 053 498 21 477 195 282 707 431 243 131 43 0	1 917 431 14 417 171 246 703 390 219 134 40 0	1 989 403 9 394 151 243 724 425 235 143 59 0	1 890 371 7 364 128 236 693 409 230 136 51	1 825 350 9 341 139 202 658 418 214 135 50 0	1 925 376 7 369 138 231 691 412 241 145 60 0
Pertes foetales 4										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	502 35 0 35 12 23 119 152 123 58 15	366 42 1 41 15 26 93 90 85 40 16	301 24 1 23 13 10 77 71 69 48 12	237 22 0 22 13 9 53 89 44 21 9	194 12 0 12 6 6 33 59 50 29 11	153 16 2 14 7 7 7 29 33 34 32 9	121 7 0 7 3 4 18 40 25 21 10 0	121 7 0 7 3 4 23 32 35 21 3 0	146 12 1 11 3 8 39 26 33 27 9	109 5 0 5 1 4 19 26 33 17 9

Tableau 1-4 – suite

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Nouvelle-Écosse

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
				taux	opour 1 00	00 femmes				
Total, grossesses ¹										
Tous les âges	55,1	53,1	52,2	49,8	48,6	48,0	46,6	45,7	44,7	45,0
Moins de 20 ans	38,9	37,9	36,9	32,9	34,0	30,6	27,0	24,1	23,9	23,1
Moins de 15 ans	4,0	4,8	5,8	2,3	4,1	3,1	2,1	2,5	2,5	2,1
15 à 19 ans	45,9	44,5	43,0	38,9	39,9	36,1	31,9	28,4	28,1	27,2
15 à 17 ans	30,9	27,0	27,3	24,3	24,0	20,9	18,9	15,4	15,8	14,2
18 à 19 ans	67,6	70,5	66,6	60,8	63,2	58,1	51,2	48,0	46,3	46,2
20 à 24 ans 25 à 29 ans	100,5	98,4	97,3	94,2	91,2	89,8	86,3	80,2	79,8	77,2 104.7
o à 34 ans	121,6 80,0	118,3 80,6	115,8 82,1	114,3 79,0	110,9 80,0	110,0 82,3	108,3 84,2	106,5 91.1	103,2 84,6	91,5
35 à 39 ans	29,0	27,0	29,2	79,0 29,1	28,4	30,8	30,3	31,6	34,8	34,2
10 ans et plus	3,9	4,4	4,7	4,6	20, 4 5,1	5,1	6,1	5,6	6,4	6,2
Groupe d'âge inconnu			4,7	,	•		•	,	•	,
Naissances vivantes 2										
	44.0	40.4	40.7	40.5	00.4		07.0		00.4	20.4
ous les âges	44,8	43,4	42,7	40,5	39,4	39,5	37,8	37,3	36,4	36,4
Moins de 20 ans	25,6	23,4	23,7	20,0	20,2	18,6	15,9	13,8	14,0	12,8
Moins de 15 ans 15 à 19 ans	1,8 30,3	1,8 27,7	2,0 28,0	1,0 23,8	0,7 24,1	0,5 22,1	0,7 18,9	1,3 16,3	0,8 16,6	1,0 15,1
15 à 19 ans	30,3 19,2	27,7 16,2	26,0 17,5	∠3,6 13,5	13,0	11.1	10,9	8,3	8,0	6,7
18 à 19 ans	46,3	44,9	43,8	39,0	40,3	38,1	31,3	28,4	29,4	27,5
0 à 24 ans	74,9	74,6	72,1	69,2	67,0	65,8	62,0	56,8	57,1	54,5
5 à 29 ans	105,6	102,8	100,7	98,7	95,5	96,7	93,3	91,9	88,1	89,6
0 à 34 ans	70,8	72,0	74,5	71,7	71,9	74,9	76.2	82,8	76,9	82,8
5 à 39 ans	23,6	23,0	24,6	24,5	24.4	26,7	26,3	27,6	30,4	29,7
0 ans et plus	2,7	3,0	3,3	3,3	3,7	3,9	4,4	4,2	4,9	4,5
Groupe d'âge inconnu	<i>_</i> ,,,							, <u>-</u>	,0	,0
Avortements provoqués ³										
Γous les âges	8,3	8,3	8,2	8,3	8,4	7,9	8,2	7,9	7,7	8,1
Moins de 20 ans	12,4	13,4	12,6	12,3	13,4	11,6	10,9	10,1	9,5	10,2
Moins de 15 ans	2,3	2,9	3,6	1,3	3,4	2,3	1,5	1,2	1,5	1,2
15 à 19 ans	14,5	15,5	14,3	14,5	15,4	13,5	12,8	11,9	11,1	12,0
15 à 17 ans	11,0	10,0	9,2	10,1	10,6	9,3	8,2	6,9	7,6	7,5
18 à 19 ans	19,4	23,6	22,0	21,1	22,4	19,5	19,6	19,3	16,3	18,4
20 à 24 ans	22,1	21,0	22,9	23,3	23,1	23,1	23,7	22,7	21,4	22,1
25 à 29 ans	11,6	12,9	12,9	12,9	13,5	12,3	13,6	13,6	14,2	14,1
80 à 34 ans	6,2	6,5	5,8	6,1	6,7	6,4	7,2	7,2	6,7	7,6
35 à 39 ans 40 ans et plus	4,0 0,8	3,0 1,0	3,4 1,0	4,1 1,1	3,2 1,1	3,3 1,0	3,5 1,5	3,5 1,3	3,6 1,2	4,0 1,5
Groupe d'âge inconnu	0,0									
Pertes foetales 4										
Γous les âges	2,0	1,5	1,2	1,0	0,8	0,6	0,5	0,5	0,6	0,5
Moins de 20 ans	0,9	1,1	0,6	0,6	0,3	0,4	0,2	0,2	0,3	0,1
Moins de 15 ans	0,0	0,2	0,2	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,2	0,0
15 à 19 ans	1,1	1,3	0,7	0,7	0,4	0,5	0,2	0,2	0,4	0,2
15 à 17 ans	0,6	0,8	0,7	0,7	0,3	0,4	0,2	0,2	0,2	0,1
18 à 19 ans	1,8	2,1	0,8	0,7	0,5	0,6	0,3	0,3	0,6	0,3
0 à 24 ans	3,6	2,8	2,4	1,7	1,1	1,0	0,6	0,8	1,3	0,6
5 à 29 ans	4,3	2,7	2,2	2,7	1,8	1,0	1,3	1,1	0,9	0,9
0 à 34 ans	3,0	2,1	1,7	1,2	1,4	1,0	0,8	1,1	1,0	1,0
5 à 39 ans	1,5	1,0	1,2	0,5	0,7	0,8	0,5	0,5	0,7	0,5
0 ans et plus	0,4	0,4	0,3	0,2	0,3	0,2	0,3	0,1	0,2	0,2
Groupe d'âge inconnu										

^{1.} Le nombre total de grossesses est égal à la somme des naissances vivantes, des pertes foetales et des avortements provoqués.

Nota: Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

^{2.} Le nombre de naissances vivantes est fondé sur les enregistrements figurant dans la Base de données sur les naissances.

^{3.} Le nombre d'avortements provoqués est tiré de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques qui fournit des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains états américains.

^{4.} Les pertes foetales regroupent les cas de mortinaissance tirés de la Base de données sur les mortinaissances et les cas d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non précisés tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière.

Tableau 1-5
Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Nouveau-Brunswick

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
				n	ombre d'éve	énements				
Total, grossesses ¹										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	10 347 1 154 6 1 148 403 745 2 714 3 544 2 182 662 90 1	10 069 1 130 8 1 122 399 723 2 751 3 146 2 271 641 97 33	9 628 968 7 961 318 643 2 568 2 996 2 261 701 114 20	9 393 902 18 884 303 581 2 531 3 026 2 161 636 119 18	9 254 968 13 955 312 643 2 364 2 998 2 056 754 114 0	8 956 902 17 885 293 592 2 301 2 888 2 051 714 100 0	8 694 847 8 839 269 570 2 276 2 772 1 936 758 105 0	8 417 766 11 755 238 517 2 148 2 699 1 960 740 104 0	8 286 711 13 698 202 496 2 003 2 649 2 029 751 143 0	8 214 647 12 635 184 451 1 981 2 668 2 012 761 145 0
Naissances vivantes ²										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	8 978 894 4 890 290 600 2 256 3 211 1 997 556 63 1	8 563 847 3 844 295 549 2 193 2 826 2 071 553 72	8 176 700 2 698 216 482 2 061 2 697 2 045 601 72 0	7 922 657 8 649 217 432 2 024 2 659 1 958 548 76 0	7 885 676 8 668 195 473 1 870 2 720 1 891 654 74 0	7 615 598 5 593 181 412 1 842 2 620 1 852 632 71 0	7 347 557 3 554 140 414 1 795 2 496 1 768 660 71 0	7 195 501 0 501 140 361 1 702 2 446 1 804 662 80 0	7 046 458 3 455 114 341 1 586 2 356 1 878 662 106 0	7 117 453 3 450 128 322 1 568 2 419 1 868 699 110 0
Avortements provoqués ³										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	852 186 1 185 80 105 334 184 83 54 11	1 111 228 5 223 75 148 466 201 109 60 15 32	1 120 234 5 229 92 137 428 207 134 66 31 20	1 113 204 9 195 73 122 416 247 134 65 29 18	1 106 258 5 253 98 155 422 210 105 76 35 0	1 031 261 11 250 88 162 382 199 112 55 22 0	1 098 x x 255 117 138 418 200 125 72 x 0	1 028 248 11 237 93 144 396 200 102 63 19	1 045 236 10 226 82 144 363 235 116 66 29	944 181 8 173 55 118 395 195 195 103 45 25 0
Pertes foetales 4										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	517 74 1 73 33 40 124 149 102 52 16	395 55 0 55 29 26 92 119 91 28 10	332 34 0 34 10 24 79 92 82 34 11	358 41 1 40 13 27 91 120 69 23 14	263 34 0 34 19 15 72 68 60 24 5	310 43 1 42 24 18 77 69 87 27 7	249 x x 30 12 18 63 76 43 26 x 0	194 17 0 17 5 12 50 53 54 15 5	195 17 0 17 6 11 54 58 35 23 8 0	153 13 1 12 1 11 18 54 41 17 10 0

Tableau 1-5 - suite

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Nouveau-Brunswick

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
				taux	x pour 1 00	00 femmes				
Total, grossesses 1										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans	51,3 35,9 1,2 42,6 25,5 66,7 98,4	50,0 35,9 1,6 42,5 25,7 66,5 100,4	47,9 31,2 1,4 36,9 20,6 60,7 95,6	47,0 29,4 3,5 34,6 19,8 56,6 95,8	46,8 31,9 2,6 37,8 20,7 63,3 92,1	45,6 29,8 3,4 35,0 19,5 58,0 91,4	44,6 28,1 1,6 33,3 17,8 56,8 91,7	43,5 25,8 2,3 30,2 15,8 52,2 86,8	43,2 24,2 2,8 28,3 13,8 49,1 81,9	43,2 22,2 2,5 26,0 12,9 44,6 80,9
25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	125,9 67,7 20,8 3,1	116,8 70,8 20,2 3,2	113,8 72,0 22,0 3,7	115,7 71,4 19,9 3,8	115,8 71,0 23,6 3,6	112,3 74,0 22,3 3,2	109,2 72,9 23,8 3,3	108,9 75,7 23,7 3,3	108,0 79,0 25,0 4,5	110,3 79,0 26,4 4,6
Naissances vivantes ²										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	44,5 27,8 0,8 33,0 18,3 53,8 81,8 114,1 62,0 17,5 2,1	42,5 26,9 0,6 32,0 19,0 50,5 80,1 105,0 64,6 17,4 2,4	40,7 22,5 0,4 26,8 14,0 45,5 76,7 102,5 65,1 18,8 2,4	39,7 21,4 1,6 25,4 14,2 42,1 76,6 101,7 64,7 17,1 2,4	39,9 22,3 1,6 26,4 12,9 46,6 72,8 105,0 65,3 20,5 2,4	38,8 19,8 1,0 23,5 12,0 40,4 73,1 101,9 66,8 19,7 2,3	37,7 18,5 0,6 22,0 9,2 41,3 72,4 98,4 66,6 20,7 2,3	37,2 16,9 0,0 20,1 9,3 36,4 68,8 98,7 69,6 21,2 2,5	36,7 15,6 0,6 18,4 73,8 33,8 64,8 96,0 73,1 22,0 3,3	37,4 15,6 0,6 18,5 9,0 31,8 64,0 100,0 73,3 24,2 3,5
Avortements provoqués ³										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	4,2 5,8 0,2 6,9 5,1 9,4 12,1 6,5 2,6 1,7 0,4	5,5 7,2 1,0 8,4 4,8 13,6 17,0 7,5 3,4 1,9 0,5	5,6 7,5 1,0 8,8 6,0 12,9 15,9 7,9 4,3 2,1 1,0	5,6 6,7 1,8 7,6 4,8 11,9 15,7 9,4 4,4 2,0 0,9	5,6 8,5 1,0 10,0 6,5 15,3 16,4 8,1 3,6 2,4 1,1	5,3 8,6 2,2 9,9 5,8 15,9 15,2 7,7 4,0 1,7 0,7	5,6 x 10,1 7,7 13,8 16,8 7,9 4,7 2,3 x	5,3 8,4 2,3 9,5 6,2 14,5 16,0 8,1 3,9 2,0 0,6	5,4 8,0 2,2 9,2 5,6 14,3 14,8 9,6 4,5 2,2 0,9	5,0 6,2 1,7 7,1 3,9 11,7 16,1 8,1 4,0 1,6 0,8
Pertes foetales 4										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	2,6 2,3 0,2 2,7 2,1 3,6 4,5 5,3 3,2 1,6 0,5	2,0 1,7 0,0 2,1 1,9 2,4 3,4 4,4 2,8 0,9 0,3	1,7 1,1 0,0 1,3 0,6 2,3 2,9 3,5 2,6 1,1 0,4	1,8 1,3 0,2 1,6 0,9 2,6 3,4 4,6 2,3 0,7 0,5	1,3 1,1 0,0 1,3 1,3 1,5 2,8 2,6 2,1 0,8 0,2	1,6 1,4 0,2 1,7 1,6 1,8 3,1 2,7 3,1 0,8 0,2	1,3 x 1,2 0,8 1,8 2,5 3,0 1,6 0,8 	1,0 0,6 0,0 0,7 0,3 1,2 2,0 2,1 2,1 0,5 0,2	1,0 0,6 0,0 0,7 0,4 1,1 2,2 2,4 1,4 0,8 0,3	0,8 0,4 0,2 0,5 0,1 1,1 0,7 2,2 1,6 0,6 0,3

Le nombre total de grossesses est égal à la somme des naissances vivantes, des pertes foetales et des avortements provoqués.
 Le nombre de naissances vivantes est fondé sur les enregistrements figurant dans la Base de données sur les naissances.

Nota: Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

^{3.} Le nombre d'avortements provoqués est tiré de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques qui fournit des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains états américains.

^{4.} Les pertes foetales regroupent les cas de mortinaissance tirés de la Base de données sur les mortinaissances et les cas d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non précisés tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière.

Tableau 1-6
Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Québec

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
				I	nombre d'é	vénements				
Total, grossesses 1										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	123 371 10 096 232 9 864 3 511 6 353 26 222 40 643 32 445 11 840 2 121	119 375 9 176 172 9 004 2 667 6 337 25 662 37 473 32 407 12 216 2 351 90	117 470 9 682 190 9 492 3 030 6 462 25 700 36 327 30 937 12 509 2 279 36	112 746 9 329 219 9 110 2 915 6 195 25 393 33 906 29 398 12 301 2 415 4	109 735 9 768 149 9 619 3 155 6 464 25 133 32 537 27 448 12 303 2 523 23	9 770 201 9 569 2 655 6 914 24 397 31 557 25 913 12 225 2 565	105 157 9 368 169 9 199 2 656 6 543 24 681 31 027 25 179 12 129 2 767 6	106 496 8 832 156 8 676 2 516 6 160 24 215 32 096 26 142 12 408 2 802	105 097 8 356 115 8 241 2 428 5 813 23 545 31 974 25 998 12 363 2 856 5	106 350 7 847 124 7 723 2 291 5 432 23 219 33 327 26 265 12 736 2 955
Naissances vivantes ²										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	90 578 4 197 32 4 165 1 062 3 103 17 517 32 987 26 548 8 232 1 093 4	87 417 4 140 34 4 106 1 024 3 082 16 960 30 340 26 276 8 500 1 197 4	85 226 4 008 46 3 962 1 020 2 942 16 733 29 182 25 091 8 972 1 227	79 774 3 780 35 3 745 1 018 2 727 15 779 26 760 23 556 8 671 1 227	75 856 3 613 34 3 579 948 2 631 15 241 25 437 21 697 8 526 1 336 6	73 596 3 482 25 3 457 855 2 602 14 776 24 656 20 601 8 739 1 341	72 007 3 202 19 3 183 760 2 423 14 696 24 231 19 894 8 530 1 452 2	73 695 3 078 21 3 057 741 2 316 14 430 25 165 20 785 8 753 1 483	72 477 2 795 20 2 775 675 2 100 13 877 24 945 20 798 8 553 1 509 0	73 905 2 562 16 2 546 597 1 949 13 408 26 216 21 046 9 068 1 605 0
Avortements provoqués ³										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	27 387 5 493 194 5 299 2 323 2 976 7 667 5 995 4 514 2 900 818 0	27 555 4 714 127 4 587 1 526 3 061 7 861 5 924 4 984 3 054 935 83	28 852 5 416 138 5 278 1 917 3 361 8 342 6 203 4 955 3 027 887 22	30 248 5 360 177 5 183 1 827 3 356 9 085 6 440 5 139 3 178 1 045	31 673 5 981 111 5 870 2 137 3 733 9 490 6 526 5 206 5 3 390 1 065 15	30 722 6 135 175 5 960 1 753 4 207 9 251 6 394 4 749 3 109 1 083	31 125 6 001 149 5 852 1 845 4 007 9 630 6 290 4 789 3 216 1 195 4	31 065 5 654 134 5 520 1 751 3 769 9 459 6 455 4 904 3 381 1 212 0	30 858 5 456 92 5 364 1 723 3 641 9 351 6 554 4 788 3 480 1 225	30 802 5 191 107 5 084 1 658 3 426 9 533 6 679 4 804 3 363 1 231
Pertes foetales 4										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	5 406 406 6 400 126 274 1 038 1 661 1 383 708 210	4 403 322 11 311 117 194 841 1 209 1 147 662 219 3	3 392 258 6 252 93 159 625 942 891 510 165	2 724 189 7 182 70 112 529 706 703 452 143 2	2 206 174 4 170 70 100 402 574 545 387 122	2 111 153 1 152 47 105 370 507 563 377 141 0	2 025 165 1 164 51 113 355 506 496 383 120 0	1 736 100 1 99 24 75 326 476 453 274 107	1 762 105 3 102 30 72 317 475 412 330 122	1 643 94 1 93 36 57 278 432 415 305 119 0

Tableau 1-6 – suite

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Québec

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
				taux	x pour 1 0	00 femmes				
Total, grossesses ¹										
Tous les âges	64,0	61,9	61,0	58,8	57,6	56,1	55,6	56,5	55,8	56,6
Moins de 20 ans	35,2	31,7	33,4	32,5	34,3	34,7	34,0	32,7	31,3	29,4
Moins de 15 ans	4,7	3,5	4,1	4,9	3,3	4,6	3,9	3,6	2,7	2,8
15 à 19 ans	41,5	37,4	39,1	37,6	40,0	40,4	39,6	38,2	36,7	34,7
15 à 17 ans	24,5	18,4	20,6	20,1	22,3	19,4	19,7	18,8	18,4	17,5
18 à 19 ans	67,1	66,2	67,2	64,0	65,3	69,1	67,1	65,8	63,0	59,3
20 à 24 ans 25 à 29 ans	113,6	111,3	111,4	108,7 142,8	106,1	101,1	100,2	96,4 139.0	93,4 134,6	92,5 135.9
30 à 34 ans	152,3 100,6	147,7 102,3	148,3 101,0	99.8	140,2 98,2	137,5 97,6	135,3 99,5	106,3	107.4	109.5
85 à 39 ans				99,6 37,8	96,2 38,0		99,5 38,4	40,5	41,8	
to ans et plus	36,7 7,3	37,6 8,0	38,2			38,2 8,0	36, 4 8,6	40,5 8,6	41,6 8,8	45,0
Groupe d'âge inconnu		,	7,6	7,8	8,0	•	,	•	•	9,1
,	***									•••
laissances vivantes ²										
Tous les âges	47,0	45,3	44,3	41,6	39,8	38,8	38,1	39,1	38,5	39,4
Moins de 20 ans	14,6	14,3	13,8	13,2	12,7	12,4	11,6	11,4	10,5	9,6
Moins de 15 ans	0,7	0,7	1,0	0,8	0,8	0,6	0,4	0,5	0,5	0,4
15 à 19 ans	17,5	17,0	16,3	15,5	14,9	14,6	13,7	13,4	12,4	11,4
15 à 17 ans	7,4	7,0	6,9	7,0	6,7	6,2	5,7	5,5	5,1	4,6
18 à 19 ans	32,8	32,2	30,6	28,2	26,6	26,0	24,8	24,8	22,8	21,3
20 à 24 ans	75,9	73,5	72,5	67,5	64,3	61,2	59,7	57,4	55,1	53,4
25 à 29 ans	123,6	119,6	119,1	112,7	109,6	107,4	105,7	109,0	105,0	106,9
30 à 34 ans	82,3	83,0	81,9	79,9	77,6	77,6	78,6	84,5	86,0	87,8
35 à 39 ans	25,5	26,2	27,4	26,6	26,3	27,3	27,0	28,6	28,9	32,0
0 ans et plus	3,8	4,1	4,1	4,0	4,3	4,2	4,5	4,6	4,6	4,9
Groupe d'âge inconnu		•••	•••	•••	•••	•••	•••	•••	•••	•••
Avortements provoqués ³										
Tous les âges	14,2	14,3	15,0	15,8	16,6	16,2	16,5	16,5	16,4	16,4
Moins de 20 ans	19,1	16,3	18,7	18,7	21,0	21,8	21,8	20,9	20,4	19,4
Moins de 15 ans	3,9	2,6	3,0	3,9	2,5	4,0	3,4	3,1	2,1	2,4
15 à 19 ans	22,3	19,0	21,7	21,4	24,4	25,1	25,2	24,3	23,9	22,8
15 à 17 ans	16,2	10,5	13,0	12,6	15,1	12,8	13,7	13,1	13,0	12,7
18 à 19 ans	31,4	32,0	35,0	34,7	37,7	42,0	41,1	40,3	39,5	37,4
20 à 24 ans	33,2	34,1	36,2	38,9	40,1	38,3	39,1	37,7	37,1	38,0
25 à 29 ans	22,5	23,3	25,3	27,1	28,1	27,9	27,4	28,0	27,6 19,8	27,2 20,0
30 à 34 ans 35 à 39 ans	14,0 9,0	15,7 9,4	16,2 9,2	17,4 9,8	18,6 10,5	17,9 9,7	18,9 10,2	19,9 11,0	19,6	20,0 11,9
40 ans et plus	2,8	3,2	3,0	3,4	3,4	3,4	3,7	3,7	3,8	3,8
Groupe d'âge inconnu	2,0		3,0							5,0
Pertes foetales 4										
Tous les âges	2,8	2,3	1,8	1,4	1,2	1,1	1,1	0,9	0,9	0,9
Moins de 20 ans	1,4	1,1	0,9	0,7	0,6	0,5	0,6	0,4	0,4	0,4
Moins de 15 ans	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
15 à 19 ans	1,7	1,3	1,0	0,8	0,7	0,6	0,7	0,4	0,5	0,4
15 à 17 ans	0,9	0,8	0,6	0,5	0,5	0,3	0,4	0,2	0,2	0,3
18 à 19 ans	2,9	2,0	1,7	1,2	1,0	1,0	1,2	8,0	8,0	0,6
20 à 24 ans	4,5	3,6	2,7	2,3	1,7	1,5	1,4	1,3	1,3	1,1
25 à 29 ans	6,2	4,8	3,8	3,0	2,5	2,2	2,2	2,1	2,0	1,8
0 à 34 ans	4,3	3,6	2,9	2,4	1,9	2,1	2,0	1,8	1,7	1,7
5 à 39 ans	2,2	2,0	1,6	1,4	1,2	1,2	1,2	0,9	1,1	1,1
10 ans et plus	0,7	0,7	0,6	0,5	0,4	0,4	0,4	0,3	0,4	0,4
Groupe d'âge inconnu										

^{1.} Le nombre total de grossesses est égal à la somme des naissances vivantes, des pertes foetales et des avortements provoqués.

Le nombre de naissances vivantes est égal à la somme des naissances vivantes, des pertes loctales et des avortements provo
 Le nombre de naissances vivantes est fondé sur les enregistrements figurant dans la Base de données sur les naissances.

^{3.} Le nombre d'avortements provoqués est tiré de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques qui fournit des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains états américains.

^{4.} Les pertes foetales regroupent les cas de mortinaissance tirés de la Base de données sur les mortinaissances et les cas d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non précisés tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière.

Nota: Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

Source: Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Base de données sur les mortinaissances; Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur la morbidité hospitalière et Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9002).

Tableau 1-7
Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Ontario

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
				ı	nombre d'é	vénements				
Total, grossesses ¹										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	198 808 16 900 250 16 650 6 238 10 412 38 214 60 827 56 394 21 778 4 162 533	198 061 17 069 275 16 794 6 336 10 458 37 421 57 888 57 586 23 276 4 327 494	191 606 16 197 251 15 946 5 972 9 974 35 665 54 763 55 891 24 299 4 584 207	181 064 14 686 218 14 468 5 401 9 067 33 271 51 308 52 640 24 330 4 691 138	178 663 14 473 215 14 258 5 264 8 994 33 106 49 673 51 137 25 029 4 847 398	174 502 13 325 142 13 183 4 729 8 454 32 148 48 320 50 120 25 287 5 197 105	170 142 12 905 151 12 754 4 499 8 255 31 032 46 372 48 662 25 588 5 493 90	173 477 12 324 162 12 162 4 307 7 855 30 435 47 124 51 436 26 414 5 728	169 476 11 762 140 11 622 4 049 7 573 29 515 45 911 50 227 26 173 5 878	170 457 11 096 104 10 992 3 624 7 368 29 233 46 247 51 069 26 549 6 208 55
Naissances vivantes ²										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	147 068 7 769 55 7 714 2 686 5 028 23 953 48 848 47 100 16 461 2 419 518	146 263 7 816 59 7 757 2 722 5 035 23 134 46 173 48 272 17 785 2 626 457	140 012 7 018 51 6 967 2 383 4 584 21 327 43 290 46 685 18 745 2 762 185	133 004 6 115 48 6 067 2 005 4 062 19 760 40 625 44 372 19 042 2 967 123	132 618 6 257 39 6 218 2 110 4 108 20 084 39 817 43 271 19 681 3 112 396	131 080 5 871 35 5 836 1 907 3 929 19 463 39 206 42 821 20 247 3 367 105	127 408 5 358 42 5 316 1 708 3 608 18 899 37 357 41 511 20 538 3 655 90	131 709 5 097 26 5 071 1 484 3 587 18 418 38 437 44 365 21 474 3 906 12	128 528 4 775 20 4 755 1 449 3 306 17 744 37 256 43 383 21 337 4 024 9	130 927 4 721 15 4 706 1 362 3 344 17 722 37 817 44 506 21 821 4 286 54
Avortements provoqués 3										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	45 106 8 589 180 8 409 3 336 5 073 13 119 10 156 7 480 4 328 1 419	46 095 8 806 209 8 597 3 463 5 134 13 332 10 272 7 673 4 572 1 412 28	46 918 8 827 190 8 637 3 445 5 192 13 568 10 277 7 907 4 751 1 575	44 046 8 276 163 8 113 3 281 4 832 12 878 9 698 7 134 4 577 1 471	42 452 7 992 172 7 820 3 066 4 754 12 466 8 939 6 874 4 655 1 526 0	39 981 7 248 106 7 142 2 749 4 393 12 172 8 287 6 317 4 387 1 570 0	39 544 7 384 107 7 277 2 728 4 549 11 623 8 254 6 275 4 413 1 595 0	38 827 7 071 135 6 936 2 760 4 176 11 592 8 030 6 245 4 305 1 580	38 138 6 857 118 6 739 2 550 4 189 11 387 7 985 6 053 4 242 1 614	36 666 6 222 84 6 138 2 204 3 934 11 105 7 789 5 769 4 122 1 659 0
Pertes foetales 4										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	6 634 542 15 527 216 311 1 142 1 823 1 814 989 324 0	5 703 447 7 440 151 289 955 1 443 1 641 919 289 9	4 676 352 10 342 144 198 770 1 196 1 299 803 247 9	4 014 295 7 288 115 173 633 985 1 134 711 253 3	3 593 224 4 220 88 132 556 917 992 693 209	3 441 206 1 205 73 132 513 827 982 653 260 0	3 190 163 2 161 63 98 510 761 876 637 243 0	2 941 156 1 155 63 92 425 657 826 635 242 0	2 810 130 2 128 50 78 384 670 791 594 240	2 864 153 5 148 58 90 406 641 794 606 263 1

Tableau 1-7 – suite

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Ontario

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
				taux	k pour 1 00	00 femmes				
Total, grossesses ¹										
Tous les âges	68,6	67,7	65,0	61,1	59,9	58,1	55,9	56,1	54,0	53,7
Moins de 20 ans	41,2	41,1	38,6	34,4	33,1	29,7	28,1	26,2	24,7	23,1
Moins de 15 ans	3,7	3,9	3,6	3,0	2,9	1,9	2,0	2,1	1,8	1,3
15 à 19 ans	48,7	48,7	45,6	40,7	39,3	35,5	33,4	31,0	29,2	27,4
15 à 17 ans	31,0	30,9	28,4	25,2	24,0	21,1	19,5	18,3	17,0	15,3
18 à 19 ans	74,1	74,8	71,7	64,6	62,5	57,2	54,4	50,2	47,3	45,1
0 à 24 ans 5 à 29 ans	100,8	100,0	96,9	91,0	90,8 122,9	87,5 120.8	83,0 116.2	79,3	74,8 113,3	72,0
o a 29 ans 0 à 34 ans	140,6 113,1	137,7 115,2	132,5 113,3	125,6 109,0	109,2	120,6	109,2	118,0 114.9	113,3	113,3 113.2
o a 34 ans 5 à 39 ans	46,9	49,0	49,8	48,8	49,2	49,0	49,1	50,9	51,0	52,9
0 ans et plus	10,0	10,1	10,4	10,3	10,4	10,9	11,2	11,4	11,4	11,8
Groupe d'âge inconnu	10,0	•	10,4		,	•	11,2	•		,
laissances vivantes ²	•••									
	50.0	50.0	47.5	44.0	44.5	40.0	44.0	40.0	40.0	44.0
ous les âges	50,8	50,0	47,5	44,9	44,5	43,6	41,9	42,6	40,9	41,3
Moins de 20 ans	18,9 0,8	18,8	16,7	14,3	14,3	13,1	11,7	10,9	10,0	9,8 0,2
Moins de 15 ans 15 à 19 ans	0,8 22,6	0,8 22,5	0,7 19,9	0,7 17,1	0,5 17,1	0,5 15,7	0,5 13,9	0,3 12,9	0,3 11,9	0,2 11,7
15 à 17 ans	13,3	13,3	11,3	9,3	9.6	8,5	7,4	6,3	6,1	5,7
18 à 19 ans	35,8	36,0	32,9	28,9	28,6	26,6	23,8	22,9	20,6	20,5
Dà 24 ans	63,2	61,8	57,9	54,1	55,1	53,0	50,6	48,0	45,0	43,7
5 à 29 ans	112,9	109,9	104,8	99,4	98,5	98,0	93,6	96,2	92,0	92,6
0 à 34 ans	94,5	96,5	94,7	91,9	92,4	94,3	93,0	99,1	96,3	98,7
5 à 39 ans	35,4	37,4	38,4	38,2	38,7	39,2	39,4	41.4	41,6	43.5
0 ans et plus	5,8	6,2	6,3	6,5	6,7	7,1	7,5	7,8	7,8	8,1
Groupe d'âge inconnu										
Avortements provoqués 3										
ous les âges	15,6	15,8	15,9	14,9	14,2	13,3	13,0	12,6	12,1	11,6
Moins de 20 ans	20,9	21,2	21,0	19,4	18,3	16,2	16,1	15,1	14,4	12,9
Moins de 15 ans	2,6	3,0	2,7	2,2	2,3	1,4	1,4	1,7	1,5	1,1
15 à 19 ans	24,6	24,9	24,7	22,8	21,5	19,2	19,0	17,7	16,9	15,3
15 à 17 ans	16,6	16,9	16,4	15,3	14,0	12,3	11,8	11,7	10,7	9,3
18 à 19 ans	36,1	36,7	37,3	34,4	33,1	29,7	30,0	26,7	26,2	24,1
0 à 24 ans 5 à 29 ans	34,6	35,6	36,9	35,2	34,2	33,1	31,1	30,2	28,9	27,4
o à 34 ans	23,5 15,0	24,4 15,3	24,9 16,0	23,7 14,8	22,1 14,7	20,7 13,9	20,7 14,1	20,1 14,0	19,7 13,4	19,1 12,8
5 à 39 ans	9,3	9,6	9,7	9,2	9,2	8,5	8,5	8,3	8,3	8,2
0 ans et plus	3,4	3,3	3,6	3,2	3,3	3,3	3,3	3,1	3,1	3,1
Groupe d'âge inconnu										
Pertes foetales 4										
ous les âges	2,3	1,9	1,6	1,4	1,2	1,1	1,0	1,0	0,9	0,9
Noins de 20 ans	1,3	1,1	0,8	0,7	0,5	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3
Moins de 15 ans	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
15 à 19 ans	1,5	1,3	1,0	0,8	0,6	0,6	0,4	0,4	0,3	0,4
15 à 17 ans	1,1	0,7	0,7	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2
18 à 19 ans	2,2	2,1	1,4	1,2	0,9	0,9	0,6	0,6	0,5	0,6
0 à 24 ans	3,0	2,6	2,1	1,7	1,5	1,4	1,4	1,1	1,0	1,0
5 à 29 ans	4,2	3,4	2,9	2,4	2,3	2,1	1,9	1,6	1,7	1,6
0 à 34 ans	3,6	3,3	2,6	2,3	2,1	2,2	2,0	1,8	1,8	1,8
5 à 39 ans	2,1	1,9	1,6	1,4	1,4	1,3	1,2	1,2	1,2	1,2
0 ans et plus	0,8	0,7	0,6	0,6	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Groupe d'âge inconnu										

Le nombre total de grossesses est égal à la somme des naissances vivantes, des pertes foetales et des avortements provoqués.
 Le nombre de naissances vivantes est fondé sur les enregistrements figurant dans la Base de données sur les naissances.

Nota: Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

^{3.} Le nombre d'avortements provoqués est tiré de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques qui fournit des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains états américains.

^{4.} Les pertes foetales regroupent les cas de mortinaissance tirés de la Base de données sur les mortinaissances et les cas d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non précisés tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière.

Tableau 1-8
Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Manitoba

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
				n	ombre d'év	énements				
Total, grossesses 1										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	21 226 2 723 66 2 657 958 1 699 5 249 6 276 4 978 1 704 293	20 668 2 689 56 2 633 1 042 1 591 5 163 5 803 4 897 1 810 302 4	20 186 2 714 66 2 648 1 024 1 624 5 036 5 666 4 667 1 736 363 4	19 284 2 493 56 2 437 943 1 494 4 733 5 438 4 393 1 882 344	18 890 2 562 44 2 518 970 1 548 4 659 5 338 4 134 1 884 312	18 764 2 475 48 2 427 1 540 4 679 5 244 4 105 1 905 356 0	18 300 2 352 34 2 318 859 1 459 4 583 5 189 4 010 1 839 326 1	18 082 2 280 28 2 252 2 830 1 422 4 419 5 064 4 061 1 885 373 0	17 986 2 232 37 2 195 777 1 418 4 463 4 926 4 137 1 812 416 0	18 338 2 212 40 2 172 744 1 428 4 549 5 019 4 286 1 863 408
Naissances vivantes ²										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	16 480 1 714 33 1 681 611 1 070 3 725 5 242 4 261 1 337 198	16 113 1 654 28 1 626 650 976 3 676 4 903 4 228 1 444 205 3	15 478 1 578 31 1 547 589 958 3 564 4 658 4 031 1 409 236 2	14 655 1 416 18 1 398 508 890 3 265 4 462 3 767 1 528 217 0	14 461 1 519 27 1 492 548 944 3 249 4 452 3 524 1 516 200 1	14 315 1 420 31 1 389 502 887 3 295 4 335 3 492 1 526 247 0	14 090 1 340 17 1 323 486 837 3 185 4 369 3 458 1 502 235 1	14 002 1 330 9 1 321 470 851 3 122 4 216 3 524 1 556 254 0	13 888 1 300 19 1 281 447 834 3 114 4 080 3 602 1 499 293 0	13 940 1 237 18 1 219 405 814 3 078 4 150 3 697 1 499 278
Avortements provoqués ³										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	3 451 837 29 808 287 521 1 198 710 406 241 59 0	3 345 854 23 831 317 514 1 201 612 404 214 59	3 647 992 30 962 380 582 1 251 725 394 205 78 2	3 626 942 34 908 368 540 1 234 730 420 225 74	3 447 907 13 894 361 533 1 180 655 391 241 73 0	3 517 937 14 923 340 583 1 170 680 401 259 70 0	3 366 908 12 896 345 551 1 199 621 369 210 59 0	3 375 854 18 836 311 525 1 144 671 389 238 79 0	3 267 836 15 821 303 518 1 179 649 350 180 73 0	3 670 879 20 859 298 561 1 322 692 430 254 93 0
Pertes foetales 4										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	1 295 172 4 168 60 108 326 324 311 126 36	1 210 181 5 176 75 101 286 288 265 152 38	1 061 144 5 139 55 84 221 283 242 122 49	1 003 135 4 131 67 64 234 246 206 129 53 0	982 136 4 132 61 71 230 231 219 127 39 0	932 118 3 115 45 70 214 229 212 120 39 0	844 104 5 99 28 71 199 199 183 127 32 0	705 96 1 95 49 46 153 177 148 91 40	831 96 3 93 27 66 170 197 185 133 50	728 96 2 94 41 53 149 177 159 110 37 0

Tableau 1-8 - suite

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Manitoba

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
				tau	x pour 1 00	00 femmes				
Total, grossesses 1										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans	74,4 59,0 8,7 68,9 41,9 108,2	72,2 58,3 7,3 68,5 45,4 102,8	70,3 58,6 8,5 68,7 44,1 105,9	67,4 53,8 7,2 63,1 40,5 97,6	66,4 54,9 5,5 65,0 41,5 100.9	65,9 52,3 5,9 61,9 37,4 99,2	64,2 49,1 4,2 58,3 35,7 92,8	63,5 47,2 3,5 55,9 34,0 89,9	63,1 46,1 4,6 54,3 31,7 88,9	64,3 45,2 4,9 53,4 30,5 87,5
20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	134,6 156,2 106,0 38,1 7,2	133,2 148,5 105,6 40,0 7,2	130,8 146,6 103,8 37,9 8,5	124,5 142,0 101,7 40,9 7,9	123,5 140,3 100,6 40,9 7,1	123,3 139,0 104,1 41,2 8,1	120,4 138,8 104,8 40,1 7,3	115,2 136,5 108,5 42,3 8,3	115,1 132,7 110,6 42,4 9,1	115,9 134,2 113,9 45,5 8,9
Naissances vivantes ²										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans	57,8 37,1 4,3 43,6 26,7 68,2 95,5 130,4	56,3 35,9 3,6 42,3 28,3 63,1 94,8 125,5	53,9 34,1 4,0 40,1 25,4 62,5 92,6 120,5	51,2 30,5 2,3 36,2 21,8 58,1 85,9 116,6	50,8 32,5 3,4 38,5 23,4 61,5 86,2 117,0	50,3 30,0 3,8 35,4 21,2 57,1 86,8 114,9	49,4 28,0 2,1 33,2 20,2 53,2 83,7 116,9	49,2 27,5 1,1 32,8 19,2 53,8 81,4 113,7	48,8 26,8 2,4 31,7 18,2 52,3 80,3 109,9	48,9 25,3 2,2 30,0 16,6 49,9 78,4 111,0
30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	90,8 29,9 4,9	91,2 31,9 4,9 	89,7 30,8 5,5	87,2 33,2 5,0	85,8 32,9 4,5	88,6 33,0 5,6	90,4 32,8 5,3	94,1 34,9 5,6	96,3 35,0 6,4 	98,3 36,6 6,0
Avortements provoqués ³ Tous les âges	12,1	11,7	12,7	12,7	12,1	12,3	11,8	11,9	11,5	12,9
Moins de 20 ans Moins de 20 ans 15 à 19 ans 15 à 19 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	12,1 18,1 3,8 21,0 12,6 33,2 30,7 17,7 8,6 5,4 1,4	11,7 18,5 3,0 21,6 13,8 33,2 31,0 15,7 8,7 4,7 1,4	21,4 3,9 25,0 16,4 38,0 32,5 18,8 8,8 4,5 1,8	23,5 15,8 35,3 32,5 19,1 9,7 4,9 1,7	12,1 19,4 1,6 23,1 15,4 34,7 31,3 17,2 9,5 5,2 1,7	19,8 1,7 23,5 14,3 37,6 30,8 18,0 10,2 5,6 1,6	19,0 1,5 22,5 14,3 35,0 31,5 16,6 9,6 4,6 1,3	11,5 17,7 2,2 20,8 12,7 33,2 29,8 18,1 10,4 5,3 1,7	11,5 17,3 1,9 20,3 12,4 32,5 30,4 17,5 9,4 4,2 1,6	18,0 2,4 21,1 12,2 34,4 33,7 18,5 11,4 6,2 2,0
Pertes foetales 4										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus	4,5 3,7 0,5 4,4 2,6 6,9 8,4 8,1 6,6 2,8	4,2 3,9 0,6 4,6 3,3 6,5 7,4 7,4 5,7 3,4 0,9	3,7 3,1 0,6 3,6 2,4 5,5 5,7 7,3 5,4 2,7 1,1	3,5 2,9 0,5 3,4 2,9 4,2 6,2 6,4 4,8 2,8 1,2	3,5 2,9 0,5 3,4 2,6 4,6 6,1 6,1 5,3 2,8 0,9	3,3 2,5 0,4 2,9 1,9 4,5 5,6 6,1 5,4 2,6 0,9	3,0 2,2 0,6 2,5 1,2 4,5 5,2 5,3 4,8 2,8 0,7	2,5 2,0 0,1 2,4 2,0 2,9 4,0 4,8 4,0 2,0 0,9	2,9 2,0 0,4 2,3 1,1 4,1 4,4 5,3 4,9 3,1 1,1	2,6 2,0 0,2 2,3 1,7 3,2 3,8 4,7 4,2 2,7 0,8

^{1.} Le nombre total de grossesses est égal à la somme des naissances vivantes, des pertes foetales et des avortements provoqués.

Nota: Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

^{2.} Le nombre de naissances vivantes est fondé sur les enregistrements figurant dans la Base de données sur les naissances.

^{3.} Le nombre d'avortements provoqués est tiré de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques qui fournit des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains états américains.

^{4.} Les pertes foetales regroupent les cas de mortinaissance tirés de la Base de données sur les mortinaissances et les cas d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non précisés tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière.

Source: Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Base de données sur les mortinaissances; Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur la morbidité hospitalière et Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9002).

Tableau 1-9
Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Saskatchewan

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
				n	ombre d'év	énements				
Total, grossesses 1										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	16 948 2 369 43 2 326 903 1 423 4 407 4 977 3 805 1 196 193	16 227 2 315 48 2 267 866 1 401 4 273 4 688 3 561 1 171 190 29	15 893 2 188 33 2 155 782 1 373 4 149 4 596 3 471 1 260 203 26	15 461 2 115 39 2 076 776 1 300 4 147 4 476 3 237 1 267 210 9	15 388 2 061 25 2 036 750 1 286 4 226 4 450 3 085 1 271 225 70	15 052 1 988 31 1 957 742 1 215 4 112 4 463 2 985 1 280 223 1	14 605 1 880 39 1 841 690 1 151 3 959 4 398 2 813 1 274 267 14	14 589 1 735 23 1 712 605 1 107 4 020 4 376 2 954 1 248 252 4	13 975 1 624 22 1 602 529 1 073 3 654 4 283 2 981 1 198 235 0	14 270 1 635 22 1 613 536 1 077 3 766 4 291 3 081 1 231 266 0
Naissances vivantes ²										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	14 038 1 714 26 1 688 645 1 043 3 499 4 367 3 369 966 122	13 499 1 632 25 1 607 603 1 004 3 406 4 138 3 219 979 125 0	13 300 1 539 21 1 518 567 951 3 274 4 131 3 130 1 073 150 3	12 860 1 460 31 1 429 530 899 3 287 3 945 2 915 1 090 163 0	12 777 1 475 11 1 464 526 938 3 308 3 929 2 763 1 070 162 70	12 604 1 435 20 1 415 534 881 3 217 3 979 2 687 1 114 171	12 140 1 363 25 1 338 506 832 3 088 3 879 2 509 1 098 189 14	12 275 1 239 18 1 221 458 763 3 191 3 903 2 682 1 066 190 4	11 761 1 170 11 1 159 375 784 2 877 3 793 2 711 1 039 171 0	12 038 1 197 10 1 187 399 788 2 975 3 811 2 782 1 066 207 0
Avortements provoqués ³										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	1 848 509 9 500 199 301 632 317 224 126 40 0	1 943 563 19 544 215 329 660 344 205 105 37 29	1 926 529 12 517 163 354 697 311 216 120 30 23	1 996 564 6 558 202 356 707 359 199 125 34 8	2 010 527 12 515 198 317 749 356 217 126 35 0	1 898 480 11 469 175 294 721 363 189 110 35 0	1 956 466 13 453 165 288 746 387 193 113 51 0	1 900 451 5 446 136 310 731 365 198 116 39 0	1 811 410 11 399 138 261 685 378 180 111 47 0	1 846 391 10 381 121 260 696 385 221 111 42 0
Pertes foetales 4										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	1 062 146 8 138 59 79 276 293 212 104 31	785 120 4 116 48 68 207 206 137 87 28	667 120 0 120 52 68 178 154 125 67 23 0	605 91 2 89 44 45 153 172 123 52 13 1	601 59 2 57 26 31 169 165 105 75 28	550 73 0 73 33 40 174 121 109 56 17	509 51 1 50 19 31 125 132 111 63 27	414 45 0 45 11 34 98 108 74 66 23 0	403 44 0 44 16 28 92 112 90 48 17	386 47 2 45 16 29 95 78 54 17

Tableau 1-9 - suite

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Saskatchewan

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
				taux	x pour 1 0	00 femmes				
Total, grossesses 1										
Tous les âges	69,0	65,5	63,6	62,0	61,7	60,5	59,2	59,7	57,6	59,0
Moins de 20 ans Moins de 15 ans	52,7 5,5	50,7 6,2	47,3 4,2	45,8 4,9	44,5 3,2	42,9 3,9	40,7 5,0	37,7 3,0	35,8 3,0	35,9 2,9
15 à 19 ans	62,7	6,∠ 59,9	4,2 56,0	4,9 54,4	3,∠ 53,1	50,9	48,0	3,0 44,6	3,0 42,0	2,9 42,6
15 à 17 ans	39,9	37,7	33,5	33.4	32,2	31,7	29,3	25.9	23.0	23.7
18 à 19 ans	98,7	94,4	90,9	87,0	85,4	80,8	77,7	73,7	70,7	70.5
20 à 24 ans	133,5	128,4	122,8	121,3	123,5	119,1	115,1	117,4	106,8	107,8
25 à 29 ans	150,4	145,9	144,5	141,5	140,7	143,2	143,1	143,8	139,2	141,6
30 à 34 ans	93,8	89,7	90,3	88,5	89,1	91,2	90,5	99,0	101,6	104,4
35 à 39 ans	30,1	29,2	31,3	31,5	31,5	32,1	32,9	33,7	34,2	37,2
40 ans et plus	5,7	5,4	5,5	5,6	5,8	5,7	6,8	6,5	6,1	6,9
Groupe d'âge inconnu	•••	•••	•••	•••	•••			•••		
Naissances vivantes ²										
Tous les âges	57,2	54,5	53,2	51,5	51,2	50,6	49,2	50,2	48,4	49,8
Moins de 20 ans	38,2	35,8	33,3	31,6	31,9	30,9	29,5	26,9	25,8	26,3
Moins de 15 ans	3,3	3,2	2,7	3,9	1,4	2,5	3,2	2,4	1,5	1,3
15 à 19 ans 15 à 17 ans	45,5 28,5	42,5 26,2	39,5 24,3	37,5 22.8	38,2 22.6	36,8 22.8	34,9 21.5	31,8 19.6	30,4 16,3	31,3 17,6
18 à 19 ans	72,3	20,2 67,7	63,0	60,1	62,3	58,6	56,2	50,8	51,7	51,6
20 à 24 ans	106,0	102,4	96,9	96,1	96,7	93,2	89,8	93,2	84,1	85,2
25 à 29 ans	132,0	128,8	129,9	124,7	124,2	127,7	126,2	128,3	123,3	125,7
30 à 34 ans	83,0	81,1	81,4	79,7	79,8	82,1	80,7	89,9	92,4	94,2
35 à 39 ans	24,3	24,4	26,7	27,1	26,6	28,0	28,4	28,8	29,7	32,2
40 ans et plus	3,6	3,5	4,1	4,3	4,2	4,4	4,8	4,9	4,4	5,3
Groupe d'âge inconnu										
Avortements provoqués 3										
Tous les âges	7,5	7,8	7,7	8,0	8,1	7,6	7,9	7,8	7,5	7,6
Moins de 20 ans	11,3	12,3	11,4	12,2	11,4	10,3	10,1	9,8	9,0	8,6
Moins de 15 ans	1,1	2,4	1,5	0,7	1,5	1,4	1,7	0,7	1,5	1,3
15 à 19 ans	13,5	14,4	13,4	14,6	13,4	12,2	11,8	11,6	10,5	10,1
15 à 17 ans	8,8	9,3	7,0	8,7	8,5	7,5	7,0	5,8	6,0	5,3
18 à 19 ans	20,9 19,1	22,2	23,4 20,6	23,8	21,0 21,9	19,5	19,4 21,7	20,7	17,2 20,0	17,0 19,9
20 à 24 ans 25 à 29 ans	9.6	19,8 10,7	20,6 9,8	20,7 11,4	11,3	20,9 11.6	12.6	21,3 12,0	20,0 12,3	19,9
30 à 34 ans	9,0 5,5	5,2	9,6 5,6	5,4	6,3	5,8	6,2	6,6	6,1	7,5
35 à 39 ans	3,2	2,6	3,0	3,1	3,1	2,8	2,9	3,1	3,2	3,4
40 ans et plus	1,2	1,0	0,8	0,9	0,9	0.9	1,3	1,0	1,2	1,1
Groupe d'âge inconnu										
Pertes foetales 4										
Tous les âges	4,3	3,2	2,7	2,4	2,4	2,2	2,1	1,7	1,7	1,6
Moins de 20 ans	3,3	2,6	2,6	2,0	1,3	1,6	1,1	1,0	1,0	1,0
Moins de 15 ans 15 à 19 ans	1,0 3,7	0,5 3.1	0,0 3.1	0,2 2.3	0,3 1,5	0,0 1.9	0,1 1.3	0,0 1.2	0,0 1,2	0,3 1,2
15 à 19 ans 15 à 17 ans	3,7 2,6	3,1 2,1	3,1 2,2	2,3 1,9	1,5	1,9	0,8	0,5	0,7	0,7
18 à 19 ans	5,5	4,6	4,5	3,0	2,1	2,7	2,1	2,3	1,8	1,9
20 à 24 ans	3,3 8.4	6,2	5,3	4,5	4,9	5.0	3,6	2,3	2,7	2,7
25 à 29 ans	8,9	6,4	4,8	5,4	5,2	3,9	4,3	3,5	3,6	3,1
30 à 34 ans	5,2	3,5	3,3	3,4	3,0	3,3	3,6	2,5	3,1	2,6
35 à 39 ans	2,6	2,2	1,7	1,3	1,9	1,4	1,6	1,8	1,4	1,6
40 ans et plus	0,9	0,8	0,6	0,3	0,7	0,4	0,7	0,6	0,4	0,4

Le nombre total de grossesses est égal à la somme des naissances vivantes, des pertes foetales et des avortements provoqués.
 Le nombre de naissances vivantes est fondé sur les enregistrements figurant dans la Base de données sur les naissances.

Nota: Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

^{3.} Le nombre d'avortements provoqués est tiré de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques qui fournit des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains états américains.

^{4.} Les pertes foetales regroupent les cas de mortinaissance tirés de la Base de données sur les mortinaissances et les cas d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non précisés tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière.

Tableau 1-10
Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Alberta

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
				n	ombre d'év	énements				
Total, grossesses 1										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	51 990 5 606 106 5 500 2 019 3 481 11 785 15 629 13 215 4 937 814 4	50 162 5 388 102 5 286 1 930 3 356 11 442 14 810 12 718 4 986 813 5	49 349 5 120 72 5 048 1 865 3 183 11 002 14 525 12 459 5 327 909 7	49 561 5 185 84 5 101 1 837 3 264 11 237 14 517 12 042 5 512 1 063 5	50 218 5 330 84 5 246 1 918 3 328 11 473 14 471 12 319 5 532 1 078 15	50 223 5 079 67 5 012 1 804 3 208 11 620 14 380 12 152 5 807 1 180 5	49 263 4 888 51 4 837 1 583 3 254 11 385 14 095 11 891 5 819 1 181	49 680 4 838 49 4 789 1 533 3 256 11 449 14 092 12 293 5 787 1 220	51 138 4 401 46 4 355 1 316 3 039 11 846 14 681 12 890 5 978 1 341	52 737 4 033 25 4 008 1 197 2 811 12 194 15 326 13 437 6 179 1 565 3
Naissances vivantes 2										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	39 796 3 070 38 3 032 1 030 2 002 8 271 13 039 11 088 3 836 492 0	38 914 3 035 29 3 006 1 013 1 993 8 145 12 377 10 931 3 938 488 0	37 851 2 736 31 2 705 923 1 782 7 629 12 001 10 711 4 191 583 0	36 905 2 590 29 2 561 838 1 723 7 442 11 830 10 111 4 256 676 0	37 905 2 648 25 2 623 869 1 754 7 807 11 847 10 541 4 373 674 15	38 171 2 627 23 2 604 847 1 757 7 953 11 796 10 374 4 643 776 2	37 006 2 457 16 2 441 745 1 696 7 565 11 414 10 124 4 659 786 1	37 619 2 343 14 2 329 695 1 634 7 636 11 600 10 576 4 648 815 1	38 691 2 243 18 2 225 620 1 605 7 885 11 992 10 995 4 746 830 0	40 287 2 152 13 2 139 596 1 543 8 103 12 495 11 555 4 973 1 008
Avortements provoqués 3										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	9 009 2 177 59 2 118 845 1 273 2 820 1 796 1 320 709 183 4	8 928 2 091 69 2 022 818 1 204 2 781 1 799 1 280 758 214 5	9 265 2 139 37 2 102 853 1 249 2 917 1 942 1 224 801 235 7	10 337 2 349 46 2 303 911 1 392 3 280 2 088 1 425 905 285 5	10 355 2 455 57 2 398 954 1 444 3 268 2 109 1 324 899 300 0	10 188 2 264 43 2 221 892 1 329 3 293 2 123 1 338 873 297 0	10 432 2 253 33 2 220 796 1 424 3 459 2 183 1 358 881 298 0	10 603 2 352 30 2 322 786 1 536 3 488 2 141 1 392 909 321 0	10 735 1 995 25 1 970 640 1 330 3 585 2 287 1 507 949 411	10 814 1 725 12 1 713 547 1 166 3 778 2 401 1 509 952 449 0
Pertes foetales ⁴										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'àge inconnu	3 185 359 9 350 144 206 694 794 807 392 139	2 320 262 4 258 99 159 516 634 507 290 111	2 233 245 4 241 89 152 456 582 524 335 91	2 319 246 9 237 88 149 515 599 506 351 102 0	1 958 227 2 225 95 130 398 515 454 260 104 0	1 864 188 1 187 65 122 374 461 440 291 107	1 825 178 2 176 42 134 361 498 409 279 97 3	1 458 143 5 138 52 86 325 351 325 230 84	1 712 163 3 160 56 104 376 402 388 283 100 0	1 636 156 0 156 54 102 313 430 373 254 108 2

Tableau 1-10 – suite

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Alberta

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
				tau	k pour 1 00	00 femmes				
Total, grossesses ¹										
Tous les âges	71,1	67,8	65,7	64,8	64,2	63,2	61,0	60,7	61,4	62,7
Moins de 20 ans	50,6	47,6	44,1	43,3	42,8	39,8	37,5	36,6	32,8	30,0
Moins de 15 ans	5,6	5,2	3,6	4,0	4,0	3,1	2,3	2,2	2,1	1,1
15 à 19 ans	60,0	56,5	52,7	51,5	50,8	47,2	44,6	43,4	38,8	35,7
15 à 17 ans	36,7	34,4	32,1	30,3	30,5	28,1	24,3	23,2	19,6	17,9
18 à 19 ans	95,1	89,7	84,4	85,0	82,4	76,2	75,0	73,3	67,1	62,0
0 à 24 ans	123,3	120,8	114,7	114,6	113,1	111,5	106,2	103,6	103,5	103,8
5 à 29 ans 0 à 34 ans	146,6	142,5	140,0	139,1	136,2	134,0	130,0	128,7	131,0	134,0 117.8
	103,0	100,9	102,1	101,5	106,6	107,9	107,1	110,2	114,2	
5 à 39 ans 0 ans et plus	39,9 8,0	39,5	41,4	42,1 9,0	41,6 8,7	43,6	44,1 9,1	45,1 9,2	47,9 9,9	51,2 11,4
Groupe d'âge inconnu	,	7,6	8,1	•	,	9,3	•	•		,
	•••									
laissances vivantes ²										
ous les âges	54,4	52,6	50,4	48,3	48,5	48,0	45,9	45,9	46,5	47,9
Noins de 20 ans	27,7	26,8	23,6	21,6	21,3	20,6	18,8	17,7	16,7	16,0
Moins de 15 ans 15 à 19 ans	2,0 33,1	1,5 32,1	1,5 28,2	1,4 25,9	1,2 25,4	1,1 24,5	0,7 22,5	0,6 21,1	0,8 19,8	0,6 19,1
15 à 17 ans				25,9 13.8				10.5	9.3	8.9
18 à 19 ans	18,7 54,7	18,0 53,3	15,9 47,2	44,8	13,8 43,5	13,2 41,7	11,4 39,1	36,8	9,3 35,5	34,0
0 à 24 ans	54,7 86,6	55,5 86,0	47,2 79,5	44,6 75,9	43,5 76,9	41,7 76,3	70,6	36,6 69,1	35,5 68,9	69,0
5 à 29 ans	122,3	119,1	79,5 115,7	113,3	111,5	109,9	105,3	105,9	107,0	109,3
0 à 34 ans	86,4	86,7	87,8	85,2	91,2	92,1	91,2	94,8	97,4	109,3
5 à 39 ans	31,0	31,2	32,5	32.5	32.9	34,8	35,3	36,2	38,1	41.2
0 ans et plus	4,8	4,6	5,2	5,7	5,5	6,1	6,0	6,1	6,1	7,4
Groupe d'âge inconnu	+,0 	,0								
Avortements provoqués ³										
Tous les âges	12,3	12,1	12,3	13,5	13,2	12,8	12,9	12,9	12,9	12,9
Moins de 20 ans	19,7	18,5	18,4	19,6	19,7	17,7	17,3	17,8	14,9	12,8
Moins de 15 ans	3,1	3,5	1,8	2.2	2,7	2,0	1.5	1.4	1.1	0,5
15 à 19 ans	23,1	21,6	21,9	23,3	23,2	20,9	20,5	21,0	17,5	15,3
15 à 17 ans	15,3	14,6	14,7	15,0	15,2	13,9	12,2	11.9	9.6	8,2
18 à 19 ans	34,8	32,2	33.1	36,2	35,8	31,6	32.8	34.6	29.4	25.7
0 à 24 ans	29,5	29,4	30,4	33,4	32,2	31,6	32,3	31,5	31,3	32,1
25 à 29 ans	16,8	17,3	18,7	20.0	19.9	19.8	20,1	19.6	20,4	21,0
0 à 34 ans	10,3	10,2	10,0	12,0	11,5	11,9	12,2	12,5	13,3	13,2
5 à 39 ans	5,7	6,0	6,2	6,9	6,8	6,6	6,7	7,1	7,6	7,9
0 ans et plus	1,8	2,0	2,1	2,4	2,4	2,3	2,3	2,4	3,0	3,3
Groupe d'âge inconnu	···		•••	•••		•••	•••	•••	•••	
Pertes foetales 4										
ous les âges	4,4	3,1	3,0	3,0	2,5	2,3	2,3	1,8	2,1	1,9
Moins de 20 ans	3,2	2,3	2,1	2,1	1,8	1,5	1,4	1,1	1,2	1,2
Moins de 15 ans	0,5	0,2	0,2	0,4	0,1	0,0	0,1	0,2	0,1	0,0
15 à 19 ans	3,8	2,8	2,5	2,4	2,2	1,8	1,6	1,2	1,4	1,4
15 à 17 ans	2,6	1,8	1,5	1,5	1,5	1,0	0,6	0,8	0,8	0,8
18 à 19 ans 20 à 24 ans	5,6	4,2	4,0	3,9	3,2	2,9	3,1 3.4	1,9 2.9	2,3	2,2 2.7
20 a 24 ans 25 à 29 ans	7,3	5,4	4,8	5,3	3,9	3,6			3,3	3,8
5 a 29 ans 0 à 34 ans	7,4 6.3	6,1	5,6	5,7	4,8 3,9	4,3 3,9	4,6 3,7	3,2 2,9	3,6	3,8 3,3
u a 34 ans 5 à 39 ans	6,3 3,2	4,0	4,3 2.6	4,3 2.7	3,9 2.0	3,9 2.2	3,7 2.1	2,9 1.8	3,4	3,3 2.1
		2,3							2,3	
0 ans et plus	1,4	1,0	0,8	0,9	8,0	0,8	0,7	0,6	0,7	0,8
Groupe d'âge inconnu	•••							• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		

^{1.} Le nombre total de grossesses est égal à la somme des naissances vivantes, des pertes foetales et des avortements provoqués.

Nota: Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

^{2.} Le nombre de naissances vivantes est fondé sur les enregistrements figurant dans la Base de données sur les naissances.

^{3.} Le nombre d'avortements provoqués est tiré de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques qui fournit des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains états américains.

^{4.} Les pertes foetales regroupent les cas de mortinaissance tirés de la Base de données sur les mortinaissances et les cas d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non précisés tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière.

Source: Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Base de données sur les mortinaissances; Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur la morbidité hospitalière et Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9002).

Tableau 1-11

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Colombie-Britannique

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
				r	ombre d'év	énements				
Total, grossesses 1										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	63 550 5 526 97 5 429 2 089 3 340 13 599 19 235 16 812 7 143 1 232 3	63 031 5 595 96 5 499 1 998 3 501 13 346 18 396 16 941 7 268 1 472 13	63 935 5 602 117 5 485 2 057 3 428 13 264 18 472 17 100 7 846 1 643 8	62 107 5 449 103 5 346 1 879 3 467 12 562 17 789 16 503 8 096 1 704	60 275 5 252 108 5 144 1 601 3 543 12 375 16 935 15 822 8 212 1 678	58 318 5 108 91 5 017 1 617 3 400 11 498 16 053 15 564 8 279 1 813 3	56 206 4 749 67 4 682 1 682 3 000 10 928 15 282 15 095 8 300 1 852 0	57 765 4 841 63 4 778 1 680 3 098 11 046 15 238 15 851 8 622 2 137 30	57 336 4 542 59 4 483 1 211 3 272 11 094 14 966 15 818 8 679 2 225 12	57 171 4 218 53 4 165 1 076 3 089 10 895 14 924 16 117 8 762 2 245 10
Naissances vivantes ²										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	46 998 2 569 31 2 538 847 1 691 9 015 15 003 14 087 5 472 849 3	46 820 2 634 35 2 599 874 1 725 8 773 14 611 14 241 5 645 916 0	46 138 2 371 23 2 348 809 1 539 8 341 14 408 14 059 5 939 1 020 0	2 236 30 2 206 730 1 476 7 704 13 834 13 553 6 216 1 033	43 072 2 111 31 2 080 719 1 361 7 492 13 143 13 036 6 252 1 037	2 040 22 018 666 1 352 7 039 12 413 12 961 6 365 1 118	40 672 1 850 15 1 835 548 1 287 6 527 11 952 12 514 6 564 1 265 0	40 575 1 786 10 1 776 553 1 223 6 213 11 567 13 004 6 690 1 314	40 065 1 617 14 1 603 502 1 101 6 186 11 298 12 904 6 672 1 387	40 496 1 482 8 1 474 416 1 058 6 091 11 323 13 383 6 809 1 408
Avortements provoqués ³										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	13 914 2 732 58 2 674 1 159 1 515 3 999 3 562 2 031 1 311 279 0	13 848 2 765 60 2 705 1 052 1 653 4 122 3 174 2 085 1 260 429 13	15 689 3 046 93 2 953 1 181 1 772 4 542 3 526 2 504 1 542 521 8	15 582 3 062 68 2 994 1 089 1 905 4 493 3 460 2 460 1 555 550 2	15 482 3 021 76 2 945 828 2 117 4 581 3 363 2 379 1 629 509 0	14 642 2 954 66 2 888 919 1 969 4 210 3 181 2 154 1 570 573 0	14 009 2 791 50 2 741 1 096 1 645 4 174 2 960 2 180 1 448 456 0	15 908 2 977 48 2 929 1 098 1 831 4 646 3 350 2 513 1 695 698 29	15 967 2 850 44 2 806 683 2 123 4 709 3 360 2 565 1 729 743 11	15 499 2 674 44 2 630 640 1 990 4 616 3 328 2 452 1 694 725 10
Pertes foetales 4										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	2 638 225 8 217 83 134 585 670 694 360 104 0	2 363 196 1 195 72 123 451 611 615 363 127 0	2 108 185 1 184 67 117 381 538 537 365 102 0	1 948 151 5 146 60 86 365 495 490 325 121	1 721 120 1 119 54 65 302 429 407 331 132	1 737 114 3 111 32 79 249 459 449 344 122 0	1 525 108 2 106 38 68 227 370 401 288 131	1 282 78 5 73 29 44 187 321 334 237 125 0	1 304 75 1 74 26 48 199 308 349 278 95	1 176 62 1 61 20 41 188 273 282 259 112 0

Tableau 1-11 – suite

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Colombie-Britannique

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
				tau	x pour 1 00	00 femmes				
Total, grossesses 1										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans	65,3 40,6 4,1 48,2 30,9 74,1	62,9 39,6 3,9 47,0 28,2 75,7	61,9 37,9 4,7 44,7 27,7 70,7	59,2 36,0 4,1 42,4 24,6 69,7	57,3 34,0 4,1 40,2 20,7 69,6	55,3 32,6 3,5 38,5 20,5 65,8	53,2 29,9 2,6 35,3 21,0 57,1	54,3 30,0 2,4 35,3 20,7 57,1	53,6 27,9 2,3 32,7 15,0 58,0	53,4 26,0 2,0 30,5 13,5 54,5
20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	109,3 138,8 103,4 44,3 8,4	107,1 130,9 103,1 43,7 9,6	103,7 127,7 104,1 46,0 10,3	97,4 121,8 101,9 46,6 10,3	96,9 117,6 100,8 46,8 9,9	89,4 113,9 101,8 47,0 10,5	84,5 111,6 99,8 47,6 10,6	83,9 113,6 104,3 50,4 12,1	81,8 112,6 104,2 52,1 12,6	77,9 111,9 107,3 54,3 12,6
Naissances vivantes ²										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	48,3 18,9 1,3 22,5 12,5 37,5 72,5 108,2 86,6 33,9 5,8	46,7 18,6 1,4 22,2 12,3 37,3 70,4 104,0 86,7 33,9 6,0	44,6 16,0 0,9 19,1 10,9 31,8 65,2 99,6 85,6 34,9 6,4	42,5 14,8 1,2 17,5 9,6 29,7 59,7 94,7 83,6 35,7 6,2	40,9 13,7 1,2 16,2 9,3 26,8 58,6 91,3 83,0 35,6 6,1	39,7 13,0 0,8 15,5 8,5 26,2 54,7 88,1 84,8 36,2 6,5	38,5 11,6 0,6 13,8 6,8 24,5 50,4 87,3 82,7 37,7 7,3	38,2 11,1 0,4 13,1 6,8 22,5 47,2 86,3 85,6 39,1 7,5	37,5 9,9 0,5 11,7 6,2 19,5 45,6 85,0 40,0 7,8	37,8 9,1 0,3 10,8 5,2 18,7 43,6 84,9 89,1 42,2 7,9
Avortements provoqués ³										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	14,3 20,1 2,5 23,7 17,1 33,6 32,2 25,7 12,5 8,1 1,9	13,8 19,6 2,5 23,1 14,9 35,7 33,1 22,6 12,7 7,6 2,8	15,2 20,6 3,7 24,1 15,9 36,6 35,5 24,4 15,2 9,0 3,3	14,8 20,2 2,7 23,8 14,3 38,3 34,8 23,7 15,2 8,9 3,3	14,7 19,6 2,9 23,0 10,7 41,6 35,9 23,4 15,2 9,3 3,0	13,9 18,9 2,5 22,2 11,7 38,1 32,7 22,6 14,1 8,9 3,3	13,2 17,6 1,9 20,6 13,7 31,3 32,3 21,6 14,4 8,3 2,6	15,0 18,4 1,8 21,6 13,5 33,7 35,3 25,0 16,5 9,9 4,0	14,9 17,5 1,7 20,5 8,5 37,7 34,7 25,3 16,9 10,4 4,2	14,5 16,5 1,7 19,3 8,0 35,1 33,0 24,9 16,3 10,5 4,1
Pertes foetales 4										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	2,7 1,7 0,3 1,9 1,2 3,0 4,7 4,8 4,3 2,2	2,4 1,4 0,0 1,7 1,0 2,7 3,6 4,3 3,7 2,2 0,8	2,0 1,3 0,0 1,5 0,9 2,4 3,0 3,7 3,3 2,1 0,6	1,9 1,0 0,2 1,2 0,8 1,7 2,8 3,4 3,0 1,9 0,7	1,6 0,8 0,0 0,9 0,7 1,3 2,4 3,0 2,6 1,9 0,8	1,6 0,7 0,1 0,9 0,4 1,5 1,9 3,3 2,9 2,0 0,7	1,4 0,7 0,1 0,8 0,5 1,3 1,8 2,7 2,7 1,7 0,8	1,2 0,5 0,2 0,5 0,4 0,8 1,4 2,4 2,2 1,4 0,7	1,2 0,5 0,0 0,5 0,3 0,9 1,5 2,3 2,3 1,7 0,5	1,1 0,4 0,0 0,4 0,3 0,7 1,3 2,0 1,9 1,6 0,6

^{1.} Le nombre total de grossesses est égal à la somme des naissances vivantes, des pertes foetales et des avortements provoqués.

Nota: Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

^{2.} Le nombre de naissances vivantes est fondé sur les enregistrements figurant dans la Base de données sur les naissances.

^{3.} Le nombre d'avortements provoqués est tiré de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques qui fournit des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains états américains.

^{4.} Les pertes foetales regroupent les cas de mortinaissance tirés de la Base de données sur les mortinaissances et les cas d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non précisés tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière.

Tableau 1-12
Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Territoire du Yukon

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
				no	ombre d'évé	enements				
Total, grossesses 1										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	583 90 3 87 41 46 122 139 143 73 15	635 64 1 63 28 35 151 171 166 69 13	646 67 0 67 20 47 155 171 156 77 20	624 68 1 67 29 38 129 190 139 79	568 62 1 61 21 40 136 141 129 83 17	516 59 0 59 24 35 107 124 124 84 18	523 67 0 67 24 43 115 124 119 84 14	477 64 3 61 17 44 110 109 117 58 19	478 61 0 61 19 42 109 128 98 63 19	475 62 0 62 33 29 125 109 109 49 21
Naissances vivantes 2	ı	'	U	U	U	U	U	U	U	U
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	442 43 0 43 13 30 86 117 121 63 12 0	470 36 1 35 16 19 102 133 138 51 10 0	443 32 0 32 9 23 95 127 122 55 12 0	x x 32 12 20 90 152 125 63 x	396 x x 30 10 20 82 108 101 64 x	383 x x 31 11 20 68 103 101 65 x	370 x x 33 11 22 70 92 96 72 x 0	344 x 28 7 21 77 83 98 43 x	339 x x 25 7 18 68 101 84 48 x	335 x x 27 13 14 70 89 94 38 x 0
Avortements provoqués ³										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	140 47 3 44 28 16 36 22 22 22 10 3	134 25 0 25 10 15 43 28 23 12 2	172 30 0 30 10 20 55 39 28 16 4	x x 33 16 17 32 32 8 12 x 0	150 x x 31 11 20 49 29 22 14 x 0	111 x x 26 12 14 34 17 18 14 x	135 x x 32 12 20 39 30 21 8 x	x x 30 10 20 32 25 16 13 x	125 x x 36 12 24 35 25 12 12 x 0	129 x x 34 20 14 52 18 14 9 x 0
Pertes foetales 4										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	1 0 0 0 0 0 0 0 0 0	31 3 0 3 2 1 6 10 5 6 1	31 5 0 5 1 4 5 5 6 6 4 0	29 x x 2 1 1 7 6 6 4 x 0	22 x 0 0 0 5 4 6 5 x 0	22 x x 2 1 1 5 4 5 x 0	18 x 2 1 1 6 2 2 4 x 0	11 x x 3 0 3 1 1 1 3 2 x 0	14 x x 0 0 0 6 2 2 3 x 0	11 x x 1 0 1 3 2 1 2 x 0

Tableau 1-12 - suite

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Territoire du Yukon

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
				tau	x pour 1 00	00 femmes				
Total, grossesses 1										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans	66,4 82,0 14,7 97,3 76,9 127,4	70,9 56,4 4,7 68,3 49,6 98,0	69,8 56,0 0,0 69,3 33,2 128,8	66,8 53,5 3,9 66,0 44,8 103,5	62,3 47,7 3,9 58,5 31,4 106,7	57,6 43,3 0,0 54,0 33,9 90,7	59,3 48,6 0,0 59,1 32,7 108,0	54,9 45,8 12,9 52,4 23,2 101,9	55,4 43,6 0,0 51,6 26,2 91,9	54,1 43,5 0,0 51,2 47,2 56,5
20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	120,2 114,6 87,1 45,5 11,0	146,3 139,6 103,0 43,3 9,0	146,4 133,6 99,1 46,9 13,2	132,6 145,7 92,5 46,4 12,1	147,8 114,7 92,8 49,2 10,9	117,2 108,5 96,0 51,0 11,7	126,8 116,1 96,7 53,6 9,0	123,9 108,2 97,6 39,6 12,1	116,6 130,5 83,2 46,1 12,0	126,1 112,8 92,5 37,3 13,0
Naissances vivantes ²										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	50,3 39,2 0,0 48,1 24,4 83,1 84,7 96,5 73,7 39,3 8,8	52,5 31,7 4,7 38,0 28,3 53,2 98,8 108,6 85,7 32,0 7,0	47,8 26,8 0,0 33,1 15,0 63,0 89,7 99,2 77,5 33,5 7,9	50,8 x 31,5 18,5 54,5 92,5 116,6 83,2 37,0 x	43,4 x 28,8 15,0 53,3 89,1 87,9 72,7 37,9 x	42,7 x 28,4 15,6 51,8 74,5 90,1 78,2 39,5 x	41,9 x 29,1 15,0 55,3 77,2 86,1 78,0 46,0 x	39,6 x 24,0 9,5 48,6 86,7 82,4 81,7 29,3 x	39,3 x 21,2 9,7 39,4 72,7 103,0 71,3 35,1 x	38,1 x 22,3 18,6 27,3 70,6 92,1 79,8 28,9 x
Avortements provoqués 3										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	15,9 42,8 14,7 49,2 52,5 44,3 35,5 18,1 13,4 6,2 2,2	15,0 22,0 0,0 27,1 17,7 42,0 41,7 22,9 14,3 7,5 1,4	18,6 25,1 0,0 31,0 16,6 54,8 51,9 30,5 17,8 9,7 2,6	13,0 x x 32,5 24,7 46,3 32,9 24,5 5,3 7,0 x 	16,4 x 29,7 16,5 53,3 53,3 23,6 15,8 8,3 x	12,4 x 23,8 17,0 36,3 37,2 14,9 13,9 8,5 x	15,3 x 28,2 16,3 50,3 43,0 28,1 17,1 5,1 x	14,0 x 25,8 13,6 46,3 36,0 24,8 13,3 8,9 x 	14,5 x 30,5 16,6 52,5 37,4 25,5 10,2 8,8 x 	14,7 x 28,1 28,6 27,3 52,5 18,6 11,9 6,8 x
Pertes foetales 4										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	0,1 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	3,5 2,6 0,0 3,3 3,5 2,8 5,8 8,2 3,1 3,8 0,7	3,3 4,2 0,0 5,2 1,7 11,0 4,7 3,9 3,8 3,7 2,6	3,1 x 2,0 1,5 2,7 7,2 4,6 4,0 2,3 x	2,4 x 0,0 0,0 0,0 5,4 3,3 4,3 3,0 x	2,5 x 1,8 1,4 2,6 5,5 3,5 3,9 3,0 x	2,0 x 1,8 1,4 2,5 6,6 1,9 1,6 2,6 x	1,3 x 2,6 0,0 6,9 1,1 1,0 2,5 1,4 x	1,6 x 0,0 0,0 0,0 6,4 2,0 1,7 2,2 x	1,3 x 0,8 0,0 1,9 3,0 2,1 0,8 1,5 x

Le nombre total de grossesses est égal à la somme des naissances vivantes, des pertes foetales et des avortements provoqués.
 Le nombre de naissances vivantes est fondé sur les enregistrements figurant dans la Base de données sur les naissances.

Nota: Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

^{3.} Le nombre d'avortements provoqués est tiré de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques qui fournit des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains états américains.

^{4.} Les pertes foetales regroupent les cas de mortinaissance tirés de la Base de données sur les mortinaissances et les cas d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non précisés tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière.

Source: Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Base de données sur les mortinaissances; Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur la morbidité hospitalière et Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9002).

Tableau 1-13
Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Territoires du Nord-Ouest incluant Nunavut

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
				ne	ombre d'éve	enements				
Total, grossesses 1										
Tous les âges	1 996	1 993	1 944	1 866	1 702	1 859				
Moins de 20 ans	372	384	379	341	326	398				
Moins de 15 ans	13	10	7	12	11	17				
15 à 19 ans	359	374	372	329	315	381				
15 à 17 ans	147	148	147	159	132	160				
18 à 19 ans	212	226	225	170	183	221				
20 à 24 ans	569	563	538	529	483	492				
25 à 29 ans	525	529	524	508	420	474				
30 à 34 ans	351	373	343	322	319	314				
35 à 39 ans	154	119	131	146	130	144				
40 ans et plus	25	24	29	20	23	37				
Groupe d'âge inconnu	1	1	0	0	1	0				
Naissances vivantes ²										
Tous les âges	1 580	1 613	1 562	1 468	1 348	1 396				
Moins de 20 ans	280	278	275	X	X	X				
Moins de 15 ans	7	4	4	х	х	х				
15 à 19 ans	273	274	271	242	243	252				
15 à 17 ans	107	110	102	114	100	103				
18 à 19 ans	166	164	169	128	143	149				
20 à 24 ans	438	434	433	413	363	377				
25 à 29 ans	428	452	432	407	339	378				
30 à 34 ans	298	324	291	262	272	242				
35 à 39 ans	122	105	108	118	105	110				
40 ans et plus	14	20	23	X	Х	X				
Groupe d'âge inconnu	0	0	0	0	1	0				
Avortements provoqués 3										
Tous les âges	274	284	297	317	292	393				
Moins de 20 ans	67	86	87	Х	Х	X				
Moins de 15 ans	6	3	3	х	Х	X				
15 à 19 ans	61	83	84	75	67	114				
15 à 17 ans	31	31	37	40	30	51				
18 à 19 ans	30	52	47	35	37	63				
20 à 24 ans	92	103	84	95	95	100				
25 à 29 ans	66	53	74	82	64	80				
30 à 34 ans	27	32	39	42	39	57				
35 à 39 ans	20	5	9	18	21	28				
40 ans et plus	2	4	4	х	х	х				
Groupe d'âge inconnu	0	1	0	0	0	0				
Pertes foetales ⁴										
Tous les âges	142	96	85	81	62	70				
Moins de 20 ans	25	20	17	х	х	X				
Moins de 15 ans	0	3	0	X	X	X				
15 à 19 ans	25	17	17	12	5	15				
15 à 17 ans	9	7	8	5	2	6				
18 à 19 ans	16	10	9	7	3	9				
20 à 24 ans	39	26	21	21	25	15				
25 à 29 ans	31	24	18	19	17	16				
30 à 34 ans	26	17	13	18	8	15				
35 à 39 ans	12	9	14	10	4	6				
40 ans et plus	9	Õ	2	X	X	X				
Groupe d'âge inconnu	1	Ö	ō	Ô	Ô	Ô				
										•••

Tableau 1-13 – suite

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Territoires du Nord-Ouest incluant Nunavut

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
				taux po	our 1 000 fe	emmes				
Total, grossesses 1										
Tous les âges	112,6	110,1	106,3	102,2	94,2	102,2				
Moins de 20 ans	119,2	119,9	116,7	106,8	102,0	122,3				
Moins de 15 ans	23,1	18,8	13,1	22,5	18,9	29,7				
15 à 19 ans	140,3	140,1	137,1	123,7	120,5	142,2				
15 à 17 ans	93,3	91,4	89,6	98,6	84,9	98,9				
18 à 19 ans	215,7	215,0	209,7	162,2	172,5	207,9 188.9				
20 à 24 ans 25 à 29 ans	201,7 164,2	205,5 165,0	205,2 162,7	201,2 158,8	190,2 135,6	159,9				
30 à 34 ans	112,5	115,9	102,7	104,4	104,7	103,9		••		
35 à 39 ans	61,4	46.6	48,4	53.9	46.9	50,8				
40 ans et plus	12,5	11,7	14,1	9,2	10,5	16,6		••		
Groupe d'âge inconnu	*	,	,			•		••		
Naissances vivantes 2										
Tous les âges	89,1	89,1	85,4	80,4	74,6	76,7				
Moins de 20 ans	89,7	86,8	84,7	Х	X	Х		••		
Moins de 15 ans 15 à 19 ans	12,4	7,5	7,5	X 01.0	X	x 94.0				
15 à 19 ans 15 à 17 ans	106,7 67,9	102,6 67,9	99,9 62,2	91,0 70,7	92,9 64,4	94,0 63,7			••	
18 à 19 ans	168,9	156,0	62,2 157,5		134,8	140,2				
20 à 24 ans	155,3	158,4	165,1	122,1 157,1	142,9	140,2				
25 à 29 ans	133,8	141.0	134,1	127,1	109.4	127,5				
30 à 34 ans	95,5	100,7	91,6	85,0	89,2	79,5		••		
35 à 39 ans	48,6	41.2	39,9	43,5	37,9	38,8				
40 ans et plus	7,0	9,7	11,2	43,3 X	37, 3 X	30,0 X				
Groupe d'âge inconnu										
Avortements provoqués 3										
Tous les âges	15,5	15,7	16,2	17,4	16,2	21,6				
Moins de 20 ans	21,5	26,9	26,8	X	Х	X				
Moins de 15 ans	10,7	5,6	5,6	X	X	X				
15 à 19 ans	23,8	31,1	31,0	28,2	25,6	42,5				
15 à 17 ans	19,7	19,1	22,6	24,8	19,3	31,5				
18 à 19 ans	30,5	49,5	43,8	33,4	34,9	59,3				
20 à 24 ans	32,6	37,6	32,0	36,1	37,4	38,4		••		
25 à 29 ans 30 à 34 ans	20,6 8.7	16,5 9.9	23,0 12,3	25,6 13.6	20,7 12.8	27,0 18.7				
35 à 39 ans	8, <i>1</i>	2,0	3,3	6,6	7,6	9,9				
40 ans et plus	1,0	1,9	1,9	0,0 X	7,0 X	3,3 X		••		
Groupe d'âge inconnu	1,0									
Pertes foetales ⁴										
Tous les âges	8,0	5,3	4,6	4,4	3,4	3,8				
Moins de 20 ans	8,0	6,2	5,2	x	X	X				
Moins de 15 ans	0,0	5,6	0,0	x	x	X				
15 à 19 ans	9,8	6,4	6,3	4,5	1,9	5,6				
15 à 17 ans	5,7	4,3	4,9	3,1	1,3	3,7				
18 à 19 ans	16,3	9,5	8,4	6,7	2,8	8,5				
20 à 24 ans	13,8	9,5	8,0	8,0	9,8	5,8				
25 à 29 ans	9,7	7,5	5,6	5,9	5,5	5,4				
30 à 34 ans	8,3	5,3	4,1	5,8	2,6	4,9				
35 à 39 ans	4,8	3,5	5,2	3,7	1,4	2,1				
40 ans et plus	4,5	0,0	1,0	x	x	Х				
Groupe d'âge inconnu										

^{1.} Le nombre total de grossesses est égal à la somme des naissances vivantes, des pertes foetales et des avortements provoqués.

Nota: Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

^{2.} Le nombre de naissances vivantes est fondé sur les enregistrements figurant dans la Base de données sur les naissances.

^{3.} Le nombre d'avortements provoqués est tiré de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques qui fournit des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains états américains.

^{4.} Les pertes foetales regroupent les cas de mortinaissance tirés de la Base de données sur les mortinaissances et les cas d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non précisés tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière.

Tableau 1-14
Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Territoires du Nord-Ouest

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	200
				nc	mbre d'évé	nements				
otal, grossesses 1										
ous les âges							995	929	918	99
oins de 20 ans							149	143	148	13
Moins de 15 ans							4	3	6	
15 à 19 ans							145	140	142	1
15 à 17 ans							65	53	54	
18 à 19 ans							80	87	88	
à 24 ans							276	250	234	
à 29 ans							251	226	240	
à 34 ans							187	186	189	
a 39 ans							110	102	90	
ans et plus							22	22	17	
oupe d'âge inconnu							0	0	0	
. •	••						U	U	U	
ssances vivantes ²										
ıs les âges							673	613	635	
ns de 20 ans							х	X	х	
Moins de 15 ans							Х	X	X	
15 à 19 ans							82	69	72	
15 à 17 ans							37	22	22	
18 à 19 ans							45	47	50	
à 24 ans							160	155	145	
à 29 ans							173	154	185	
à 34 ans	**						155	141	159	
à 39 ans	••						85	78	62	
ans et plus										
oupe d'âge inconnu							х 0	x 0	x 0	
ortements provoqués ³										
ıs les âges							281	286	245	2
ins de 20 ans							Х	X	Х	
Moins de 15 ans							Х	X	Х	
15 à 19 ans							57	67	63	
15 à 17 ans							24	30	29	
18 à 19 ans							33	37	34	
à 24 ans							104	88	76	
à 29 ans							66	63	47	
à 34 ans							32	40	27	
à 39 ans							16	20	22	
ans et plus							X	X	x	
upe d'âge inconnu							0	Ô	Ô	
tes foetales 4										
ıs les âges							41	30	38	
ns de 20 ans							х	х	х	
Moins de 15 ans							Х	х	х	
15 à 19 ans							6	4	7	
15 à 17 ans							4	1	3	
18 à 19 ans							2	3	4	
à 24 ans							12	7	13	
à 29 ans							12	9	8	
à 34 ans		••					0	5	3	
	••	••	••	••	••	••	9	5 4	3 6	
à 39 ans	••	••			••					
ans et plus							x 0	x 0	x 0	
oupe d'âge inconnu										

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 1-14 - suite

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Territoires du Nord-Ouest

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
					taux pour	1 000 fem	ımes			
otal, grossesses 1										
ous les âges							87,3	81,1	79,1	83,7
loins de 20 ans							83,6	77,0	78,6	68,3
Moins de 15 ans							12,4	8,9	17,2	17,7
15 à 19 ans							99,2	92,0	92,6	78,7
15 à 17 ans							74,0	56,9	57,3	59,9
18 à 19 ans							137,2	147,7	148,6	109,
à 24 ans							184,9	165,1	151,1	165,
à 29 ans							147,9	136,2	141.9	143.
à 34 ans							100,1	101,2	103,7	129,
à 39 ans							56,2	53,2	47,0	48,
ans et plus							13,9	13,3	10,0	16,
oupe d'âge inconnu										10
issances vivantes ²										
us les âges							59,1	53,5	54,7	59.
pins de 20 ans							33,1 X	33,3 X	у т , г	33
Moins de 15 ans							X	X	X	
15 à 19 ans	••	••						45,4	46.9	41
	••		••			••	56,1			
15 à 17 ans							42,1	23,6	23,4	34
18 à 19 ans							77,2	79,8	84,5	53
à 24 ans							107,2	102,4	93,6	109
à 29 ans							101,9	92,8	109,4	104
à 34 ans							83,0	76,7	87,3	101
à 39 ans							43,4	40,7	32,4	42
ans et plus							X	X	X	
oupe d'âge inconnu										
ortements provoqués ³										
us les âges							24,7	25,0	21,1	21,
oins de 20 ans							X	X	X	
Moins de 15 ans							X	X	X	
15 à 19 ans							39,0	44,0	41,1	33
15 à 17 ans							27,3	32,2	30,8	23
18 à 19 ans							56,6	62,8	57,4	50
à 24 ans							69,7	58,1	49,1	52
à 29 ans							38.9	38.0	27.8	32
à 34 ans							17,1	21,8	14,8	22
à 39 ans							8,2	10,4	11,5	4
ans et plus							x	x	x	
oupe d'âge inconnu										
rtes foetales 4										
us les âges							3,6	2,6	3,3	3
oins de 20 ans							x	X	X	
Moins de 15 ans							х	х	x	
15 à 19 ans	••		••				4,1	2,6	4,6	3
15 à 17 ans		••					4,6	1,1	3,2	2
18 à 19 ans							3,4	5,1	5,2 6,8	4
						••				
à 24 ans à 29 ans							8,0	4,6	8,4	3
a vu ane							7,1	5,4	4,7	7
							0,0	2,7	1,6	5
à 34 ans	••	••	••							
à 34 ans							4,6	2,1	3,1	2
à 34 ans à 39 ans ans et plus							4,6 x			

^{1.} Le nombre total de grossesses est égal à la somme des naissances vivantes, des pertes foetales et des avortements provoqués.

Nota: Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

Source: Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Base de données sur les mortinaissances; Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur la morbidité hospitalière et Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9002).

^{2.} Le nombre de naissances vivantes est fondé sur les enregistrements figurant dans la Base de données sur les naissances.

^{3.} Le nombre d'avortements provoqués est tiré de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques qui fournit des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains états américains.

^{4.} Les pertes foetales regroupent les cas de mortinaissance tirés de la Base de données sur les mortinaissances et les cas d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non précisés tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière.

Tableau 1-15
Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Nunavut

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	20
				n	ombre d'évér	nements				
otal, grossesses 1, 2, 3										
ous les âges							916	880	740	7
oins de 20 ans							214	205	170	1
Moins de 15 ans							9	10	6	
15 à 19 ans							205	195	164	
15 à 17 ans							98	88	63	
18 à 19 ans							107	107	101	
à 24 ans							296	297	240	
a 29 ans	••						219	194	171	
à 34 ans							128	117	103	
à 39 ans							48	44	47	
							11	22	9	
ans et plus							0		0	
oupe d'âge inconnu			••				U	1	U	
ssances vivantes ⁴										
is les âges							727	710	726	
ns de 20 ans							X	x	x	
Moins de 15 ans							X	Х	Х	
15 à 19 ans							154	150	158	
15 à 17 ans							72	69	60	
18 à 19 ans							82	81	98	
à 24 ans							223	238	237	
à 29 ans							190	155	167	
à 34 ans							106	102	103	
à 39 ans							37	39	46	
ans et plus							x	x	x	
oupe d'âge inconnu						••	0	1	0	
ortements provoqués ^{2 , 5}										
ıs les âges							178	148		
ns de 20 ans							x	x		
Moins de 15 ans							x	x		
15 à 19 ans							46	41		
15 à 17 ans							23	17		
18 à 19 ans	•						23	24		
à 24 ans	**						71	50		
à 29 ans							29	34		
à 34 ans					**		21	12		
							10			
à 39 ans								5		
ans et plus							X	x		
upe d'âge inconnu				••			0	0		
tes foetales 3, 6										
ıs les âges							11	22	14	
ins de 20 ans							X	x	x	
Moins de 15 ans							X	X	X	
15 à 19 ans							5	4	6	
15 à 17 ans							3	2	3	
18 à 19 ans							2	2	3	
à 24 ans							2	9	3	
à 29 ans							0	5	4	
à 34 ans							1	3	0	
à 39 ans				••			1	0	1	
	**									
ans et plus							X	X	X	
oupe d'âge inconnu							0	0	0	

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 1-15 - suite

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Nunavut

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
					taux pour	1 000 femm	ies			
Total, grossesses 1, 2, 3										
Γous les âges							132,6	123,5	100,1	102,8
Moins de 20 ans							142,8	129,9	102,3	98,1
Moins de 15 ans							32,4	34,5	20,3	11,8
15 à 19 ans							167,9	151,4	120,1	118,8
15 à 17 ans							126.6	108.2	73.9	73,
18 à 19 ans							239,4	225,3	196,5	191,
D à 24 ans							256,5	266,1	212,4	207.
5 à 29 ans	••						186,1	155,8	139,3	145,
0 à 34 ans							109.8	100,7	86.1	100,
5 à 39 ans							51,0	45,0	45,6	43,
	**					••				
0 ans et plus					••		16,1	29,8	11,7	11,
croupe d'âge inconnu				•••	•••			•••		
aissances vivantes ⁴										
ous les âges							105,2	99,6	98,2	100,
loins de 20 ans							x	X	X	
Moins de 15 ans							X	X	X	
15 à 19 ans							126,1	116,5	115,7	117,
15 à 17 ans							93,0	84,9	70,4	73,
18 à 19 ans							183,4	170,5	190,7	187,
0 à 24 ans							193,2	213,3	209,7	204,
5 à 29 ans							161,4	124,5	136.0	142,
0 à 34 ans							90,9	87,8	86,1	97,
5 à 39 ans							39,3	39,9	44,6	42,
0 ans et plus							X	X	x	,
Groupe d'âge inconnu										
Avortements provoqués 2, 5	***		•••				•••		•••	
• •								•••		
ous les âges	••	••					25,8	20,8		
loins de 20 ans							x	X		
Moins de 15 ans							_ X	X		
15 à 19 ans							37,7	31,8		
15 à 17 ans							29,7	20,9		
18 à 19 ans							51,5	50,5		
0 à 24 ans							61,5	44,8		
5 à 29 ans							24,6	27,3		
0 à 34 ans							18,0	10,3		
5 à 39 ans							10,6	5,1		
0 ans et plus							X	X		
Groupe d'âge inconnu										
Pertes foetales 3, 6										
ous les âges							1,6	3,1	1,9	1,
loins de 20 ans							X	X	x	
Moins de 15 ans							x	x	x	
15 à 19 ans							4,1	3,1	4,4	1,
15 à 17 ans							3,9	2,5	3,5	0,
18 à 19 ans							4,5	4.2	5.8	3,
0 à 24 ans							1,7	8.1	2.7	3,
5 à 29 ans							0,0	4.0	3.3	2,
0 à 34 ans	**	•					0,0	2,6	0,0	3,
0 a 34 ans 5 à 39 ans	**				••	••				3, 1,
	**						1,1	0,0	1,0	
0 ans et plus							x	x	x	
Groupe d'âge inconnu										

^{1.} Le nombre total de grossesses est égal à la somme des naissances vivantes, des pertes foetales et des avortements provoqués.

Nota: Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

Source: Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Base de données sur les mortinaissances; Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur la morbidité hospitalière et Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9002).

^{2.} Pour 2002 et 2003, les résidentes du Nunavut sont exclues en raison de déclarations incomplètes.

^{3.} Pour 2002 et 2003, les cas hospitalisés d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non spécifiés au Nunavut sont exclus en raison de déclarations incomplètes.

^{4.} Le nombre de naissances vivantes est fondé sur les enregistrements figurant dans la Base de données sur les naissances.

^{5.} Le nombre d'avortements provoqués est tiré de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques qui fournit des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains états américains.

^{6.} Les pertes foetales regroupent les cas de mortinaissance tirés de la Base de données sur les mortinaissances et les cas d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non précisés tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière.

Tableau 1-16
Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Province ou territoire inconnu

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
				no	ombre d'évé	nements				
Total, grossesses 1										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	1 169 225 6 219 91 128 331 239 175 104 32 63	1 903 375 10 365 143 222 565 416 304 182 58 3	698 141 4 137 53 84 210 146 112 67 22 0	1 291 254 6 248 98 150 385 274 203 131 44 0	349 92 3 89 33 56 97 66 49 33 12	275 77 4 73 27 46 84 44 30 26 12 2	274 56 0 56 21 35 84 56 34 22 17	212 45 4 41 17 24 59 39 38 20 11	198 29 0 29 9 20 59 36 41 24 8	188 44 0 44 15 29 58 34 19 21 9 3
Naissances vivantes 2										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	2 0 0 0 0 0 1 1 0 1 0	5 0 0 0 0 0 0 2 3 0 0	0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0	7 0 0 0 0 0 3 3 1 0 0	5 0 0 0 0 0 1 1 1 0 2	16 1 0 1 0 1 3 3 2 0 2 5	2 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	4 0 0 0 0 0 0 0 0 1 0 0 0	2 0 0 0 0 0 0 1 1 1 0 0
Avortements provoqués ³										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	1 167 225 6 219 91 128 330 239 174 104 32 63	1 898 375 10 365 143 222 565 414 301 182 58 3	698 141 4 137 53 84 210 146 112 67 22 0	1 291 254 6 248 98 150 385 274 203 131 44 0	342 92 3 89 33 56 94 63 48 33 12	270 77 4 73 27 46 84 43 29 25 12	258 55 0 55 21 34 81 53 32 22 15	209 45 4 41 17 24 59 39 37 18 11	194 29 0 29 9 20 56 36 40 24 8	186 44 0 44 15 29 58 33 18 21 9 3
Pertes foetales ⁴										
Tous les âges Moins de 20 ans Moins de 15 ans 15 à 19 ans 15 à 17 ans 18 à 19 ans 20 à 24 ans 25 à 29 ans 30 à 34 ans 35 à 39 ans 40 ans et plus Groupe d'âge inconnu	0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0	1 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 1-16 - suite

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Province ou territoire inconnu

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	taux pour 1 000 femmes									
Total, grossesses ¹										
Tous les âges										
Moins de 20 ans										
Moins de 15 ans 15 à 19 ans										
15 à 17 ans	•••									
18 à 19 ans										
20 à 24 ans										
25 à 29 ans										
30 à 34 ans 35 à 39 ans		•••	•••			•••				
40 ans et plus										
Groupe d'âge inconnu										
Naissances vivantes ²										
Tous les âges										
Moins de 20 ans										
Moins de 15 ans										
15 à 19 ans 15 à 17 ans										
18 à 19 ans										
20 à 24 ans										
25 à 29 ans										
30 à 34 ans										
85 à 39 ans 10 ans et plus		•••	•••			•••				
Groupe d'âge inconnu	•••									
Avortements provoqués ³										
 Tous les âges										
Moins de 20 ans										
Moins de 15 ans										
15 à 19 ans										
15 à 17 ans 18 à 19 ans										
20 à 24 ans	•••									
25 à 29 ans										
30 à 34 ans										
35 à 39 ans										
40 ans et plus Groupe d'âge inconnu		•••	•••					•••		•••
Pertes foetales 4									•••	
Tous les âges Moins de 20 ans	•••									
Moins de 25 ans										
15 à 19 ans										
15 à 17 ans										
18 à 19 ans										
0 à 24 ans 5 à 29 ans	•••	•••	•••		•••	•••				
:5 a 29 ans :0 à 34 ans		•••	•••			•••	•••	•••		
5 à 39 ans										
10 ans et plus										
to allo et plus										

^{1.} Le nombre total de grossesses est égal à la somme des naissances vivantes, des pertes foetales et des avortements provoqués.

Nota: Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

^{2.} Le nombre de naissances vivantes est fondé sur les enregistrements figurant dans la Base de données sur les naissances.

^{3.} Le nombre d'avortements provoqués est tiré de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques qui fournit des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains états américains.

^{4.} Les pertes foetales regroupent les cas de mortinaissance tirés de la Base de données sur les mortinaissances et les cas d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non précisés tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière.

Source: Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Base de données sur les mortinaissances; Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur la morbidité hospitalière et Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9002).

Définitions

Grossesses. Le nombre total de grossesses est égal à la somme des naissances vivantes, des avortements provoqués et des morts foetales (lesquelles comprennent les mortinaissances et les cas hospitalisés d'avortements spontanés, d'avortements provoqués illégaux et d'autres types d'avortements non précisés). Les cas de produit de conception anormal (par exemple, môles, avortements ratés et grossesses extra-utérines) ne sont pas inclus. Les estimations du nombre total de grossesses sont fondées sur la date d'arrêt de la grossesse et non sur la date de conception.

Naissance vivante. Expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tels que battements du coeur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.

Avortement provoqué. Par avortement provoqué, on entend l'interruption médicale de la grossesse. Les expressions équivalentes incluent : avortement artificiel, avortement thérapeutique, interruption volontaire de la grossesse et interruption de grossesse. La source des données sur l'avortement provoqué est l'Enquête sur les avortements thérapeutiques dans le cadre de laquelle sont recueillies des données sur les avortements provoqués pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains États américains.

Perte foetale. Les pertes foetales incluent les mortinaissances et les cas hospitalisés d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements de type non précisé.

- Mortinaissance (mort foetale). Décès d'un produit de conception, lorsque ce décès est survenu avant l'expulsion ou l'extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation; le décès est indiqué par le fait qu'après cette séparation, le foetus ne respire ni ne manifeste aucun autre signe de vie, tel que battement du coeur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté. Seules les morts foetales où le produit de conception a un poids à la naissance de 500 grammes ou plus ou dont la durée de la gestation est de 20 semaines ou plus sont enregistrés au Canada.
- Le Québec (et le Nouveau-Brunswick, avant novembre 1996 et la Saskatchewan, avant 2001) exigent uniquement que soient déclarées les morts foetales (mortinaissances) pour lesquelles le poids à la naissance est au moins de 500 grammes, indépendamment de la durée de la gestation. Jusqu'en 1997, l'Île-du-Prince-Édouard exigeait que soit déclarée toute mort foetale (mortinaissance) survenue après au moins 20 semaines de gestation, quel que soit le poids à la naissance.
- Au Nouveau-Brunswick, une mort foetale résultant d'un avortement provoqué n'est pas enregistrée comme une mortinaissance; cependant, l'avortement est déclaré dans le cadre de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques.
- Cas hospitalisés d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements de type non précisé.
 L'avortement spontané, également appelé fausse couche, est la perte, par causes naturelles, d'un produit de conception avant la 20e semaine de gestation. Seuls les cas ayant nécessité une hospitalisation peuvent être inclus dans le calcul des pertes foetales, car il n'existe aucun système national de collecte de données ni aucune obligation de déclarer les avortements spontanés traités sans hospitalisation.
- Les avortements illégaux correspondent aux cas hospitalisés pour lesquels le code de la Classification internationale des maladies (CIM) de l'Organisation mondiale de la santé attribué au diagnostic principal est celui d'avortement provoqué illégalement.

 Les avortements de type non précisé sont les cas hospitalisés pour lesquels le code de la CIM attribué au diagnostic principal est celui d'avortement sans autres précisions. Autrement dit, le dossier médical de la patiente ne contient aucun renseignement permettant de déterminer si l'avortement était un avortement provoqué, un avortement spontané ou un avortement illégal.

Aperçu — Sources des données et qualité des données

Plusieurs sources ont été utilisées pour produire les données sur la grossesse. En voici une brève description. De l'information plus détaillée sur chacune des sources de données suit l'aperçu.

Sources des données

Les dénombrements sont tirés directement des bases de données décrites plus loin. Pour toutes les années et toutes les issues de la grossesse, les taux sont calculés d'après les estimations de population les plus récentes.

Naissances vivantes et mortinaissances

Les nombres de naissances vivantes et de mortinaissances (l'une des composantes des pertes foetales) sont tirés de la Base de données sur les naissances et de la Base de données sur les mortinaissances de la Statistique de l'état civil, respectivement. Ces bases de données couvrent de façon quasi complète les naissances et les mortinaissances survenues au Canada. Cette information, qui est transmise à Statistique Canada par les bureaux de l'état civil de chaque province et territoire, est extraite des documents d'enregistrement remplis par les parents et par le personnel médical qui a assisté à la naissance.

Avortements provoqués

Les nombres d'avortements provoqués sont tirés de la Base de données sur les avortements thérapeutiques qui contient des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur ceux obtenus par des résidentes du Canada dans certains États américains, particulièrement les États frontaliers.

À compter de 1994-1995, la responsabilité de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques a été transférée de Statistique Canada à l'Institut canadien d'information sur la santé.

Cas hospitalisés d'avortement spontané

Les nombres de cas hospitalisés d'avortement spontané (une autre composante des pertes foetales) sont tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière (BDMH) qui contient des données sur les hospitalisations survenues au Canada.

Afin de maximiser la couverture des grossesses non déclarées ailleurs, les nombres d'hospitalisations pour lesquelles le diagnostic principal est « avortement illégal » ou « avortement de type non précisé » ont également été extraits de la BDMH.

À compter de 1994-1995, la responsabilité de la tenue à jour de la BDMH a été transférée de Statistique Canada à l'Institut canadien d'information sur la santé.

Source des estimations de population

Les chiffres de population utilisés pour calculer les taux présentés sont tirés de : Statistique Canada, Estimations de population, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, données annuelles (tableau CANSIM 051-0001). Les chiffres de population publiés dans CANSIM sont mis à jour trimestriellement. Pour la date à laquelle

les données utilisées dans le présent produit ont été téléchargées, veuillez consulter les notes au bas du tableau intitulé Issues de la grossesse (tableau CANSIM 106-9002).

Contrôle de la divulgation

Depuis 1997, les cellules dont la valeur est inférieure à cinq sont supprimées des données sur les avortements thérapeutiques. Pour éviter la divulgation par recoupement, les cellules correspondantes pour les naissances et pour les pertes foetales doivent également être supprimées.

Pour simplifier le processus, la suppression est faite systématiquement pour certains groupes d'âge, dans certaines provinces et certains territoires, pour les naissances vivantes, les pertes foetales et les avortements provoqués. Plus précisément, les groupes d'âge « Moins de 20 ans », « Moins de 15 ans » et « 40 ans et plus » sont supprimés pour l'Île-du-Prince-Édouard, le Territoire du Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. Toute autre cellule dont la valeur est inférieure à cinq pour les avortements provoqués est également supprimée, ainsi que certaines autres cellules de données sur les avortements provoqués et sur les pertes foetales, afin d'empêcher la divulgation par recoupement. Aucune autre mesure de contrôle de la divulgation n'est nécessaire pour les données sur les naissances ni celles sur les pertes foetales, et aucune mesure de contrôle de la divulgation n'est nécessaire pour le nombre total de grossesses.

Qualité des données

Cette section décrit la méthodologie utilisée pour rassembler les données sur la grossesse et souligne les problèmes de qualité des données.

Nombre total de grossesses

Pour calculer le nombre total de grossesses, on additionne les nombres de naissances vivantes, d'avortements provoqués et de pertes foetales. Le nombre total de grossesses, ainsi que les nombres pour les trois issues de la grossesse sont présentés selon le groupe d'âge et selon la province ou le territoire de résidence de la femme. Les taux de grossesses et les taux pour les trois issues de la grossesse sont calculés en utilisant au dénominateur la population de femmes pour le groupe d'âge ou pour la province ou le territoire de résidence en question.

Les données sur la grossesse sont présentées selon l'année civile durant laquelle la grossesse s'est terminée et non selon l'année durant laquelle a eu lieu la conception. Par conséquent, les grossesses chez les adolescentes sont sous-représentées, parce que certaines sont devenues enceintes lorsqu'elles avaient 19 ans, mais leur grossesse s'est terminée lorsqu'elles avaient 20 ans.

Étant donné l'amélioration des estimations selon le groupe d'âge calculées d'après les données recueillies pour 1994 à 1997, les nombres de grossesses selon le groupe d'âge au niveau national ne correspondent plus à aucune des données produites antérieurement.

Bien que le Nunavut soit devenu un territoire à part entière le 1er avril 1999, les sources de données (par exemple, Base de données sur la morbidité hospitalière) ne contiennent pas toutes suffisamment d'information pour fournir des données complètes et distinctes pour l'année civile 1999 pour ce territoire. Par conséquent, des données distinctes sur les grossesses survenues au Nunavut ne sont disponibles qu'à partir de 2000. Pour les années antérieures, les données pour le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest sont combinées.

Naissances vivantes

Les nombres de naissances vivantes ne sont pas des estimations. Il s'agit des dénombrements de toutes les naissances vivantes enregistrées, déterminées d'après le système d'enregistrement des données sur l'état civil établi dans les dix provinces et les trois territoires du Canada. Compte tenu des exigences légales, l'enregistrement des naissances vivantes est considéré comme étant virtuellement complet.

Avortements provoqués

L'une des limites de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques est que l'information sur l'âge de la femme qui obtient un avortement n'est pas déclaré systématiquement, particulièrement dans le cas des avortements qui ont lieu dans les cliniques. Par conséquent, il est parfois nécessaire de calculer des estimations selon le groupe d'âge. Dans certains cas, l'information sur le lieu de résidence de la femme qui subit l'avortement n'est pas disponible non plus, mais aucune estimation n'est produite pour ces cas.

Avortements obtenus aux États-Unis par des résidentes du Canada

Dans les diffusions de données originales couvrant les années de référence de 1994 à 2001, les nombres d'avortements pratiqués aux États-Unis sont exclus de la distribution selon l'âge et inclus uniquement dans les nombres établis pour les catégories « groupe d'âge inconnu » et « province de résidence inconnue ».

Dans le présent produit, les nombres d'avortements pratiqués aux États-Unis sont maintenant ventilés selon le groupe d'âge dans la catégorie « province de résidence inconnue ». (Les nombres d'avortements communiqués par les autorités américaines sont agrégés selon le groupe d'âge, mais aucune information n'est fournie quant à la province ou au territoire de résidence.)

Révision des estimations selon le groupe d'âge pour 1994 à 1997

Pour 1994 à 1997, un grand nombre d'avortements ont été déclarés dans le cadre de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques sans aucun renseignement sur l'âge de la femme. Lors de la première diffusion de ces données, on a estimé les groupes d'âge au niveau national afin de produire des nombres et des taux selon le groupe d'âge pour les résidentes du Canada. Aucune estimation n'a été produite au niveau provincial ou territorial.

Les groupes d'âge sont maintenant estimés pour les avortements provoqués au niveau provincial ou territorial. Par conséquent, les données selon le groupe d'âge au niveau national diffusées antérieurement ne concordent pas avec les données les plus récentes au niveau national.

En outre, puisque l'avortement provoqué est l'une des issues de la grossesse incluse dans le calcul du nombre total de grossesses, les nombres et les taux selon le groupe d'âge au niveau national pour le nombre total de grossesses ne concordent pas avec les données publiées antérieurement.

Période allant de 1995 à 1997 (lieu de résidence inconnu et groupe d'âge inconnu)

Au moment de la première diffusion des données pour 1995, 1996 et 1997, on n'a calculé aucune estimation selon l'âge pour les avortements pratiqués dans les cliniques pour lesquels le lieu de résidence et l'âge de la femme étaient inconnus. Des estimations selon l'âge sont maintenant calculées pour ces avortements, en utilisant la distribution nationale selon l'âge connue pour les avortements pratiqués dans les hôpitaux.

Année de référence 1998

L'Ontario a déclaré 2 795 avortements pratiqués en clinique sans renseignement sur le groupe d'âge. On s'est servi de la proportion connue de résidentes de l'Ontario ayant obtenu un avortement à l'hôpital pour estimer le groupe d'âge pour ces avortements pratiqués en clinique.

La Colombie-Britannique a déclaré 725 avortements pratiqués en clinique sans information sur le groupe d'âge. On s'est servi de la proportion connue de résidentes de la Colombie-Britannique ayant obtenu un avortement à l'hôpital pour estimer le groupe d'âge pour ces avortements pratiqués en clinique.

Estimations pour les sous-groupes d'adolescentes (15 à 17 ans et 18 et 19 ans)

Les données sur le nombre d'adolescentes comprises dans les sous-groupes des 15 à 17 ans et des 18 et 19 ans sont fondées en grande partie sur des estimations. Cette situation est particulièrement problématique pour les avortements pratiqués dans les cliniques pour lesquels les données sont fournies ou estimées uniquement pour le groupe d'âge général des 15 à 19 ans. La production de données pour les sous-groupes d'adolescentes est important pour l'analyse, parce que les situations vécues par les jeunes adolescentes (15 à 17 ans) ont tendance à différer de celles vécues par celles qui sont plus âgées (18 et 19 ans).

Les nombres et les taux pour les sous-groupes d'adolescentes sont estimés d'après les dossiers d'hospitalisation pour un avortement dans lesquels l'âge de la femme est habituellement déclaré en années d'âge. On a calculé la proportion d'adolescentes dans chaque sous-groupe, puis on a appliqué ces proportions au nombre d'avortements pour lesquels on savait seulement qu'il s'agissait du groupe des 15 à 19 ans (avortements en clinique).

Pertes foetales

Les pertes foetales englobent les mortinaissances et les cas hospitalisés d'avortements spontanés.

Mortinaissances

Les nombres de mortinaissances (morts foetales) ne sont pas estimés. Ils correspondent aux dénombrements de tous les cas enregistrés de mortinaissances déterminés d'après le système d'enregistrement des données de l'état civil établi dans les dix provinces et les trois territoires du Canada. Compte tenu des exigences légales, l'enregistrement des mortinaissances est considéré comme étant virtuellement complet.

Les données sur les mortinaissances sont produites d'après le système d'enregistrement de la Statistique de l'état civil. Depuis 1998, les mortinaissances pour lesquelles la cause initiale du décès déclarée est « arrêt de la grossesse » ne sont plus incluses dans le calcul des pertes foetales. En principe, ces cas sont déclarés dans le cadre de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques.

Avortements spontanés

Les nombres de cas hospitalisés d'avortement spontané, ainsi que de cas d'avortement illégal ou de type non précisé sont établis d'après la Base de données sur la morbidité hospitalière (BDMH). La grande majorité de ces cas (plus de 90 %) sont des avortements spontanés.

Il est reconnu que le sous-dénombrement des avortements spontanés est important. Les femmes qui en sont victimes ne nécessitent pas toutes des soins médicaux et, le plus souvent, celles qui en ont besoin sont traitées en milieu non hospitalier, par exemple au cabinet d'un médecin ou dans un service de consultations externes. Seuls les cas exigeant l'hospitalisation de la femme peuvent être inclus dans le calcul des pertes foetales, parce qu'il n'existe aucun système national de collecte des données ni aucune obligation de déclarer les avortements spontanés traités ailleurs qu'à l'hôpital. Les estimations publiées du pourcentage de grossesses qui se terminent par un avortement spontané varient de 10 % à 28 %, selon des facteurs tels que l'âge de la femme et le taux applicable d'avortements. Dans le présent produit, durant la période allant de 1997 à 2003, les cas hospitalisés d'avortements spontanés représentent annuellement, en moyenne, presque 2 % du total des grossesses.

L'amélioration des soins prénataux, l'évolution des services et des politiques en matière de soins de santé et la croissance du taux d'avortements comptent parmi les facteurs susceptibles d'influer sur le nombre et le taux d'hospitalisations pour un avortement spontané. En 1974, les mortinaissances représentaient environ 10 % des pertes foetales. En 2003, elles en représentaient environ 21 %, bien que le nombre de mortinaissances ait effectivement diminué. L'augmentation de la proportion de mortinaissances est due à la diminution du nombre d'hospitalisations à la suite d'un avortement spontané.

Les nombres d'hospitalisations établis d'après la BDMH sont présentés selon la province ou le territoire de l'hôpital déclarant plutôt que selon la province ou le territoire de résidence de la femme. Habituellement, on utilise la province ou le territoire de l'hôpital comme substitut de la province ou du territoire de résidence de la femme. Cette pratique ne pose pas de problème important, puisque de 94 % à 100 % des femmes hospitalisées pour un avortement spontané le sont dans leur province ou territoire de résidence.

Les hospitalisations survenues au Territoire du Yukon ont été incluses pour la première fois dans le calcul des pertes foetales pour 1995. Avant cette année, seules les mortinaissances étaient incluses dans les dénombrements de pertes foetales pour ce territoire. Par conséquent, on pourrait observer une augmentation significative du nombre de pertes foetales de 1994 à 1995 pour le Territoire du Yukon.

Dans la BDMH, les diagnostics déclarés pour chaque hospitalisation sont codés conformément à la **Classification internationale des maladies (CIM)** de l'Organisation mondiale de la santé. Pour la période de référence de ce produit, on a utilisé la 9e révision (CIM-9). Quoique la 10e révision, Canada (CIM-10-CA) est utilisée par certaines provinces depuis 2001, ce ne sont pas toutes les provinces qui se sont converties à cette classification. Le choix des hospitalisations à inclure dans le calcul des pertes foetales est fondé sur le diagnostic principal ayant un des codes suivants :

Codes de la CIM-9 : 634, Avortement spontané; 636, Avortement provoqué illégal; 637, Avortement de type non précisé;

Codes de la CIM-10-CA: O03, Avortement spontané; O05, Autres formes d'avortement.

Taux

Les taux sont calculés en divisant le nombre d'événements (nombre total de grossesses, naissances vivantes, avortements provoqués ou pertes foetales) durant une période de référence donnée par la population de femmes à risque durant la période en question, puis en multipliant le résultat par 1 000.

Taux « tous âges confondus » (taux globaux)

Les taux « tous âges confondus » (globaux) sont calculés pour le total des grossesses ainsi que pour chaque issue de la grossesse. Le taux « tous âges confondus » est égal au nombre d'événements pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans.

Il est important de noter que pour le produit Issues de la grossesse, le taux du groupe « tous âges confondus » pour les avortements provoqués est fondé sur la population féminine de 15 à 49 ans, tandis que pour le produit Statistiques sur les avortements provoqués, ce taux est fondé sur la population féminine de 14 à 44 ans dans les tableaux où les âges sont répartis. (Dans les tableaux sur les avortements provoqués où il n'y a pas de répartition selon l'âge, le taux global est fondé sur la population féminine de 15 à 44 ans.) Il en résulte que le taux pour le groupe « tous âges confondus » diffère d'un produit à l'autre.

Taux selon l'âge

Les taux selon l'âge sont calculés pour le total des grossesses ainsi que pour chaque issue de la grossesse. Le taux selon l'âge est égal au nombre d'événements pour 1 000 femmes de l'âge (ou du groupe d'âge) en question.

Les groupes d'âge utilisés dans la publication sont : moins de 20 ans, moins de 15 ans, de 15 à 19 ans (ainsi que les sous-groupes des 15 à 17 ans et des 18 et 19 ans), de 20 à 24 ans, de 25 à 29 ans, de 30 à 34 ans, de 35 à 39 ans, et 40 ans et plus.

Les taux pour le groupe des « moins de 20 ans » sont fondés sur la population féminine de 14 à 19 ans; les taux pour le groupe des « moins de 15 ans » sont fondés sur la population féminine de 14 ans et les taux pour les « 40 ans et plus » sont fondés sur la population féminine de 40 à 44 ans.

Statistique de l'état civil — Base de données sur les naissances

Aperçu de l'enquête

Il s'agit d'une enquête administrative conçue pour recueillir annuellement auprès de tous les bureaux provinciaux et territoriaux de l'état civil des renseignements démographiques sur toutes les naissances vivantes survenues au Canada. Certaines données sont également recueillies sur les naissances vivantes survenues chez des résidentes du Canada dans certains États américains.

Les données sont utilisées pour calculer des indicateurs de base (comme des nombres et des taux) concernant les naissances survenues chez des résidentes du Canada. L'information provenant de cette base de données est également utilisée pour le calcul de statistiques, comme les taux de fertilité selon l'âge.

Avant 1921, il était impossible de produire des séries satisfaisantes de données de l'état civil pour le Canada dans son ensemble. Au départ, huit provinces étaient parties à l'entente de collaboration en vue d'établir un système national de données sur l'état civil qui a mené à la publication du premier rapport annuel pour le Canada en 1921; le rapport contenait les données de l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Le Québec s'est joint aux autres provinces en 1926 et Terre-Neuve, en 1949 (après être entrée dans la Confédération) et leurs données ont été incluses dans les totalisations régulières à partir de ces années là, respectivement. De 1924 à 1955, des données de base ont été publiées en annexe aux tableaux nationaux pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest; les données de ces territoires ont été incluses dans les totalisations régulières pour la première fois en 1956. Le Nunavut est devenu officiellement un territoire du Canada le 1er avril 1999. La dénomination Territoires du Nord-Ouest s'applique à un territoire dont les limites géographiques avant et après le 1er avril 1999 sont différentes.

Avant 1944, tous les événements démographiques étaient classés selon le lieu de l'événement. Depuis 1944, les naissances, les mortinaissances et les décès sont classés selon le lieu de résidence déclaré, celui-ci étant le lieu de résidence de la mère pour les naissances et pour les mortinaissances.

Sources de données et méthodologie

Population cible

L'univers conceptuel de la Base de données sur les naissances comprend les naissances provenant de résidentes du Canada survenues n'importe où dans le monde. La population cible de la Base de données sur les naissances comprend les naissances provenant de résidentes du Canada survenues au Canada et dans les États américains. La population réelle (observée) de la Base de données sur les naissances comprend les naissances provenant de résidentes du Canada et de non-résidentes du Canada survenues au Canada, ainsi que les naissances provenant de résidentes du Canada survenues dans certains États américains.

Échantillonnage

Il s'agit d'un recensement avec plan transversal.

Collecte

Il s'agit d'une enquête à participation obligatoire. Les données sont tirées de fichiers administratifs.

Les lois provinciales et territoriales sur la statistique de l'état civil (ou les textes législatifs équivalents) rendent obligatoire l'enregistrement de toutes les naissances vivantes, toutes les mortinaissances, tous les décès et tous les mariages survenus dans la province ou le territoire. Ces lois se rapprochent le plus possible d'une loi modèle sur les statistiques de l'état civil qu'on a rédigée afin d'assurer l'uniformité des lois et des méthodes de déclaration des provinces et territoires.

Une entente entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces et des territoires régit le fonctionnement du système canadien des statistiques de l'état civil. Le Conseil de la statistique de l'état civil du Canada, un comité consultatif formé par décret, s'occupe des questions stratégiques et opérationnelles. Les provinces et les territoires ainsi que Statistique Canada sont tous représentés à ce Conseil. Aux termes de l'entente, tous les bureaux de l'état civil recueillent un ensemble normalisé d'éléments de données, mais ont la liberté de recueillir des renseignements supplémentaires.

Le formulaire principal d'enregistrement d'une naissance vivante est rempli par les parents, qui doivent le présenter au bureau de l'état civil local. La plupart des provinces exigent également que les médecins (ou les autres accoucheuses) déclarent toutes les naissances auxquelles ils assistent.

Le bureau central de l'état civil de chaque province ou territoire fournit à Statistique Canada les données tirées des formulaires d'enregistrement de naissances. Pour chaque naissance, toutes les provinces et tous les territoires déclarent les éléments de données suivants aux fins de leur inclusion dans le système canadien des statistiques de l'état civil :

- date et lieu de la naissance;
- sexe, poids à la naissance et âge gestationnel de l'enfant;
- âge, état matrimonial et lieu de naissance des deux parents;
- · lieu de résidence de la mère;
- type de naissance (simple ou multiple);
- · parité.

Toutes les provinces et tous les territoires fournissent à Statistique Canada des copies sur microfilm ou des images optiques des formulaires d'enregistrement de naissance. En outre, Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario et les provinces de l'Ouest extraient des formulaires les données de base requises et les transmettent à Statistique Canada sous une forme lisible par machine. Pour les territoires, Statistique Canada s'occupe de convertir les données de base qui y sont fournies sur microfilm en une forme lisible par machine. Les modifications subséquentes à apporter aux enregistrements à cause d'erreurs ou d'omissions sont communiquées immédiatement à Statistique Canada. Cependant, les totalisations ne reflètent pas les modifications recues après la date limite.

Détection des erreurs

Les provinces et les territoires qui transmettent des données sous une forme lisible par machine effectuent des vérifications (présence des données, validation des fourchettes de valeurs des codes et cohérence des données) avant de procéder à l'envoi, conformément à des normes de vérification préparées par Statistique Canada. La Division de la statistique de la santé a fait valoir activement auprès des provinces et des territoires l'utilisation d'un dictionnaire de données normalisé et de contrôles de cohérence normalisés pour la saisie des données. À Statistique Canada, les données sont soumises à des routines de vérification plus complètes en vue de confirmer la complétude et la qualité des données. Pour 2000, environ 8 % des enregistrements ont dû faire l'objet d'un suivi qui a demandé l'examen des copies sur microfilm ou des images optiques des formulaires d'enregistrement ou la consultation des bureaux de l'état civil pertinents. Après la création d'un fichier de données provisoires, des tableaux de vérification sont produits, puis examinés par les bureaux de l'état civil et par Statistique Canada (par exemple, distribution,

variation importante, pourcentage et nombre de valeurs inconnues, valeurs extrêmes, variation de la composition relative).

La dernière étude générale de la qualité de la saisie et du codage des données, qui a été réalisée en 1981, a indiqué que les taux d'erreurs sont assez faibles pour la plupart des variables. Depuis, des études ont été réalisées ponctuellement pour des provinces particulières. La plus récente a été réalisée en 2002 sur les données sur les naissances de 2000 de l'Île-du-Prince-Édouard, après le développement d'un nouveau système de saisie des données par cette province. Après tirage d'un échantillon aléatoire systématique d'enregistrements, on a comparé les données saisies par l'Île-du-Prince-Édouard à celles figurant sur les documents microfilmés. Les discordances ont été décrites dans un rapport qui a été présenté au registraire de l'état civil de l'Île-du-Prince-Édouard. Dans l'ensemble, le taux d'erreur était nul pour la plupart des variables statistiques importantes (sexe de l'enfant, âge de la mère, nombre total d'enfants, indicateurs de naissances multiples). Les questions traitées dans le rapport sont le mode de traitement des modifications, la cohérence de la déclaration du poids à la naissance en unités métriques, l'exécution éventuelle d'un exercice de recapture et de vérification totale de certaines variables, et le dépistage plus précoce des erreurs.

Maintenant que l'Île-du-Prince-Édouard a mis en place son propre système de saisie des données, Statistique Canada ne saisit plus régulièrement les données sur les naissances que pour les trois territoires et pour tout enregistrement transmis en retard. La Division des opérations et de l'intégration tient à jour les contrôles de la qualité de la saisie des données, comme la vérification totale de la saisie pour les nouveaux commis et la ressaisie par lot pour les commis expérimentés, afin de maintenir le taux d'erreurs inférieur à 3 %.

Imputation

Les données manquantes sur le sexe de l'enfant sont imputées uniquement pour produire les totalisations figurant dans les publications. Le sexe est attribué d'après le dernier chiffre du numéro d'enregistrement. En général, le nombre annuel d'enregistrements faisant l'objet d'une imputation n'est pas supérieur à cinq (sauf pour 1996, où le sexe de l'enfant a été imputé dans 125 enregistrements et pour 1998, où le nombre était de 77).

Évaluation de la qualité

Quand la production de la base nationale annuelle de données sur les naissances (telle que décrite à la section « Détection des erreurs » qui précède) est terminée, Statistique Canada effectue une série de contrôles de qualité qui incluent :

- 1. la production d'un ensemble de tableaux de vérification qui contiennent des totalisations élémentaires pour la majorité des variables de la base de données, selon la province ou le territoire où a eu lieu l'événement;
- 2. l'envoi des tableaux de vérification à chaque bureau provincial/territorial de l'état civil afin que ceux-ci les examinent et confirment qu'ils obtiennent les mêmes résultats que Statistique Canada;
- 3. la vérification de la cohérence interne, par exemple, en calculant des fréquences pour certains éléments de données et en les examinant pour déceler les valeurs extrêmes; et
- la comparaison des données les plus récentes à celles des années antérieures pour déceler toute variation inhabituelle ou inattendue.

Les totalisations sont comparées aux données de l'état civil publiées par les provinces et les territoires, si elles existent. Une fois que Statistique Canada a créé le fichier de données pour la publication, la diffusion des statistiques sur les naissances est annoncée dans *Le Quotidien*.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la *Loi sur la statistique* et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Exactitude des données

Couverture

Comme l'enregistrement des naissances est exigé par la loi dans chaque province et territoire du Canada, la déclaration est virtuellement complète. Le sous-dénombrement est jugé minime, mais est néanmoins surveillé. Il peut être dû à l'enregistrement tardif qui, s'il n'est pas fait immédiatement après la naissance, est nécessaire pour l'inscription à l'école. Statistique Canada reçoit les données sur les enregistrements tardifs (habituellement de 1 000 à 1 500 cas, cinq ans après l'année de l'événement) et étudie à l'heure actuelle la possibilité d'inclure les enregistrements tardifs et les modifications tardives dans le fichier de données en vue de les inclure dans les publications subséquentes. L'enregistrement incomplet est également une source de sous-dénombrement. Par exemple, certaines provinces exigent qu'une déclaration notariée soit remplie lorsque la mère refuse de nommer le père sur la demande d'enregistrement de naissance. Tant que la déclaration n'est pas notariée, la demande n'est pas enregistrée.

La déclaration des naissances survenues à l'étranger est incomplète. Les naissances d'enfants dont la mère est résidente du Canada qui ont lieu dans d'autres pays que les États-Unis ne sont pas déclarées; bien qu'il existe une entente bilatérale avec les États-Unis, certains États ne déclarent pas nécessairement les naissances d'enfants dont la mère est résidente du Canada survenues sur leur territoire.

Le non-enregistrement est minime, sauf en Ontario, où les agents provinciaux de la santé ont constaté une augmentation du nombre de notifications médicales de naissance pour lesquelles il n'existe pas de formulaire de déclaration correspondant rempli par les parents. En 2000, le nombre de ces cas était de 4 000, soit 3 % de l'ensemble des naissances survenues en Ontario, mais ce chiffre est probablement inférieur en réalité, parce que les enregistrements en double et les enregistrements tardifs sont inclus dans ce total. La situation se manifeste principalement dans les districts de l'Ontario qui perçoivent des frais de service pour l'enregistrement des naissances (par exemple, en 2003, la ville d'Ottawa percevait des frais de service de 30 \$ pour enregistrer une naissance) et pour les nouveau-nés décédés dans les jours qui suivent la naissance (pour 25 % de décès de nouveau-nés survenus en Ontario, il n'existe pas de certificat d'enregistrement de naissance correspondant). Ces problèmes de qualité ont fait l'objet de plusieurs discussions avec le Bureau du registraire général de l'état civil de l'Ontario. Des arrêts de travail et un arriéré d'enregistrements ont limité les ressources dont le Bureau dispose pour les opérations de suivi. En ce qui concerne les enregistrements de naissance qui n'ont pas été produits pour un nouveau-né décédé, il est reconnu que la collecte de ces données auprès des familles en deuil est difficile.

Le surdénombrement est minime. Les naissances d'enfants dont la mère est une non-résidente sont enregistrées, mais exclues de la plupart des totalisations. Les enregistrements de naissance en double sont repérés durant les opérations de traitement ordinaires de chaque sous-ensemble de données provinciales ou territoriales, et lors de vérifications interprovinciales supplémentaires, ainsi que de comparaisons entre les bases de données sur les naissances et sur les mortinaissances dans le cas de naissances multiples. Pour résoudre les cas d'enregistrement en double éventuel, on vérifie les copies sur microfilms ou les images optiques des formulaires d'enregistrement, ou on consulte les bureaux provinciaux ou territoriaux de l'état civil pertinents.

Taux de réponse

Réponse partielle

Pour la période de 1997 à 2000, les taux de réponse sont de 98 % à 100 % pour la plupart des variables de la Base de données sur les naissances, sauf en ce qui concerne l'état matrimonial de la mère, l'âge du père et le lieu de naissance, pour lesquels le taux de réponse est de 90 % à 95 %. Une exception importante est que l'Ontario ne fournit pas les données sur les dates de naissance de la mère et du père à Statistique Canada; toutefois, cette province fournit l'âge de chaque parent. Dans le cadre des mesures prises pour améliorer la sécurité après les attaques terroristes du 11 septembre 2001, le Bureau du registraire de l'état civil de l'Ontario a décidé de saisir les données sur ces variables. Donc en principe, l'Ontario transmettra les données sur les dates de naissance du père et de la mère à Statistique Canada à compter de l'année de référence 2003.

Autres questions concernant l'exactitude des données

Données de l'Ontario sur le poids à la naissance et la durée de la gestation

Durant le développement du Système canadien de surveillance périnatale, on a constaté que la troncature des poids de naissance appliquée par l'Ontario causait des problèmes. Les questions de la troncature du poids de naissance et de la vérification uniforme des données sur le poids de naissance et sur la durée de la gestation (tirées de la notification de naissance remplie par le médecin plutôt que du formulaire d'enregistrement rempli par les parents) ont été résolues en collaboration avec le Bureau du registraire de l'état civil de l'Ontario. La qualité de ces données continue d'être surveillée régulièrement.

Données sur le faible poids à la naissance et la courte durée de la gestation

Les analystes de la Division de la statistique de la santé continuent de suivre les progrès réalisés dans le domaine des techniques de reproduction assistées et des techniques médicales en regard de la déclaration de nouveau-nés de poids de naissance extrêmement faibles et (ou) d'âge gestationnel faible. Les pratiques concernant l'enregistrement de ces naissances manquent d'uniformité, même si leur déclaration est obligatoire aux termes de la loi. Statistiquement, ce problème est dû à l'utilisation d'indicateurs de rechange pour la mortalité infantile qui sont calculés en prenant pour dénominateur les naissances vivantes de bébés pesant 500 grammes ou plus.

Enquête sur les avortements thérapeutiques

Aperçu de l'enquête

L'Enquête annuelle sur les avortements thérapeutiques est conçue pour recueillir des renseignements sur les caractéristiques démographiques et médicales des femmes qui subissent un avortement provoqué légal au Canada. Certaines données sont également recueillies sur les résidentes du Canada qui subissent un avortement provoqué légal dans certains États américains.

Le but de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques est de fournir certains indicateurs de base (par exemple, nombres et taux) sur les avortements provoqués. L'information contenue dans cette base de données est également utilisée pour le calcul des statistiques sur la grossesse, particulièrement chez les adolescentes.

À partir de l'année de référence 1995, l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) a été chargé de la collecte, de la compilation et du traitement des données de l'enquête. Statistique Canada demeure responsable de l'approbation du fichier annuel final et joue un rôle important dans la diffusion des données de l'enquête.

Le terme « thérapeutique » a été retenu dans le titre de l'enquête par souci de continuité chronologique. Lors du lancement de l'enquête à la fin de 1969, une femme ne pouvait obtenir un avortement que pour des raisons médicales. Depuis 1988, année où l'avortement a cessé d'être une offense dans le *Code criminel*, les femmes n'ont plus besoin de donner une justification pour obtenir un avortement.

À Statistique Canada, le titre officiel du programme chargé de recueillir, de compiler et de diffuser les statistiques sur l'avortement provoqué est Enquête sur les avortements thérapeutiques. Lorsqu'on parle des fichiers réels de données, on peut utiliser l'expression « base de données de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques ». À l'ICIS, le programme ainsi que la base de données réelles sont appelés Base de données sur les avortements thérapeutiques.

Sources de données et méthodologie

Population cible

L'univers conceptuel inclut tous les avortements provoqués pratiqués au Canada. L'enquête vise à recueillir des renseignements sur les femmes qui obtiennent un avortement dans les hôpitaux et les cliniques du Canada. Certains renseignements sont également recueillis sur les résidentes du Canada qui se font avorter dans certains États américains, particulièrement les États frontaliers.

Élaboration de l'instrument

Les données de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques sont recueillies en partie d'après des dossiers administratifs détaillés et en partie par enquête directe au moyen d'un questionnaire d'une page. La présente section porte uniquement sur le questionnaire d'une page.

L'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) envoie un questionnaire d'une page aux cliniques privées du Canada qui fournissent des chiffres agrégés uniquement. Les renseignements recueillis grâce au questionnaire sont les suivants :

- 1. renseignements sur la clinique, comme le nom, l'adresse et le numéro de téléphone (ces renseignements ne sont pas intégrés dans la base de données);
- 2. nombre total d'avortements provoqués pratiqués;

- 3. nombre total d'avortements provoqués pratiqués sur des résidentes du Canada;
- 4. nombre total d'avortements provoqués pratiqués sur des résidentes du Canada selon la province de résidence;
- 5. autorisation de publier les données.

L'ICIS envoie aussi un questionnaire aux départements de la Santé de certains États américains demandant qu'ils indiquent le nombre d'avortements provoqués pratiqués sur des résidentes du Canada dans leur État. Ces chiffres sont agrégés selon le groupe d'âge, mais ne précisent pas la province ou le territoire de résidence, ni si l'avortement a eu lieu dans une clinique ou dans un hôpital.

Échantillonnage

Il s'agit d'un recensement avec plan transversal.

Aucun échantillonnage n'est fait pour cette enquête.

Sources des données

Il s'agit d'une enquête à participation volontaire. Les données sont obtenues directement auprès des répondants et sont tirées de fichiers administratifs.

De la fin de 1969, année où a débuté l'enquête, jusqu'à la fin de l'année de référence 1994, Statistique Canada était responsable de la collecte des données. À partir de l'année de référence 1995, cette responsabilité a été confiée à l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS).

Plusieurs sources et formats de données sont utilisés pour créer la Base de données sur les avortements thérapeutiques (BDAT). L'ICIS obtient les données auprès des ministères provinciaux et territoriaux de la Santé du Canada et auprès des départements de la Santé des États américains, ou directement auprès des hôpitaux et des cliniques. Selon la source, le format peut varier d'une simple feuille de papier où figurent des chiffres agrégés à des enregistrements électroniques détaillés transmis par la voie de la Base de données sur les congés des patients (DAD) de l'ICIS.

De Terre-Neuve-et-Labrador, les données sur les avortements provoqués en milieu hospitalier ont été soumises électroniquement par les hôpitaux et contiennent tous les éléments de données. Les données sur les avortements provoqués en clinique sont des dénombrements agrégés soumis sur formulaires imprimés par les cliniques.

L'Île-du-Prince-Édouard n'a pas produit de déclaration aux fins de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques depuis 1983.

De la Nouvelle-Écosse, les données sur les avortements provoqués en milieu hospitalier ont été soumises électroniquement par les hôpitaux et contiennent tous les éléments de données. Les données sur les avortements provoqués en clinique sont des dénombrements agrégés soumis sur formulaires imprimés par les cliniques.

Du Nouveau-Brunswick, les données sur les avortements provoqués en milieu hospitalier ont été soumises électroniquement par les hôpitaux et contiennent tous les éléments de données. Les données sur les avortements provoqués en clinique sont des dénombrements agrégés soumis sur formulaires imprimés par les cliniques.

Du Québec, des dénombrements agrégés d'avortements provoqués en milieu hospitalier sont soumis électroniquement par le ministère de la Santé. Quelques données sur les avortements provoqués en milieu hospitalier sont soumises sur formulaires imprimés et contiennent tous les éléments de données. Les données sur les avortements provoqués en clinique sont des dénombrements agrégés soumis électroniquement par le ministère de la Santé et par les cliniques.

De l'Ontario, les données sur les avortements provoqués en milieu hospitalier ont été soumises électroniquement par les hôpitaux et contiennent tous les éléments de données. Les données sur les avortements provoqués en clinique sont des dénombrements agrégés soumis électroniquement par les cliniques.

Du Manitoba, les données sur les avortements provoqués en milieu hospitalier ont été soumises électroniquement par les hôpitaux et contiennent tous les éléments de données. Les données sur les avortements provoqués en clinique sont des dénombrements agrégés soumis sur formulaires imprimés par les cliniques.

De la Saskatchewan, les données sur les avortements provoqués en milieu hospitalier ont été soumises électroniquement par les hôpitaux et contiennent tous les éléments de données.

De l'Alberta, les données sur les avortements provoqués en milieu hospitalier et en clinique ont été soumises électroniquement par le ministère de la Santé et contiennent tous les éléments de données.

De la Colombie-Britannique, des dénombrements agrégés d'avortements provoqués en milieu hospitalier ont été soumis électroniquement par le ministère de la Santé. Des dénombrements agrégés d'avortements provoqués en clinique ont été soumis électroniquement par le ministère de la Santé et sur formulaires imprimés par les cliniques.

Du Territoire du Yukon, les données sur les avortements provoqués en milieu hospitalier ont été soumises électroniquement par les hôpitaux et contiennent tous les éléments de données.

Des Territoires du Nord-Ouest, les données sur les avortements provoqués en milieu hospitalier ont été soumises électroniquement par les hôpitaux et contiennent tous les éléments de données.

Du Nunavut, les données sur les avortements provoqués en milieu hospitalier ont été soumises électroniquement par les hôpitaux et contiennent tous les éléments de données. Toutefois, en 2003, le Nunavut a déclaré seulement les avortements pratiqués au cours des neuf derniers mois de l'année. Par conséquent, les données relatives au Nunavut ne figurent pas dans les statistiques sur les avortements de 2003.

Des dénombrements agrégés d'avortements pratiqués sur des résidentes du Canada dans certains États américains ont été soumis sur formulaires imprimés par le département de la Santé de l'état.

Suit la liste des éléments de données recueillis ou dérivés aux fins de leur inclusion dans la base de données de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques tenue à jour par Statistique Canada. Il convient toutefois de souligner que l'information n'est pas disponible pour tous les avortements provoqués déclarés dans le cadre de l'enquête, car certains répondants ne fournissent que des chiffres agrégés. Des enregistrements sont créés et inclus dans la base de données pour les cas correspondant à ces dénombrements, mais, pour la plupart des éléments de données, la zone reste en blanc.

Éléments de données recueillis :

- province de déclaration
- · mois de déclaration
- · année d'enquête
- province de résidence de la patiente
- âge ou groupe d'âge
- état matrimonial (voir la note à la fin de la liste)
- premier jour et mois des dernières règles normales, ou nombre déclaré de semaines de gestation
- · date de l'interruption de la grossesse
- durée de l'hospitalisation
- · nombre d'accouchements antérieurs
- nombre d'avortements spontanés antérieurs

- · nombre d'avortements provoqués antérieurs
- · intervention chirurgicale initiale
- intervention chirurgicale subséquente
- · type de stérilisation
- complications (le nombre de complications déclarées peut aller jusqu'à trois)

Note sur l'état matrimonial: À partir de l'année de référence 2001, l'information sur l'état matrimonial est réduite considérablement. Le programme de la Base de données sur les congés des patients, qui est la source principale de données sur les avortements en milieu hospitalier, a cessé de recueillir des données sur l'état matrimonial à compter de l'exercice 2001-2002. En outre, les enregistrements détaillés transmis par le Québec ne contiennent plus cette information. En 2003, l'état matrimonial n'est précisé que dans 3 % seulement de l'ensemble d'enregistrements (avortements en milieu hospitalier et en clinique).

Éléments de données dérivés :

- type de déclaration (source des données)
- indicateur d'hôpital/clinique (précise le type d'établissement qui a pratiqué l'avortement)
- groupe d'âge
- indicateur d'enregistrement créé (indique que l'enregistrement a été créé)
- période de gestation exprimée en semaines complètes
- période de gestation exprimée en nombre de semaines achevées
- période de gestation exprimée en nombre arrondi de semaines
- période de gestation exprimée en tranche de semaines (par exemple, 9 à 12 semaines)
- indicateur de résidence (indique si la province de déclaration = province de résidence)

Détection des erreurs

L'Institut canadien d'information sur la santé soumet les enregistrements à un processus de vérification en vue d'assurer la cohérence interne, la compatibilité et la complétude des éléments de données déclarés. Le processus comporte 29 vérifications et 39 vérifications croisées. Le système de vérification est révisé et mis à jour périodiquement.

L'ICIS produit des rapports d'erreurs à l'intention des établissements qui fournissent des enregistrements détaillés. Ces rapports sont transmis aux ministères de la Santé pertinents. Si ceux-ci fournissent des corrections, les données sont révisées en conséquence. Si aucun éclaircissement n'est fourni, tout code invalide est remplacé par la valeur par défaut « Inconnu(e) ».

Imputation

Enregistrements créés

À partir de l'année de référence 1995, des enregistrements ont été créés dans la base de données pour les cas d'avortement déclarés uniquement sous forme de dénombrements agrégés. Par exemple, pour l'année de référence 2003, on a créé des enregistrements pour 57 798 avortements (soit 55 % de la base de données). Les

zones de certains éléments de données de ces enregistrements contiennent la valeur imputée « Inconnu(e) » ou « Non disponible », tandis que d'autres sont laissées en blanc.

Lieu de résidence

Seuls des dénombrements agrégés sont fournis pour les avortements pratiqués en Colombie-Britannique. Les deux sources des données transmises par cette province sont le ministère de la Santé et les cliniques privées. Le ministère de la Santé fournit des dénombrements agrégés selon le groupe d'âge et l'intervention initiale. Les enregistrements sont produits d'après ces dénombrements et la Colombie-Britannique est assignée comme lieu de résidence à tous les enregistrements. (En 2003, toutefois, la Colombie-Britannique a également fourni de l'information générale sur le lieu de résidence, à savoir au Canada ou à l'étranger. Pour tous les cas dénombrés au Canada, on a attribué comme lieu de résidence la Colombie-Britannique; les cas dénombrés à l'étranger ont été attribués à la catégorie des non-résidentes du Canada.) Avant l'année de référence 2001, les cliniques privées fournissaient des dénombrements d'avortements et indiquaient le nombre d'avortements pratiqués chez des femmes ne résidant pas en Colombie-Britannique. Toutefois, pour l'année civile 2001, les cliniques n'ont pas fourni de renseignements sur le lieu de résidence, si bien que la Colombie-Britannique a été assignée comme lieu de résidence à tous les enregistrements produits.

Groupe d'âge

Pour l'année de référence 2003, le groupe d'âge est le seul autre élément de données pour lequel une autre valeur que « situation inconnue » ou « non précisé » a été imputée. Pour les avortements pratiqués en milieu hospitalier, l'âge (en années d'âge) est généralement déclaré, mais pour ceux pratiqués en clinique, l'âge ou le groupe d'âge fait souvent défaut.

Certains fournisseurs de données qui produisent des dénombrements plutôt que des enregistrements détaillés fournissent ces dénombrements agrégés selon le groupe d'âge. On se sert de cette information pour imputer le groupe d'âge aux enregistrements créés à partir de ces dénombrements.

D'autres sources de données (c'est-à-dire la plupart des cliniques privées) fournissent uniquement des dénombrements. Dans ce cas, on se sert de la répartition provinciale selon le groupe d'âge observée pour les avortements pratiqués dans les hôpitaux de la province pour imputer le groupe d'âge aux enregistrements générés d'après les dénombrements transmis par les cliniques. Dans le cas des résidentes de l'Île-du-Prince-Édouard qui se font avorter dans une autre province, on se sert de la répartition canadienne selon l'âge des avortements pratiqués en milieu hospitalier pour imputer le groupe d'âge.

Estimation

Sous-groupes d'adolescentes (15 à 17 ans et 18 à 19 ans)

Les données sur les avortements provoqués sont nécessaires pour la production de statistiques sur la grossesse, particulièrement chez les adolescentes. Habituellement, les statistiques sur les grossesses chez les adolescentes sont produites pour le sous-groupe des 15 à 17 ans et celui des 18 et 19 ans. Toutefois, les données pour ces sous-groupes n'existent pas et ne sont pas imputées dans la base de données de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques. Par conséquent, les chiffres pour ces sous-groupes doivent être estimés lors du calcul des nombres et des taux de grossesses. Pour les cas d'avortements pour lesquels l'âge n'est pas donné en années d'âge, on fonde l'estimation pour les sous-groupes sur la répartition provinciale selon l'âge des cas pour lesquels l'âge a été déclaré en années d'âge.

Évaluation de la qualité

Après la réception du fichier annuel et de la documentation connexe produits par l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), Statistique Canada exécute une série de vérifications de la qualité qui incluent :

- 1. l'examen minutieux du cliché d'enregistrement et des rapports sur le traitement des données;
- 2. la production de totalisations élémentaires pour s'assurer que les résultats obtenus par SC et l'ICIS concordent;
- 3. la vérification de la cohérence interne, par exemple, en calculant les fréquences pour certains éléments de données; et
- 4. la comparaison des données recueillies pour l'année de référence la plus récente à celles recueillies pour l'année de référence précédente afin de déceler toute variation inhabituelle ou inattendue.

Après l'approbation du fichier final, Statistique Canada publie dans Le Quotidien un communiqué annonçant la diffusion des données.

Durant l'année, l'ICIS et SC entretiennent un dialogue permanent au sujet de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques.

Le document « **Documentation sur la qualité des données : Base de données sur les avortements thérapeutiques — Année civile 2000** » peut être consulté dans le site Web de l'ICIS (www.icis.ca).

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la *Loi sur la statistique* et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

La base de données de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques tenue à jour par Statistique Canada ne contient aucune information personnelle permettant d'identifier une personne, comme le nom, la date de naissance, ou le numéro d'assurance-maladie des patientes ou les noms et les numéros des établissements. Les données géographiques sur le lieu de résidence de la patiente et sur le lieu où a été pratiqué l'avortement ne sont disponibles qu'aux niveaux provincial et national.

Avant de diffuser les données annuelles au public, Statistique Canada demande l'autorisation des provinces et des territoires qui n'ont fourni des données que pour trois hôpitaux ou cliniques, ou moins. Les cliniques privées signent une « autorisation de publier les données » au moment où elles transmettent leurs chiffres à l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS).

En ce qui a trait aux demandes de totalisations croisées, Statistique Canada ne fournit à ses clients aucun tableau permettant d'identifier une personne ou un établissement. Le Bureau suit la ligne directrice générale consistant à supprimer toute cellule dont le nombre d'unités est inférieur à 5 et d'écarter certaines autres cellules afin d'éviter la divulgation par recoupement.

À l'ICIS, la divulgation des données est déterminée conformément aux Principes et politiques pour la protection de l'information sur la santé, en collaboration avec les ministères provinciaux et territoriaux de la Santé. Une Évaluation des incidences sur la vie privée de la Base de données sur les avortements thérapeutiques est publiée sur le site Web de l'ICIS (www.cihi.ca).

Révisions et désaisonnalisation

Avortements provoqués - Note pour série chronologique

Il faut procéder avec prudence dans la comparaison des données de 1999 et après avec celles des années précédentes. Depuis 1999, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario n'a plus de système de collecte d'information détaillée sur les avortements pratiqués dans les cliniques de l'Ontario. L'Ontario utilise maintenant le système de facturation de l'Assurance-santé de l'Ontario (OHIP) pour déterminer le nombre d'avortements pratiqués en clinique dans le cadre de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques. Par conséquent, il n'y a plus de renseignements disponibles sur les avortements pratiqués en clinique sur les non-résidentes de l'Ontario et sur les résidentes qui n'ont pas soumis de réclamation à l'OHIP. Une comparaison des données provenant des deux sources pour les années 1995 à 1998 a démontré que la nouvelle source de données sous-estime d'environ 5,4 % (950 cas) par année le nombre d'avortements pratiqués en clinique sur des résidentes de l'Ontario, soit approximativement 1 % de tous les avortements pratiqués au Canada. La nouvelle source n'inclut pas non plus les cas de non-résidentes ayant obtenu un avortement en Ontario, soit environ 70 cas par année ou 0,4 % du total des avortements pratiqués en clinique en Ontario.

Exactitude des données

Couverture

Pour la période de référence allant de 1970 à 1987, on considère que les données de l'enquête couvraient entièrement l'ensemble des avortements provoqués au Canada.

En janvier 1988, La Cour suprême du Canada a annulé la loi sur l'avortement de 1969 contenant une disposition exigeant la collecte de données sur tous les avortements provoqués au Canada. Certains hôpitaux et ministères provinciaux de la Santé répondants ont interprété cette mesure comme ne les obligeant plus à produire une déclaration aux fins de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques. Par ailleurs, les enquêtes réalisées par Statistique Canada (y compris l'Enquête sur les avortements thérapeutiques) sont obligatoires, sauf avis contraire, mais Statistique Canada a choisi de traiter l'Enquête sur les avortements thérapeutiques comme une enquête à participation « volontaire » et d'encourager les répondants à continuer de fournir les données pour des raisons de surveillance de la santé. Au cours des ans, en l'absence de toute exigence juridique de fournir des données sur les avortements provoqués aux ministères de la Santé, certains répondants ont commencé à transmettre des dénombrements d'avortements plutôt que des enregistrements détaillés sur chaque avortement. Selon les estimations de l'ICIS, pour l'année de référence 2000, la Base de données sur les avortements thérapeutiques représentait environ 90 % de l'ensemble des avortements pratiqués au Canada sur des résidentes du Canada (Institut canadien d'information sur la santé. Évaluation des incidences sur la vie privée de la Base de données sur les avortements thérapeutiques. Juin 2003. Page 4).

L'Île-du-Prince-Édouard n'a pas produit de déclaration pour l'Enquête sur les avortements thérapeutiques depuis 1983, principalement parce que les avortements non urgents ne sont pas permis dans cette province. Les cas occasionnels d'avortement d'urgence ne sont pas déclarés.

Au niveau national, on ne connaît pas la proportion d'avortements pratiqués sur des non-résidentes du Canada qui sont inclus dans la base de données. On ignore aussi la proportion d'avortements pratiqués aux États-Unis sur des résidentes du Canada qui sont représentés dans la base de données.

La validation et la tenue à jour de la base de sondage de l'enquête est un processus complexe, à cause du grand nombre de sources de données. L'ICIS tient à jour et valide dans la mesure du possible les listes d'établissements que lui fournissent ses sources de données (par exemple, DAD, ministères de la Santé). Déceler les établissements non répondants continue de poser un défi, à cause des fluctuations du nombre d'établissements dues aux fusions et aux fermetures. Aucune base de sondage axée sur l'établissement n'existe pour les sources de données qui fournissent des dénombrements.

En moyenne, l'ICIS reçoit des déclarations provenant de 14 États américains, principalement ceux situés le long de la frontière entre le Canada et les États-Unis. Par exemple, pour l'année de référence 2003, l'ICIS a reçu un rapport d'Hawaï, de l'Idaho, du Maine, du Michigan, du Minnesota, du Montana, du Nouveau-Mexique, de l'État de New York, de la ville de New York, du Dakota du Nord, du Dakota du Sud, de l'Oregon, du Vermont et de l'État de Washington. Les États tels que le Massachusetts, le Connecticut, l'Ohio, la Pennsylvanie, la Floride et la Californie ne transmettent aucun rapport.

L'information sur les avortements en milieu hospitalier pratiqués au Québec sur des non-résidentes du Québec n'est disponible que pour les cas pour lesquels un enregistrement détaillé a été transmis. À compter de l'année de référence 1999, les statistiques sur les avortements pratiqués en clinique en Ontario incluent uniquement les résidentes de l'Ontario couvertes par une assurance. Le ministère de la Santé du Québec (avortements dans les hôpitaux et les cliniques) et le ministère de la Santé de l'Ontario (avortements dans les cliniques) sont censés ne déclarer que les avortements pratiqués sur des résidentes assurées de leur province. En outre, il se pourrait que les nombres d'avortements couverts par les assurances soient plafonnés. En 2001, les cliniques privées de la Colombie-Britannique ont cessé de déclarer le lieu de résidence des patientes, ce qui a éliminé l'information sur les non-résidentes obtenant un avortement en clinique dans cette province. Depuis 2002, toutefois, la Colombie-Britannique a également fourni de l'information générale sur le lieu de résidence, à savoir au Canada ou à l'étranger. Pour tous les cas dénombrés au Canada, on a attribué comme lieu de résidence la Colombie-Britannique; les cas dénombrés à l'étranger ont été attribués à la catégorie des non-résidentes du Canada.

Étant donné l'introduction récente de l'avortement médical (pharmaceutique), il devient de plus en plus difficile d'assurer la collecte de données sur tous les avortements provoqués. Ainsi, on ne sait pas si des avortements médicaux sont pratiqués dans les cabinets des médecins, en plus des hôpitaux et des cliniques qui sont les lieux habituels. À l'heure actuelle, l'Enquête sur les avortements thérapeutiques recueille des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et dans les cliniques.

Nunavut a déclaré des données uniquement pour les trois premiers mois de l'année 2002 et les derniers neuf mois de 2003. Par conséquent, les statistiques pour ces années excluent Nunavut.

Taux de réponse

Aucun cas de non-réponse totale n'a été décelé. Autrement dit, au moins une réponse partielle à l'enquête est obtenue auprès des répondants recensés. Toutefois, le type de réponse varie de la communication du nombre agrégé d'avortements pratiqués à la transmission d'un enregistrement détaillé pour chaque cas d'avortement. Cette variété des réponses est la principale limite de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques.

Tableau explicatif 1

Avortements provoqués, selon le type d'établissement

Année de référence et type d'établissement	Nombre d'avortements	Pourcentage avec enregistrements détaillés
1998 Höpital Clinique Total	68 290 42 230 110 520	69 48 61
1999 Höpital Clinique Total	63 832 42 030 105 862	71 11 47
2000 Hôpital Clinique Total	63 535 42 134 105 669	72 11 48
2001 Hôpital Clinique Total	61 259 45 239 106 498	71 12 46
2002 Hôpital Clinique Total	58 536 46 999 105 535	72 16 47
2003 Hôpital Clinique Total	56 089 47 530 103 619	72 13 45

Le nombre de déclarations sous forme de dénombrements agrégés plutôt que sous forme d'enregistrements individuels augmente. Pour l'année de référence 1998, des enregistrements individuels n'ont été reçus que pour 61 % des avortements déclarés. En 1999, ce pourcentage a baissé pour s'établir à 47 %, en grande partie à cause de l'absence d'enregistrements détaillés pour les avortements pratiqués dans les cliniques en Ontario. En 2003, 45 % des avortements ont été déclarés au moyen d'enregistrements détaillés.

L'Enquête sur les avortements thérapeutiques précise le type d'établissement dans lequel l'avortement a été pratiqué (c'est-à-dire hôpital ou clinique). Le tableau, ci-haut, indique que le nombre croissant de déclarations sous forme de dénombrements agrégés est un problème lié principalement aux avortements pratiqués dans les cliniques. Cette situation est définitivement préoccupante, puisque le rapport du nombre d'avortements pratiqués en clinique au nombre total d'avortements est en hausse. En 1996, les avortements pratiqués dans les cliniques représentaient 33 % de l'ensemble des avortements et en 2003, ils en représentaient 46 %.

À deux exceptions près, tous les avortements pratiqués dans les hôpitaux sont déclarés sous forme d'enregistrements individuels. La Colombie-Britannique transmet des dénombrements agrégés selon le groupe d'âge et des dénombrements agrégés selon l'intervention initiale. En 2003, seulement 53 % des avortements pratiqués dans les hôpitaux du Québec ont été déclarés sous forme d'enregistrements détaillés.

En ce qui concerne les cliniques, à compter de 1999, l'Alberta est devenue la seule province transmettant des enregistrements détaillés. Auparavant, l'Ontario avait été la seule province fournissant de tels enregistrements pour les avortements pratiqués dans les cliniques. À partir de 1999, l'Ontario n'a plus fourni que des dénombrements agrégés établis d'après les données de facturation provinciales. Avant 1999, la méthode de collecte de données de l'Ontario fournissait des renseignements démographiques et médicaux complets sur les femmes obtenant un avortement dans les cliniques de la province. Une comparaison des données provenant de l'ancienne et de la nouvelle source pour les années de référence 1995 à 1998 a révélé un sous-dénombrement d'environ 5,5 % par

année. Ce sous-dénombrement est attribué principalement aux services prodigués à des femmes non assurées, qui ne sont pas inclus dans les dénombrements. La nouvelle source de données est fondée sur les demandes de remboursement faites par les médecins et n'inclut donc pas les cas où la patiente a payé de sa propre poche pour les services. Elle n'inclut pas non plus les résidentes d'autres provinces qui obtiennent un avortement en Ontario.

Non-réponse partielle

Les éléments de données analytiques figurant dans l'enregistrement détaillé sont les suivants :

- · province de déclaration
- · renseignements sur l'établissement (clinique ou hôpital)
- · province de résidence
- âge en années d'âge
- premier jour de la dernière menstruation ou durée de la gestation en semaines
- · date de l'avortement
- complications
- durée de l'hospitalisation
- nombre d'accouchements antérieurs
- nombre d'avortements spontanés
- · nombre d'avortements provoqués
- intervention initiale
- · intervention subséquente
- · type de stérilisation

Comme l'indique le tableau présenté plus haut, des enregistrements détaillés n'ont été fournis que pour 45 % des avortements pratiqués en 2003. Pour ces enregistrements détaillés, le taux de réponse est virtuellement de 100 % au niveau des éléments de données.

Les provinces qui fournissent des dénombrements au lieu d'enregistrements détaillés produisent des chiffres agrégés selon le groupe d'âge et (ou) l'intervention chirurgicale. Par exemple, le ministère de la Santé de la Colombie-Britannique fournit des dénombrements d'avortements pratiqués dans les hôpitaux et dans les cliniques ventilés selon le groupe d'âge et selon l'intervention initiale. (Aucune totalisation croisée selon le groupe d'âge et l'intervention initiale n'est fournie.) Le Québec transmet des dénombrements agrégés selon le groupe d'âge pour tous les avortements pratiqués dans les cliniques et pour environ 47 % des avortements pratiqués dans les hôpitaux. L'Ontario produit des dénombrements des avortements pratiqués dans les cliniques agrégés selon le groupe d'âge.

Effet de la non-réponse partielle

Lieu de résidence

Seuls des dénombrements agrégés sont fournis pour les avortements pratiqués en Colombie-Britannique. Les deux sources des données transmises par cette province sont le ministère de la Santé et les cliniques privées. Le ministère de la Santé fournit des dénombrements agrégés selon le groupe d'âge et l'intervention initiale. Les enregistrements sont produits d'après ces dénombrements et la Colombie-Britannique est assignée comme lieu de résidence à tous les enregistrements. (Depuis 2002, toutefois, la Colombie-Britannique a également fourni de l'information générale sur le lieu de résidence, à savoir au Canada ou à l'étranger. Pour tous les cas dénombrés au Canada, on a attribué comme lieu de résidence la Colombie-Britannique; les cas dénombrés à l'étranger ont été attribués à la catégorie des non-résidentes du Canada.) Avant l'année de référence 2001, les cliniques privées fournissaient des dénombrements d'avortements et indiquaient le nombre d'avortements pratiqués chez des femmes ne résidant pas en Colombie-Britannique. Toutefois, pour l'année civile 2001, les cliniques n'ont pas fourni de renseignements sur le lieu de résidence, si bien que la Colombie-Britannique a été assignée comme lieu de résidence à tous les enregistrements produits.

Imputation du groupe d'âge

Le groupe d'âge est le seul autre élément de données pour lequel une autre valeur que « situation inconnue » ou « non précisé » a été imputée. Cette information est nécessaire pour le calcul des statistiques sur la grossesse, particulièrement chez les adolescentes.

Depuis 1999, les ministères de la Santé de la Colombie-Britannique, du Québec et de l'Ontario fournissent des dénombrements selon le groupe d'âge. Pour les nombres d'avortements pratiqués en clinique pour lesquels aucune ventilation selon le groupe d'âge n'est fournie, un groupe d'âge est imputé en se fondant sur la répartition selon le groupe d'âge observée pour les avortements pratiqués dans les hôpitaux. En 2003, le nombre d'avortements pratiqués dans les cliniques pour lesquels le groupe d'âge n'était pas précisé représentait environ 2 % de l'ensemble des avortements pratiqués au Canada.

L'âge exprimé en années d'âge (qui ne figure que dans les enregistrements détaillés) est un élément de données important pour le calcul de la prévalence de la grossesse chez les adolescentes. Les répondants qui fournissent des dénombrements agrégés selon le groupe d'âge ne le font que pour un seul groupe, à savoir les 15 à 19 ans. Cependant, les statistiques sur la grossesse chez les adolescentes sont présentées pour les sous-groupes des 15 à 17 ans et des 18 et 19 ans, parce qu'il est reconnu que les expériences vécues par les filles de 15 à 17 ans sont différentes de celles vécues par celles de 18 et 19 ans. Par conséquent, des estimations sont calculées pour subdiviser les chiffres déclarés ou imputés pour le groupe des 15 à 19 ans dans la base de données de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques. Ces estimations sont calculées selon la même méthode que celle utilisée pour imputer les groupes d'âge dans la base de données; autrement dit, on applique la répartition selon l'âge (en années d'âge) connue pour les avortements pratiqués dans les hôpitaux aux avortements qui ont été déclarés sous forme de dénombrements agrégés.

Pour les résidentes de l'Île-du-Prince-Édouard qui obtiennent un avortement dans une autre province ou un autre territoire ne déclarant que des chiffres selon le lieu de résidence, on utilise la répartition nationale selon l'âge.

Les nombres d'avortements pratiqués aux États-Unis sur des résidentes du Canada sont transmis selon le groupe d'âge. En 2003, 149 cas ont été déclarés par les États-Unis.

Réduction de l'ensemble de données de base

Bien que la base de données de l'enquête contienne certains renseignements démographiques et médicaux, il est de plus en plus difficile de répondre aux demandes, puisqu'on ne possède des renseignements détaillés que pour 45 % des avortements seulement. Les demandes de renseignements sur, par exemple, le pourcentage de complications déclarées selon le groupe d'âge de la mère ou la durée de la gestation ne peuvent être remplies qu'en utilisant les enregistrements détaillés. Par conséquent, les clients sont systématiquement informés que ce genre de statistiques

sont basées uniquement sur les enregistrements détaillés existants. Le problème est plus aigu si l'on s'intéresse spécifiquement aux avortements pratiqués dans les cliniques.

Le défi, à l'heure actuelle, consiste à offrir un ensemble minimal de données au niveau national. Au-delà de cet objectif, l'enquête ne permet pas de répondre aux demandes de nombreux clients. Par exemple, aucune donnée n'est recueillie sur le niveau de scolarité ou le niveau de revenu de la mère, la raison de l'avortement ou toute complication survenue après la sortie de l'hôpital.

Détection et correction des erreurs

Les enregistrements détaillés transmis aux fins de l'enquête sont soumis à un processus de vérification destiné à confirmer la cohérence interne, la comptabilité et la complétude des éléments de données déclarés. Le système, qui compte 29 vérifications et 39 vérifications croisées, est révisé et mis à jour périodiquement. Pour l'année civile 2003, le nombre d'enregistrements des erreurs décelées lors du processus de vérification initiale était de 1 814 (3,9 %) sur 46 528 enregistrements détaillés.

Des rapports d'erreurs sont produits à l'intention des établissements qui fournissent des enregistrements détaillés. Ces rapports sont envoyés aux ministères de la Santé pertinents. Si ceux-ci fournissent des corrections, les données sont révisées en conséquence. Si aucun éclaircissement n'est obtenu, tout code invalide est remplacé par la valeur par défaut « Inconnu(e) ». Pour l'année civile 2003, 361 enregistrements (0,8 % de l'ensemble des enregistrements détaillés) contenaient des données valides fixées par défaut à « situation inconnue ». Ces erreurs comprennent celles entraînant un « rejet », pour lesquelles les valeurs déclarées sont invalides et celles entraînant un « avertissement », pour lesquelles les valeurs déclarées doivent être confirmées.

Dès la réception du fichier épuré et de la documentation connexe produits par l'ICIS, Statistique Canada exécute une série de contrôles de qualité qui incluent :

- 1. l'examen minutieux du cliché d'enregistrement et des rapports sur le traitement des données;
- la production de totalisations élémentaires pour s'assurer que les résultats obtenus par SC et par l'ICIS concordent;
- 3. la vérification de la cohérence interne, par exemple, en calculant les fréquences pour certains éléments de données; et
- 4. la comparaison des données recueillies pour l'année de référence la plus récente à celles recueillies pour l'année de référence précédente afin de déceler toute variation inhabituelle ou inattendue.

Après l'approbation du fichier final, Statistique Canada publie dans Le Quotidien un communiqué annonçant la diffusion des données.

Autres problèmes d'exactitude

Des divergences internes dans les données provinciales ont été décelées dans les cas où il existe deux sources de données pour le même cas d'avortement. En Colombie-Britannique et au Québec, certains avortements pratiqués en clinique sont déclarés à la fois par le ministère de la Santé pertinent et par la clinique qui a pratiqué l'avortement. L'ICIS rapproche ces chiffres et, en cas de divergence, utilise le nombre le plus élevé.

L'âge gestationnel calculé d'après la date de la dernière menstruation est supérieur d'environ une semaine à celui correspondant au nombre déclaré de semaines de gestation. Le problème est dû à la méthode d'arrondissement utilisée pour calculer le nombre arrondi de semaines d'après la date de la dernière menstruation. Ce problème est important, car la durée de la gestation semble diminuer progressivement à mesure qu'un plus grand nombre d'enregistrements (particulièrement ceux obtenus à partir des données téléchargées de la DAD) contiennent la déclaration de la durée clinique de la gestation plutôt que la date de la dernière menstruation.

Statistique de l'état civil — Base de données sur les mortinaissances

Aperçu de l'enquête

Il s'agit d'une enquête administrative conçue pour recueillir annuellement auprès de tous les bureaux provinciaux et territoriaux de l'état civil des renseignements démographiques sur toutes les mortinaissances (morts foetales) survenues au Canada. Certaines données sont également recueillies sur les mortinaissances survenues chez des résidentes du Canada dans certains États américains.

Les données sont utilisées pour calculer des indicateurs de base (comme des nombres et des taux) concernant les mortinaissances survenues chez des résidentes du Canada. L'information provenant de cette base de données est également utilisée pour le calcul de statistiques, comme le taux de mortalité foetale tardive et le taux de mortalité périnatale. L'information provenant de la Base de données sur les mortinaissances figure dans les publications annuelles sur les naissances ainsi que sur les décès.

Avant 1921, il était impossible de produire des séries satisfaisantes de données de l'état civil pour le Canada dans son ensemble. Au départ, huit provinces étaient parties à l'entente de collaboration en vue d'établir un système national de données sur l'état civil qui a mené à la publication du premier rapport annuel pour le Canada en 1921; le rapport contenait les données de l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Le Québec s'est joint aux autres provinces en 1926 et Terre-Neuve, en 1949 (après être entrée dans la Confédération) et leurs données ont été incluses dans les totalisations régulières à partir de ces années là, respectivement. De 1924 à 1955, des données de base ont été publiées en annexe aux tableaux nationaux pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest; les données de ces territoires ont été incluses dans les totalisations régulières pour la première fois en 1956. Le Nunavut est devenu officiellement un territoire du Canada le 1er avril 1999. La dénomination Territoires du Nord-Ouest s'applique à un territoire dont les limites géographiques avant et après le 1er avril 1999 sont différentes.

Avant 1944, tous les événements démographiques étaient classés selon le lieu de l'événement. Depuis 1944, les naissances, les mortinaissances et les décès sont classés selon le lieu de résidence déclaré, celui-ci étant le lieu de résidence de la mère pour les naissances et pour les mortinaissances.

À l'heure actuelle, une mortinaissance est définie comme étant l'expulsion ou l'extraction complète du corps de la mère d'un produit de conception qui, après cette séparation, ne respire ni ne manifeste aucun signe de vie. En 2001, la plupart des provinces et les trois territoires exigeaient que soient enregistrée des mortinaissances pour lesquelles l'âge gestationnel était d'au moins 20 semaines ou le poids à la naissance, d'au moins 500 grammes. Le Québec et la Saskatchewan (et le Nouveau-Brunswick avant novembre 1996) exigeaient l'enregistrement que des mortinaissances pour lesquelles le poids à la naissance était d'au moins 500 grammes, quel que soit l'âge gestationnel. Jusqu'à 1997, l'Île du Prince Édouard exigeait la déclaration des mortinaissances pour lesquelles l'âge gestationnel était inférieur à 20 semaines, quel que soit le poids à la naissance.

Historique

En 1959, la définition d'une mortinaissance a été révisée de sorte qu'elle soit conforme, en substance, à la définition d'une « mort foetale » recommandée par l'Organisation mondiale de la santé. Simultanément, la déclaration obligatoire des mortinaissances a été étendue en fixant l'âge gestationnel à 20 semaines au lieu de 28 semaines et la nouvelle durée de la gestation a été intégrée dans la définition : « une mortinaissance est l'expulsion ou l'extraction complète du corps de la mère, après au moins 20 semaines de gestation, d'un produit de conception

qui, après cette séparation, ne respire ni ne manifeste aucun battement de coeur, pulsation du cordon ombilical ou mouvement non équivoque de muscles volontaire ».

La date de mise en application de cette nouvelle définition varie selon la province, comme l'indique le tableau qui suit.

Province Date d'application de la définition révisée (1959) de la mortinaissance

Nouvelle-Écosse Mars 1959 Manitoba Août 1959

Alberta 1er janvier 1960 : au moins 24 semaines ou poids de 750 grammes Alberta 1er janvier 1963 : au moins 20 semaines ou poids de 500 grammes

Saskatchewan 1er janvier 1961 Québec 1er janvier 1961 Ontario 15 décembre 1961 Nouveau-Brunswick 1er janvier 1962 Colombie-Britannique 1er juillet 1962 Île-du-Prince-Édouard 1er janvier 1964

Terre-Neuve-et-Labrador 1986

Avant 1959, la définition suivante de la mortinaissance figurait dans la législation sur la statistique de l'état civil des provinces : « Une mortinaissance est la naissance d'un foetus, après au moins 28 semaines de gestation, qui, après séparation complète du corps de la mère, ne manifeste aucun signe de vie ».

Dans la Base de données sur les mortinaissances, la variable de cause initiale de la mortinaissance est codée conformément à la « Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes » (CIM) de l'Organisation mondiale de la santé. Le tableau qui suit indique les années de référence pour lesquelles chaque révision de cette classification a été utilisée. Les utilisateurs des données doivent noter que les données sur la cause initiale de la mortinaissance codées d'après diverses révisions de la classification ne sont pas comparables et devraient consulter Statistique Canada s'ils veulent se servir de données sur cette variable obtenues d'après diverses révisions de la classification.

Révision de la Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (CIM)

Années de référence de l'utilisation à Statistique Canada

CIM-3	de 1921 à 1930
CIM-4	de 1931 à 1940
CIM-5	de 1941 à 1949
CIM-6	de 1950 à 1957
CIM-7	de 1958 à 1968
CIMA-8	de 1969 à 1978
CIM-9	de 1979 à 1999
CIM-10	de 2000 jusqu'à présent

Une version en ligne de la deuxième édition de la CIM-10 (en anglais) est accessible depuis octobre 2004 sur le site Web de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (www.who.int/classifications/en). La deuxième édition incorpore les mises à jour apportées à la CIM-10 jusqu'au 1er janvier 2003.

Sources de données et méthodologie

Population cible

L'univers conceptuel de la Base de données sur les mortinaissances comprend les mortinaissances survenues chez des résidentes du Canada n'importe où dans le monde. La population cible de la Base de données sur les mortinaissances comprend les mortinaissances survenues chez des résidentes du Canada au Canada et dans les États américains. La population réelle (observée) de la Base de données sur les mortinaissances comprend les mortinaissances survenues chez des résidentes du Canada et des non-résidentes du Canada au Canada, ainsi que les mortinaissances survenues chez des résidentes du Canada dans certains États américains.

Échantillonnage

Il s'agit d'un recensement avec plan transversal.

Collecte

Il s'agit d'une enquête à participation obligatoire. Les données sont tirées de fichiers administratifs.

Les lois provinciales et territoriales sur la statistique de l'état civil (ou les textes législatifs équivalents) rendent obligatoire l'enregistrement de toutes les naissances vivantes, toutes les mortinaissances, tous les décès et tous les mariages survenus dans la province ou le territoire. Ces lois se rapprochent le plus possible d'une loi modèle sur les statistiques de l'état civil qu'on a rédigée afin d'assurer l'uniformité des lois et des méthodes de déclaration des provinces et territoires.

Une entente entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces et des territoires régit le fonctionnement du système canadien des statistiques de l'état civil. Le Conseil de la statistique de l'état civil du Canada, un comité consultatif formé par décret, s'occupe des questions stratégiques et opérationnelles. Les provinces et les territoires ainsi que Statistique Canada sont tous représentés à ce Conseil. Aux termes de l'entente, tous les bureaux de l'état civil recueillent un ensemble normalisé d'éléments de données, mais ont la liberté de recueillir des renseignements supplémentaires.

Ordinairement, les parents sont chargés de remplir le formulaire d'enregistrement d'une mortinaissance et de le remettre à l'officier municipal ou provincial/territorial de l'état civil. Dans le cas d'une mortinaissance, un certificat médical de la cause de la mortinaissance doit être rempli par un médecin ou par un coroner.

Le bureau central de l'état civil de chaque province ou territoire fournit à Statistique Canada des données tirées des formulaires d'enregistrement des mortinaissances. Pour chaque mortinaissance, toutes les provinces et tous les territoires déclarent les éléments de données suivants aux fins de leur inclusion dans le système canadien des statistiques de l'état civil :

- · date et lieu de la mortinaissance;
- sexe, poids à la naissance et âge gestationnel du foetus (voir « Historique » pour d'autres renseignements sur les définitions de la mortinaissance en fonction du poids de naissance et l'âge gestationnel);
- cause initiale de la mortinaissance, conformément à la « Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexe » (CIM) de l'Organisation mondiale de la santé (voir « Historique » pour d'autres renseignements au sujet de cette variable);

- · âge, état matrimonial et lieu de naissance du père et de la mère;
- lieu de résidence de la mère;
- type de naissance (simple ou multiple);
- parité.

Toutes les provinces et tous les territoires fournissent à Statistique Canada des copies sur microfilm ou des images optiques des formulaires d'enregistrement de mortinaissances. En outre, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario et les provinces de l'Ouest extraient des formulaires les données de base requises et les transmettent à Statistique Canada sous une forme lisible par machine. Pour Terre-Neuve-et-Labrador et les territoires, Statistique Canada s'occupe de convertir les données de base qui y sont fournies sur microfilm en une forme lisible par machine. Les modifications subséquentes à apporter aux enregistrements à cause d'erreurs ou d'omissions sont communiquées immédiatement à Statistique Canada. Cependant, les totalisations ne reflètent pas les modifications reçues après la date limite.

Détection des erreurs

Les provinces et les territoires qui transmettent des données sous une forme lisible par machine effectuent des vérifications (présence des données, validation des fourchettes de valeurs des codes et cohérence des données) avant de procéder à l'envoi, conformément à des normes de vérification préparées par Statistique Canada. La Division de la statistique de la santé a fait valoir activement auprès des provinces et des territoires l'utilisation d'un dictionnaire de données normalisé et de contrôles de cohérence normalisés pour la saisie des données. À Statistique Canada, les données sont soumises à des routines de vérification plus complètes en vue de confirmer la complétude et la qualité des données. Par exemple, des vérifications supplémentaires pour les naissances multiples permettent de repérer des erreurs et des incohérences éventuelles entre les bases de données sur les naissances et les mortinaissances. Si les caractéristiques d'une mère de triplés (1 enfant vivant et 2 mort-nés) ne sont pas les mêmes sur les deux formulaires d'enregistrement, on rétablit la cohérence entre les deux bases de données par une mise à jour manuelle. Pour 2000, environ 28 % des enregistrements ont dû faire l'objet d'un suivi qui a demandé l'examen des copies sur microfilm ou des images optiques des formulaires d'enregistrement ou la consultation des bureaux de l'état civil pertinents. Après la création d'un fichier de données provisoires, des tableaux de vérification sont produits, puis examinés par les bureaux de l'état civil et par Statistique Canada (par exemple, distribution, variation importante, pourcentage et nombre de valeurs inconnues, valeurs extrêmes, variation de la composition relative).

La dernière étude générale de la qualité de la saisie et du codage des données, qui a été réalisée en 1981, a indiqué que les taux d'erreurs sont assez faibles pour la plupart des variables. La plupart des provinces saisissent elles-mêmes les données, mais, étant donné la petite taille de la base de données sur les mortinaissances, il est souvent plus rapide pour Statistique Canada de ressaisir les enregistrements d'après les microfilms que d'attendre l'envoi des fichiers électroniques qui demandent généralement un reformatage. En 2000, la Division des opérations et de l'intégration (DOI) a saisi les données d'environ 20 % des enregistrements de mortinaissance. La DOI tient à jour les contrôles de la qualité de la saisie des données, comme la vérification totale de la saisie pour les nouveaux commis et la ressaisie par lot pour les commis expérimentés, afin de maintenir le taux d'erreurs inférieur à 3 %.

Évaluation de la qualité

Quand la production de la base nationale annuelle de données sur les mortinaissances (telle que décrite à la section « Détection des erreurs » qui précède) est terminée, Statistique Canada effectue une série de contrôles de qualité qui incluent :

- 1. la production d'un ensemble de tableaux de vérification qui contiennent des totalisations élémentaires pour la majorité des variables de la base de données, selon la province ou le territoire où a eu lieu l'événement;
- 2. l'envoi des tableaux de vérification à chaque bureau provincial/territorial de l'état civil afin que ceux-ci les examinent et confirment qu'ils obtiennent les mêmes résultats que Statistique Canada;
- 3. la vérification de la cohérence interne, par exemple, en calculant des fréquences pour certains éléments de données et en les examinant pour déceler les valeurs extrêmes; et
- la comparaison des données les plus récentes à celles des années antérieures pour déceler toute variation inhabituelle ou inattendue.

Les totalisations sont comparées aux données de l'état civil publiées par les provinces et les territoires, si elles existent. Une fois que Statistique Canada a créé le fichier de données pour la publication, la diffusion des statistiques sur les mortinaissances est annoncée dans *Le Quotidien*.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la *Loi sur la statistique* et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Exactitude des données

Couverture

Comme l'enregistrement des mortinaissances est exigé par la loi dans chaque province et territoire du Canada, la déclaration est virtuellement complète, à quelques exceptions importantes près. Le Québec et la Saskatchewan appliquent des critères de déclaration plus limités que les autres provinces (poids à la naissance de 500 grammes ou plus ou âge gestationnel d'au moins 20 semaines). Le Nouveau-Brunswick n'exige pas l'enregistrement des mortinaissances satisfaisant aux critères de déclaration lorsque le foetus est extrait durant un avortement thérapeutique. Par conséquent, dans ces provinces, le taux de mortinaissance pourrait être légèrement sous-estimé. L'enregistrement tardif peut aussi donner lieu à un sous-dénombrement. Il arrive que des mortinaissances soient enregistrées par les autorités locales, mais que les documents ne soient pas transmis au bureau provincial ou territorial de l'état civil avant la date limite. Pour 1996, ces cas représentaient environ 15 mortinaissances, six années après l'année de la mortinaissance (nombre cumulatif d'enregistrements tardifs), soit sept dixièmes de pour cent du nombre total d'enregistrements.

Certaines mortinaissances pour lesquelles la mère est résidente du Canada, mais qui ont eu lieu hors du Canada pourraient ne pas être enregistrées. Seuls les cas survenus aux États-Unis sont déclarés régulièrement à Statistique Canada et, au cours de la dernière décennie, Statistique Canada n'a reçu que trois de ces enregistrements.

Le surdénombrement est minime. Les mortinaissances au Canada pour lesquelles la mère est une non-résidente du Canada sont enregistrées, mais exclues de la plupart des totalisations. Les enregistrements de mortinaissances en

double sont repérés lors des opérations ordinaires de traitement de chaque sous-ensemble provincial ou territorial de données, ainsi que lors de vérifications interprovinciales supplémentaires. Des vérifications supplémentaires portant sur les naissances multiples par comparaison des bases de données sur les mortinaissances et sur les naissances permettent aussi de repérer les enregistrements en double éventuels ou les enregistrements manquants. Les cas éventuels d'enregistrements en double sont résolus en examinant les copies sur microfilms ou les images optiques des enregistrements ou en consultant les bureaux provinciaux ou territoriaux de l'état civil pertinents.

Taux de réponse

Réponse partielle

Pour la période de 1997 à 2000, les taux de réponse varient de 98 % à 100 % pour la plupart des variables démographiques figurant dans la base de données sur les mortinaissances (âge de la mère, sexe du foetus, province de résidence de la mère). Pour le nom de famille et la date de naissance de la mère, le taux de réponse est de 100 %. La cause initiale de la mortinaissance n'est pas indiquée dans environ 20 % des enregistrements, dans la plupart des cas parce que la personne qui a établi le certificat n'était pas certaine de la cause et non parce que des erreurs ou des omissions ont été commises lors de la saisie ou du traitement des données. La déclaration et (ou) la saisie des codes postaux laisse à désirer, puisque 60 % seulement des enregistrements obtiennent un code postal.

Autres questions concernant l'exactitude des données

Déclaration de la cause initiale de la mortinaissance sur le certificat

La détermination de la cause initiale d'une mortinaissance comprend deux étapes, la déclaration faite par la personne qui établit le certificat de mortinaissance et la classification (codage) par un nosologiste. Lorsqu'a lieu une mortinaissance, le médecin présent, le coroner, le médecin légiste ou une autre personne autorisée remplit le certificat médical de mortinaissance. Celui-ci comprend plusieurs sections réservées à la cause immédiate de la mortinaissance, aux causes antécédentes et aux autres états morbides importants du foetus ou de la mère. Aucune étude de qualité portant sur l'établissement des certificats de mortinaissance n'a été réalisée au Canada, mais des études de qualité portant sur les certificats de décès ont montré qu'environ le tiers des certificats contiennent des erreurs importantes. La plupart (environ 85 %) comprennent l'inscription d'états morbides non spécifiques comme « accident vasculaire cérébral » ou « insuffisance cardiaque ». Environ 10 % des erreurs comprennent l'inscription des états morbides selon une séquence illogique. Certaines de ces erreurs peuvent être résolues durant le codage, dont les règles de classification permettent de repérer les séquences illogiques. Les 5 % restants sont ceux pour lesquels des causes concurrentes sont mentionnées sur le certificat. Toutefois, l'offre d'une formation appropriée aux personnes qui remplissent les certificats peut réduire considérablement ces erreurs. Statistique Canada collabore avec les registraires provinciaux et territoriaux à la réalisation de deux projets visant à améliorer la qualité des certificats. L'un de ces projets est un atelier d'une demi-journée reconnu pour l'obtention d'un crédit en formation médicale permanente et l'autre est le développement d'un tutoriel en ligne.

Base de données sur la morbidité hospitalière

Aperçu

La Base de données sur la morbidité hospitalière (BDMH) est une base de données nationale contenant des données démographiques, administratives et cliniques sur les hospitalisations au Canada.

Au début des années 1960, la Commission royale d'enquête sur les services de la santé (la Commission Hall de 1961) a recommandé au Bureau fédéral de la statistique (Statistique Canada) de recueillir et de publier des statistiques nationales sur la morbidité hospitalière. Afin de produire des statistiques comparables au niveau national, Statistique Canada a créé le programme de morbidité hospitalière (à partir de 1960). Par ce programme, Statistique Canada a obtenu des données hospitalières des ministères provinciaux de la santé et a produit une base de données nationale normalisée qui contient des données communes à toutes les provinces (voir « Source des données » pour plus de renseignements).

Statistique Canada a été responsable de la BDMH pour les années de référence 1960 à 1993-1994. Depuis l'année de référence 1994-1995, la responsabilité de la base de données a été transférée à l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS). Statistique Canada demeure responsable de la diffusion de données relatives aux années de références 1993-1994 et avant, et l'ICIS est responsable de la diffusion des données de 1994-1995 et subséquentes. L'ICIS fournit à Statistique Canada une mise à jour annuelle de la base de données pour les fins d'analyse et du développement de la Base de données d'information hospitalière orientée sur la personne (IHOP).

Jusqu'au transfert de la BDMH à l'ICIS, Statistique Canada publiait régulièrement des statistiques annuelles provenant de la base de données. Les publications annuelles fournissaient des statistiques nationales et provinciales sur le nombre et les taux de départs par groupe diagnostique, par groupe d'interventions, par sexe et groupes d'âges, le nombre total de jours d'hospitalisation, la durée moyenne de séjour et le nombre de jours de soins par 100 000 habitants. La dernière publication référait aux données de 1993-1994.

Sources de données et méthodologie

Population cible

L'univers conceptuel de la Base de données sur la morbidité hospitalière (BDMH) inclut les hospitalisations de patients dans des hôpitaux généraux, de convalescence, de réadaptation et pour affections chroniques au Canada. La base de données exclut les hospitalisations dans des hôpitaux psychiatriques (les données sur ces hospitalisations sont recueillies par l'Enquête sur la santé mentale), et les hospitalisations dans des établissements fédéraux (par exemple, les hôpitaux militaires, les prisons et les réserves indiennes).

L'information sur chaque hospitalisation de patient est recueillie au moment du départ du patient de l'hôpital. Un départ peut être une radiation, une sortie volontaire du patient, un transfert à un autre établissement ou un décès. La date de départ détermine à quelle année de référence appartient l'hospitalisation. Par exemple, un enregistrement pour une hospitalisation d'un patient admis en janvier 1974 et qui a été radié en juin 1974 se retrouvera dans l'année de référence 1974-1975 de la BDMH.

Une hospitalisation réfère à un séjour d'un patient qui a été admis officiellement à l'hôpital. (Normalement, le patient aura passé au moins une nuit à l'hôpital.) Les cas de chirurgies d'un jour, les visites aux cliniques ou aux services ambulatoires et les visites à la salle d'urgence ne sont pas inclus dans la BDMH.

Chaque enregistrement de la base de données représente une hospitalisation d'un patient. Les statistiques de la base de données sont fondées sur des séjours à l'hôpital et non sur des patients particuliers. Par exemple, une

personne admise et radiée cinq fois durant l'année de référence aura cinq enregistrements dans la base de données de cette année.

À partir de l'exercice 1994-1995 :

La population de référence comprend les hospitalisations de patients dans des établissements de soins de courte durée au Canada. Même si la Base de données sur la morbidité hospitalière comprend toujours des enregistrements d'hospitalisations pour certains établissements autres que de soins de courte durée, le niveau de couverture a subi une baisse marquée depuis l'exercice 1996-1997.

Échantillonnage

Il s'agit d'un recensement avec plan transversal.

Sources des données

Il s'agit d'une enquête à participation obligatoire. Les données sont tirées de fichiers administratifs.

La base de données sur la morbidité hospitalière est une compilation d'enregistrements de bases de données administratives élaborées dans les hôpitaux. Au moment du départ d'un patient de l'hôpital, un formulaire d'admission et de départ est complété. Ce formulaire documente de l'information démographique, administrative et clinique relative à ce séjour particulier à l'hôpital.

Historiquement, ces formulaires ont été élaborés et traités par les commissions provinciales d'assurance-maladie. Le résultat en était que le genre d'information recueillie et le niveau de traitement de cette information étaient spécifiques à chaque province et non normalisés au niveau national. Au début des années 1960, la Commission royale d'enquête sur les services de la santé (la Commission Hall de 1961) a recommandé au Bureau fédéral de la statistique (Statistique Canada) de recueillir et de publier des statistiques nationales sur la morbidité hospitalière. Afin de produire des statistiques comparables au niveau national, Statistique Canada a créé le Programme de morbidité hospitalière (qui a débuté avec l'année de référence 1960). Par le biais de ce programme, Statistique Canada a obtenu des données hospitalières des différents ministères provinciaux de la santé. Ces données ont ensuite été soumises à un contrôle pour en assurer la qualité et la normalisation de l'information. Un format canadien est utilisé par la BDMH, incorporant le plus d'éléments communs possibles et nécessaires pour produire des statistiques nationales. À partir de l'année de référence 1968, des données sur les interventions chirurgicales qui ont eu lieu pendant l'hospitalisation ont été recueillies et publiées.

Au cours des ans, un nombre grandissant de provinces a opté pour faire usage des services d'un système centralisé de traitement des données mis en place par le « Hospital Medical Records Institute » (HMRI). Cette centralisation a augmenté l'efficacité et la normalisation entre les provinces participantes. Au milieu des années 1990, les activités du HMRI ont été entreprises par le nouvel Institut d'information sur la santé (ICIS). La base de données à l'ICIS qui contient maintenant cette information se nomme la Base de données sur les congés des patients (DAD).

À partir de l'exercice 1994-1995, l'ICIS a pris la responsabilité de la compilation de la Base de données nationale sur la morbidité hospitalière. La principale source de données pour la BDMH est la DAD et est complétée par des données fournies par les ministères de la santé provinciaux qui n'utilisent pas la DAD. Pour l'exercice 2005-2006, toutefois, la seule province qui n'a pas déclaré de données à la DAD est le Québec. Des ententes ont été élaborées pour inclure de façon courante ces enregistrements dans la BDMH.

Détection des erreurs

Avant l'exercice 1994-1995 :

Les fichiers de données transmis par les provinces à Statistique Canada avaient déjà été vérifiés au moyen du système de collecte des données utilisé par les provinces. Avant d'être inclus dans la Base de données sur la morbidité hospitalière (BDMH), toutefois, tous les enregistrements faisaient l'objet d'une série de contrôles de validation et de contrôles de cohérence à Statistique Canada.

Le contrôle de validation consistait à vérifier si les éléments de données requis figuraient dans l'enregistrement, s'ils étaient cohérents et s'ils n'étaient pas produits en double. Le contrôle de cohérence (appelé également contrôle des données médicales) permettait de s'assurer que les diagnostics et les interventions chirurgicales déclarés concordaient avec l'âge et le sexe déclarés. Les éléments manquants étaient imputés conformément à un modèle fondé sur les données recueillies antérieurement. Les rejets à la vérification, dûment modifiés, étaient imprimés à titre de documents d'aller retour devant être examinés, acceptés ou modifiés, puis entrés de nouveau dans le système.

Les statistiques publiées tirées de la BDMH étaient fondées sur le diagnostic pour la totalisation et la procédure de totalisation. Les hôpitaux pouvaient déclarer plusieurs diagnostics ou interventions pour chaque hospitalisation, mais un seul diagnostic et une seule intervention par enregistrement étaient sélectionnés en vue d'une totalisation statistique. Les processus de vérification à Statistique Canada garantissaient le choix de l'intervention ou du diagnostic le plus approprié.

À partir de l'exercice 1994-1995 :

L'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) est chargé de la qualité des données de la Base de données sur la morbidité hospitalière depuis l'exercice 1994-1995.

L'ICIS crée la BDMH à partir des enregistrements de la Base de données sur les congés des patients et de ceux des ministères provinciaux de la santé qui ne participent pas à la DAD. Les enregistrements intégrés à la BDMH ont fait l'objet au préalable de contrôles de la qualité à partir de leur source originale. La DAD comporte un système exhaustif de contrôle et de correction, et les enregistrements qui proviennent de l'extérieur sont soumis à un contrôle de la qualité par les ministères de la santé qui les soumettent (par exemple, le Manitoba avant l'exercice 2004-2005 et le Québec). Avant de diffuser le fichier annuel de la BDMH, l'ICIS le soumet habituellement à Statistique Canada pour examen et approbation.

Pour obtenir plus de renseignements sur la détection des erreurs de la BDMH, s'adresser à l'ICIS.

Imputation

Avant l'exercice 1994-1995 :

Les éléments manquants (par exemple, l'âge et le sexe) étaient imputés conformément à un modèle fondé sur les données recueillies antérieurement. Les rejets à la vérification, dûment modifiés, étaient imprimés à titre de documents d'aller retour devant être examinés, acceptés ou modifiés, puis entrés de nouveau dans le système.

À partir de 1994-1995 :

L'âge et le sexe ne sont plus imputés. Les valeurs non valides ou en blanc sont repérées au moyen d'un indicateur d'erreur.

Évaluation de la qualité

Avant l'exercice 1994-1995 :

L'évaluation de la qualité était fondée sur l'examen des rejets à la vérification et comprenait le calcul des fréquences pour certains éléments de données ainsi qu'une analyse des tendances.

Souvent, le nombre et le taux de départs (radiations) ou le nombre de jours d'hospitalisation variaient de façon marquée d'une année à l'autre. Les variations extrêmes habituellement ne reflétaient pas des variations véritables de l'incidence ou de la prévalence d'un état mais plutôt un artefact administratif dans la collecte et le traitement des données au niveau provincial. Toutefois, il n'était pas possible de se tenir au fait de tous les changements qui se produisaient dans les provinces ni, durant la période comprise entre la réception des données traitées et vérifiées et leur soumission aux fins de publication, d'examiner toutes les anomalies apparentes.

Les différences sur les plans des taux de sortie et de la durée de l'hospitalisation entre les provinces et les territoires peuvent être attribuables au degré de disponibilité d'autres types de soins comme les chirurgies d'un jour et les services de consultation externes. Les différences entre les taux d'une année à l'autre peuvent également être attribuables à des modifications apportées aux politiques en matière de soins de santé.

À partir de l'exercice 1994-1995 :

L'ICIS applique des contrôles de la qualité à divers niveaux. Par exemple, il fournit des services de soutien et des programmes de formation au personnel chargé de la saisie des données dans les hôpitaux. De même, il collabore avec des fournisseurs de logiciels pour améliorer continuellement les applications servant à soumettre les données. Au cours de la production de la DAD et de la BDMH, l'ICIS applique des méthodes exhaustives de contrôle et de correction. Il procède en outre à des études spéciales, comme des études de seconde saisie des données.

Depuis l'exercice 2001-2002, l'ICIS produit des documents annuels sur la qualité des données pour la BDMH. Ces documents font état des limites générales des données du point de vue de l'exactitude, de la comparabilité, de l'utilité et de la pertinence.

Les membres du public doivent adresser leurs demandes de renseignements au sujet de la qualité de la Base de données sur la morbidité hospitalière à l'Institut canadien d'information sur la santé.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la *Loi sur la statistique* et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Avant l'exercice 1994-1995 :

Statistique Canada était chargé de la diffusion publique des données tirées de la Base de données sur la morbidité hospitalière pour les années de référence allant de 1960 à 1993-1994. Seules les données tabulaires au niveau provincial et pour l'ensemble du pays étaient incluses dans les publications annuelles et les cellules pour lesquelles le nombre de cas était faible n'étaient pas supprimées. Les demandes personnalisées de données historiques faisaient l'objet d'un contrôle de la divulgation. Les cellules pour lesquelles le nombre de cas était de trois ou moins étaient supprimées et certaines autres cellules étaient écartées également afin d'éviter la divulgation par recoupement. Ou bien, on pouvait procéder à l'agrégation des données à un niveau plus élevé afin d'éviter d'avoir à supprimer des cellules.

À partir de l'exercice 1994-1995 :

L'ICIS est chargé de la diffusion publique des données tirées de la Base de données sur la morbidité hospitalière. Tout article analytique publié par Statistique Canada fondé sur des donnés tirées de la BDMH demeure assujetti au contrôle de la divulgation.

Exactitude des données

Avant l'année de référence 1994-1995 :

Avant d'être inclus dans la Base de données sur la morbidité hospitalière, tous les enregistrements étaient soumis à des contrôles de validation et de cohérence à Statistique Canada. Annuellement, des erreurs étaient détectées durant les contrôles de validation et de cohérence dans 1 % en moyenne des enregistrements dans la base de données.

La couverture estimée était de près de 100 % pour les provinces. Avant 1993-1994, l'enquête ne comprenait pas de données recueillies auprès des territoires. Les données provenant des Territoires du Nord-Ouest ont été ajoutées pour la première fois à la BDMH en 1993-1994.

À partir de l'année de référence 1994-1995 :

À l'ICIS, l'exactitude des données est évaluée du point de vue de la non-réponse totale, de la non-réponse partielle et de l'erreur de mesure.

Non-réponse totale

À partir de l'exercice 1999-2000, les hospitalisations dans des établissements de soins de courte durée de toutes les provinces et de tous les territoires sont incluses dans la Base de données sur la morbidité hospitalière. Le Territoire du Yukon s'est ajouté pour l'exercice 1994-1995 et le Nunavut, en 1999-2000. Pour l'exercice 2002-2003, toutefois, le Nunavut n'a pas soumis de données à la DAD, ce qui fait qu'il n'est pas compris dans la BDMH pour cet exercice.

Sauf pour un établissement au Territoire du Yukon, tous les établissements connus de soins de courte durée au Canada sont régulièrement inclus dans la BDMH. Depuis 1994-1995, toutefois, l'inclusion des enregistrements pour les établissements autres que de soins de courte durée est en baisse.

Non-réponse partielle

La non-réponse partielle correspond au niveau des éléments de données obligatoires manquants dans les enregistrements d'hospitalisations. Lorsque la DAD est la source des enregistrements d'hospitalisations, l'ICIS ne permet pas que des données manquent pour les éléments obligatoires. Les valeurs manquantes et les valeurs invalides non corrigées se voient attribuer une valeur type par défaut (par exemple, « Z »). Généralement, seulement 1,2 % de tous les enregistrements comprennent des valeurs par défaut. Dans le cas des données sur les hospitalisations provenant d'autres sources (par exemple, du Québec), le taux de non-réponse partielle varie, selon qu'il s'agit d'un élément de donnée recueilli historiquement (avant l'exercice 1994-1995) par Statistique Canada ou par le gouvernement provincial concerné. Par exemple, le Québec soumet l'âge du patient, mais pas de date de naissance, et uniquement les trois premiers chiffres du code postal du patient.

Erreur de mesure

L'ICIS évalue la qualité globale de la DAD en procédant à des études de seconde saisie des données. Ces dernières permettent de saisir à nouveau les données sur les hospitalisations à partir d'un échantillon d'établissements et de provinces et territoires. Les données qui font l'objet d'une deuxième saisie sont par la suite comparées aux enregistrements soumis au départ, afin de déterminer l'uniformité du codage et le respect des règles et des lignes directrices. Ces études permettent en outre de vérifier l'application de la nouvelle classification des diagnostics, Classification internationale des maladies, 10e édition, adaptation canadienne (CIM-10-CA) et de la Classification canadienne des interventions en santé (CCI). La documentation de l'ICIS concernant les études de seconde saisie des données effectuées pour les exercices 2001-2002 et 2002-2003 montre que les nouvelles méthodes de codage ont été bien appliquées, qu'il existe des préoccupations concernant les normes sur le typage des diagnostics (c'est-à-dire le niveau d'importance attribué à chaque diagnostic déclaré) et que les normes de codage particulières ont été respectées. Dans l'ensemble, toutefois, les études ont confirmé que la base de données est utile et pertinente.

L'ICIS passe en revue les résultats des études de seconde saisie des données et met en oeuvre des solutions, par exemple, des ateliers sur des sujets spéciaux pour les responsables du codage dans les hôpitaux et l'amélioration de la documentation sur les lignes directrices en matière de codage.

Des documents exhaustifs sur la qualité des données de la Base de données sur les congés des patients et de la Base des données sur la morbidité hospitalière, ainsi que sur la mise en oeuvre de la CIM-10-CA et de la CCI sont disponibles dans le site Internet de l'ICIS.

Estimations de la population selon l'âge et le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires

Aperçu de l'enquête

Ce programme d'estimations de la population sert au calcul des indicateurs démographiques, sociaux et économiques (taux de fécondité, taux de mortalité, taux de nuptialité, taux de divortialité, taux de chômage, taux d'inscription scolaire, etc.) pour lesquels la population, ou une partie de celle-ci, sert de dénominateur. Ces données permettent aussi de calculer des pondérations qui seront utilisées dans les enquêtes de Statistique Canada (Enquête sur la population active, Enquête sur l'équipement ménager, Enquête sociale générale, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, etc.). Elles permettent également d'analyser le niveau annuel d'immigration par le gouvernement du Canada. Elles servent aussi comme population de base pour la préparation des projections démographiques par Statistique Canada. Les estimations démographiques sont essentielles pour déterminer le montant des paiements de transfert versés par l'administration fédérale aux provinces et territoires et ce aux termes de la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement postsecondaire et de santé et de la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants.

Sources de données et méthodologie

Échantillonnage

Il s'agit d'un recensement.

Collecte

Les données sont tirées de fichiers administratifs et sont dérivées d'autres enquêtes.

Les estimations postcensitaires, obtenues par la méthode des composantes, ont comme point de départ la population du recensement le plus récent corrigée pour le sous-dénombrement net et rajustée au 1er juillet (Enquête 3901). Ainsi, par exemple, pour estimer la population au 1er juillet 2003, on a tenu compte, pour chaque génération (définie ici comme l'ensemble des personnes nés au cours d'une même année censitaire), des événements démographiques survenus depuis le recensement de 2001. À cette population de départ, on a donc ajouté le nombre de naissances, des immigrants et le solde des résidents non permanents, puis on en a retranché le nombre des décès, des émigrants. Pour chaque province, il faut en outre ajouter le solde migratoire interprovincial. On aboutit ainsi, à une estimation postcensitaire de la population totale au 1er juillet 2003. Les composantes de l'accroissement démographique sont estimées à l'aide de diverses sources.

Estimation

Les estimations démographiques peuvent être intercensitaires ou postcensitaires. Les estimations intercensitaires sont produites à l'aide de deux recensements, tandis que les estimations postcensitaires sont produites à partir du plus récent recensement. Du point de vue de l'actualité des données, les estimations postcensitaires sont manifestement plus à jour que celles du dernier recensement, mais elles sont moins précises. La production d'estimations intercensitaires consiste à corriger rétrospectivement les estimations postcensitaires à l'aide des données d'un nouveau recensement. Pour le calcul des estimations postcensitaires, on ajoute ou retranche à l'effectif de population le plus récent, corrigé de l'erreur de couverture au recensement (c'est-à-dire le

sous-dénombrement et le surdénombrement) le nombre de naissances, le nombre de décès et les composantes migratoires internes et internationales. Le fait d'inclure les résidents non permanents dans la population cible oblige à ajouter à la population de départ, ou à en soustraire, la variation nette de la taille de cette sous-population. Les estimations sont d'abord produites pour chaque province et territoire, puis totalisées pour obtenir une estimation de la population du Canada. Afin de produire des estimations postcensitaires par âge et sexe, on utilise la même méthode que celle de la population totale à la différence qu'elle est appliquée à chaque cohorte d'âge et sexe de la population de départ. Pour plus de renseignements sur les méthodes d'estimation, voir Méthodes d'estimation de la population et des familles à Statistique Canada, Division de la démographie, nº 91-528-X au catalogue.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la *Loi sur la statistique* et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Révisions et désaisonnalisation

Les données sont révisées une fois par an. Après chaque recensement, les estimations postcensitaires sont révisées afin de produire estimations intercensitaires.

Exactitude des données

Les estimations de population selon l'âge et le sexe sont entachées d'une certaine marge d'imprécision qui provient (1) des erreurs dans les corrections pour le sous-dénombrement net (2) des autres sources de données et des méthode d'estimation des composantes. Les erreurs provenant des méthodes d'estimations et des sources de données autres que les recensements ont une importance difficilement quantifiable mais non négligeable puisqu'à chaque niveau de ventilation se glisse un nouveau coefficient d'imprécision. Les effectifs totaux des composantes contiennent une certaine marge d'erreur de départ. La méthode utilisée pour leur attribuer un sexe et un âge, ajoute à chaque étape une erreur supplémentaire aux nombres ainsi obtenus. Néanmoins, en ce qui concerne la qualité de leurs sources de données, les composantes peuvent être divisées en deux catégories : d'une part les naissances, les décès, l'immigration, pour lesquels les sources peuvent être considérées comme très bonnes lorsqu'il s'agit de données définitives et d'autre part l'émigration totale, les résidents non permanents et la migration interprovinciale pour lesquelles les méthodes utilisées peuvent être une source d'erreur plus importante. Mentionnons enfin que l'importance de l'erreur provenant de l'estimation des composantes peut varier suivant la province, le sexe et l'âge et que d'éventuelles erreurs portant sur certaines composantes (les naissances et l'émigration totale) peuvent affecter davantage un groupe d'âge ou un sexe. Les estimations intercensitaires sont entachées des mêmes erreurs que les estimations postcensitaires. À ces erreurs s'ajoutent celles provenant de la façon dont on a distribué les erreurs en fin de période, soit en fonction du temps écoulé depuis le recensement servant de point de départ.

Notes explicatives pour les tableaux

Tableau 1

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme

Sources des données : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Base de données sur les mortinaissances; Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur la morbidité hospitalière et Base de données sur les avortements thérapeutiques. La publication de Statistique Canada intitulée Santé périnatale : grossesses et taux, Canada, 1974-1993 (no 82-568-XPB au catalogue) est la source principale des données pour les années antérieures à 1994.

Le nombre total de grossesses est égal à la somme des naissances vivantes, des pertes foetales et des avortements provoqués.

Le nombre de naissances vivantes est fondé sur les enregistrements figurant dans la Base de données sur les naissances.

Les pertes foetales regroupent les cas de mortinaissance tirés de la Base de données sur les mortinaissances et les cas d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non précisés tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière.

Le nombre d'avortements provoqués est tiré de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques qui fournit des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains états américains.

Pour le groupe « Tous les âges », les taux sont fondés sur la population de femmes de 15 à 49 ans. Le numérateur utilisé dans le calcul des taux est le nombre total d'événements (nombre de grossesses, de naissances vivantes, d'avortements provoqués ou de pertes foetales) survenus, quel que soit l'âge de la femme.

Les taux pour le groupe des « Moins de 20 ans » sont fondés sur la population de femmes de 14 à 19 ans. Les taux pour le groupe des « Moins de 15 ans » sont fondés sur la population de femmes de 14 ans. Les taux pour le groupe des « 40 ans et plus » sont fondés sur la population de femmes de 40 à 44 ans.

Le taux de grossesses correspond au nombre total de grossesses pour 1 000 femmes du groupe d'âge en question.

Le taux de naissances vivantes correspond au nombre de naissances vivantes pour 1 000 femmes du groupe d'âge en question. Le taux de naissances vivantes est également appelé taux de fécondité.

Le taux de pertes foetales correspond au nombre de pertes foetales (mortinaissances et hospitalisations liées à des avortements spontanés) pour 1 000 femmes du groupe d'âge en question.

Le taux d'avortements provoqués correspond au nombre d'avortements provoqués pour 1 000 femmes du groupe d'âge en question.

Le nombre d'hospitalisations liées à des d'avortements spontanés n'a commencé à être inclus dans le calcul du nombre de pertes foetales qu'à partir de 1994 pour les Territoires du Nord-Ouest et de 1995 pour le Territoire du Yukon. Auparavant, les pertes foetales pour ces territoires incluaient uniquement les mortinaissances.

Pour 1999, les nombres et les taux pour le Nunavut et pour les Territoires du Nord-Ouest ont été regroupés. Bien que le Nunavut soit devenu un territoire à part entière le 1er avril 1999, les sources d'information (par exemple, la Base de données sur la morbidité hospitalière) utilisées pour produire les statistiques sur les grossesses ne contenaient pas toutes suffisamment d'information pour obtenir des données complètes et distinctes pour le Nunavut pour l'année civile 1999. Pour 2002, les résidentes du Nunavut sont exclues en raison de déclarations incomplètes.

Pour 2002 et 2003, les résidentes du Nunavut sont exclues en raison de déclarations incomplètes.

Pour 2002 et 2003, les cas hospitalisés d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non spécifiés au Nunavut sont exclus en raison de déclarations incomplètes.

Source des dénombrements de population utilisés dans le calcul des taux : Statistique Canada, Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, données annuelles (CANSIM tableau 051-0001). Pour la période allant du 1er juillet 1974 à 1995, il s'agit des estimations intercensitaires révisées, pour la période allant de 1996 à 2000, des estimations intercensitaires finales, pour 2001 et 2002, des estimations postcensitaires finales; et pour 2003, des estimations postcensitaires mises à jour. Les estimations de la population sont mises à jour trimestriellement. Les dénombrements de la population de 2003 utilisés dans le tableau sur les issues de la grossesse ont été téléchargés le 1er février 2006.